5 centimes

La Petite Gironde

5 centimes

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

44e ANNEE – N° 15,440

SAMEDI 10 OCTOBRE 1914

EDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger
2e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure
3e Édition : Charente-Inférieure
4e Édition : Charente
5e Édition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Hérault
6e Édition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
7e Édition : Hautes-Pyrénées, Gers
8e Édition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers
10e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arr de Bergerac
11e Édition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas
12e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. / 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

		La ligne		La ligne
Annonces	dernière page (dix col. en 6)	1f 75	Faits Divers... (sept col. en 7)	7f
Réclames	d° d° (sept col. en 7)	3 50	Chronique Locale (sept col. en 7)	11

S'adresser pour les annonces : A Bordeaux, Bureau du journal, 8, rue de Cheverus. A Paris, Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.
Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	6 mois	3 mois	1 mois	1 an
Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6f	11f		22f
Autres départements et Colonies	6 50	12		24
Etranger (Union Postale)	9	18		36
Abonnements d'un mois pour la France	2 25		1	

Les Abonnements se paient d'avance.

LES PRISONNIERS ALLEMANDS A PAU

Soldats allemands en corvée à l'Ancien Aérodrome Blériot
Photo Jules LAFOND

Au Jour le Jour

La situation reste stationnaire, d'après la dernière note officielle qui nous ait été communiquée à l'heure où j'écris ces lignes. C'est dire que malgré les violentes attaques des Allemands nous restons maîtres de nos positions, que nous conservons les avantages que nous avions précédemment conquis. La foudroyante offensive qui devait brusquement tuer la France demeure définitivement paralysée par la vaillance de nos soldats. L'armée d'invasion, depuis vingt-six jours, est condamnée à une défensive désespérée. Encore un peu de patience ! Nous apprendrons qu'une fois encore il lui a fallu battre en retraite.

En attendant, enregistrons la judicieuse remarque de la « Westminster Gazette » :

« C'est un fait empreint d'une ironie profonde qu'après plus de deux mois de guerre, les Allemands assiègent non point Paris, mais Anvers. »

Paris ! C'était le but assigné à leurs armées. Ils devaient s'en emparer en quinze jours. Un moment ils ont espéré l'atteindre lorsque la savante retraite du général Joffre ne leur faisait pas prévoir notre victorieuse offensive sur la Marne. Maintenant, ils ne peuvent plus avoir d'illusion. Ils ne reviendront jamais sous les murs de Paris. C'est Anvers qu'ils assiègent ! Ils sont encore retenus en Belgique par l'héroïque résistance de cette nation, dont leur outrecuidance n'avait pas prévu la patriotique fierté. Ils comptaient traverser la Belgique comme ils avaient traversé le Luxembourg, en promenade triomphale. Ils se sont heurtés à des citoyens résolus à défendre leur indépendance. Et après deux mois de lutte ils n'ont pas encore réussi à les mettre hors de combat. Ils en sont à attaquer les forts du camp retranché d'Anvers. Mais une fois de plus ils vont apprendre à leurs dépens ce que peuvent des hommes résolus à vaincre ou à mourir.

Le général de Guise, gouverneur militaire, annonce que le bombardement de la ville et de sa banlieue n'impressionnera point ses défenseurs. La garnison résistera jusqu'à la dernière extrémité. D'ici là, bien des événements militaires se produiront. Avant que le camp d'Anvers ne soit réduit, les armées alliées auront sans doute d'un vigoureux effort délogé les Allemands de leurs positions actuelles; elles se seront rapprochées de la Belgique, et leur action ne laissera pas le champ libre aux troupes qui assiègent Anvers.

Puis, de l'autre côté, les Russes leur causeront bien quelque inquiétude. Guillaume II ne peut plus les considérer comme une quantité négligeable. Ils n'ont pas seulement battu les armées autrichiennes. Ils ont infligé de sanglants échecs aux Allemands eux-mêmes.

Ayons donc confiance dans le salut d'Anvers. La place est autrement organisée que Liège et que Namur. Elle n'a, dit l'« Evening Standard », qu'un point faible : c'est la présence dans ses murs de nombreux commerçants et financiers allemands, naturalisés ou non, tous pangermanistes ardents, qui placent « l'Allemagne au-dessus de tout » !

Ah ! combien nos amis de Belgique ont été imprudents — nous le fûmes, hélas ! autant qu'eux ! — de faciliter l'invasion économique des Allemands, prélude, préparation de l'invasion militaire ! Le danger était depuis longtemps signalé. Mon éminent ami Maurice Schowb, entre autres, l'avait dénoncé dans un livre fort documenté.

Pour moi, j'en avais eu clairement conscience dans un dîner qui nous fut offert par la municipalité d'Anvers à l'occasion de la Conférence interparlementaire du commerce. Le président de la délégation allemande, qui avait parlé en français à Bruxelles avec une modestie relative, ici prononça en allemand un grand discours, et quel discours ! Comme il se sentait chez lui ! Comme il s'étalait ! J'entends encore les accents impérieux de sa voix orgueilleuse !

Je répondis au nom de la délégation française sur un ton naturellement très différent, en exprimant toute notre admiration pour le génie commercial et artistique de la Belgique, toute notre sympathie pour ce peuple fraternel qui poursuit avec nous le même idéal de justice et d'humanité, tandis que les autres...

Ah ! comme je reviendrai volontiers avec nos amis d'Angleterre dans cette accueillante cité de Bruxelles pour rendre hommage à cet aimable héros qu'est le bourgmestre Max, et avec quelle joie aussi je me retrouverai à Anvers pour évoquer le souvenir des communes souffrances et aussi pour nous rappeler les erreurs de notre générosité commune ! Ah ! non ! ne laissons plus venir à nous les petits Allemands, commerçants obséquieux, qui, après nous avoir enlevé les affaires, attendent l'instant favorable pour nous poignarder. La terrible leçon de la guerre nous servira cette fois, n'est-ce pas, chers amis de Belgique ? même si, comme nous l'espérons fermement, la trahison elle-même ne fait pas capituler Anvers la glorieuse.

CHARLES CHAUMET.

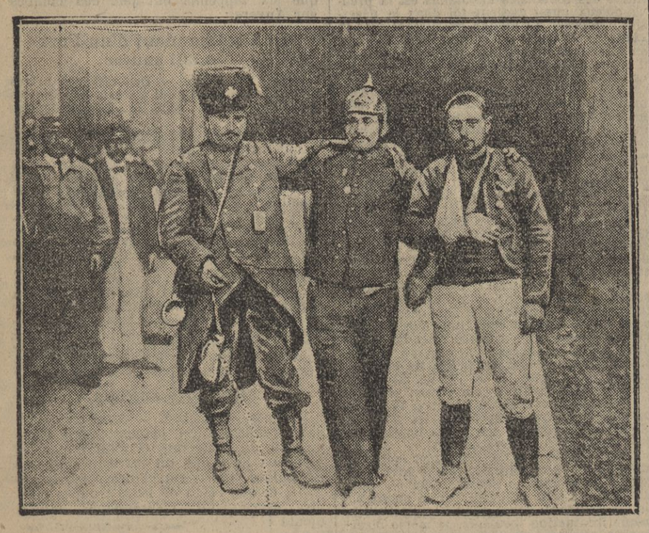

Blessés français à l'arrivée en Gare de Pau et portant des Coiffures prises sur le Champ de Bataille. Le Soldat que l'on voit à gauche porte le Bonnet d'un Capitaine saxon tué par lui
Photo Ed. JACQUES.

LE HÉROS DE LA CAMPAGNE

On lui devra la victoire, dit le « Figaro ».

C'est peut-être lui qui a « donné » le plus. Et partout où il est apparu, il a fait reculer l'ennemi. Les Allemands proclament sa supériorité et redoutent ses terribles coups : ce héros de la guerre de 1914, c'est le canon de 75.

Il n'a que dix-sept ans : il date de 1897 : Il a deux pères, MM. Deport et Sainte-Claire-Deville. Il a eu un protecteur efficace : le général Langlois, à qui est due, en grande partie, son adoption.

Quelles sont les caractéristiques de ce canon admirable ? D'abord, il a 75 millimètres de calibre intérieur. Il est rapide, il est léger. Les projectiles qu'il lance sont de deux sortes : des obus à balles (300) ou shrapnells (du nom de l'inventeur, un officier anglais) et les obus explosifs à mélinite. Il porte à 6 kilomètres 500 un projectile de 7 kilo 200.

Et chaque pièce possède un approvisionnement de 500 coups.

Le canon de campagne allemand, le 77, lui ressemble, mais ne le vaut pas. Le « Génie civil », dans son dernier numéro, publiait ce tableau comparatif :

	Canons de 75	Canons de 77
Longueur de la pièce	2 m. 475	2 m. 400
Portée	6 kgm 500	5 kgm 200
Poids de la pièce	1.100 kg	930 kg
Vitesse initiale	529 m.	465 m.
Force vive à la bouche	40 kgm 9	33 kgm 6
Poids du projectile	7 kg 200	6 kg 850

Le canon français n'a point d'ornements; le canon allemand porte sur la volée, gravées à l'eau-forte, les armes d'un des quatre royaumes, Prusse, Saxe, Bavière ou Wurtemberg, et puis une devise : « Pro Gloria et Patria », et puis un monogramme du kaiser : W. I. R., et encore ces mots : « Ultima ratio regis. »

C'est bien des affaires qui ne comptent guère au feu et qui n'ont pas empêché le 75, tout nu qu'il est, de se montrer supérieur partout, grâce en partie à son obus explosif.

VANDALISME ALLEMAND

Notre confrère « Excelsior » reproduit plusieurs vues prises après le bombardement du château de Béthancourt, au marquis de Gabriac, entre Compiègne et Ribécourt. Les Allemands y avaient installé une ambulance pendant plusieurs jours. Forcés d'abandonner la localité par suite de l'arrivée de nos troupes, les soldats de l'empereur ne manquèrent pas de bombarder le château, bien qu'il abritât plusieurs de leurs blessés.

Ce nouvel acte de vandalisme inutile vient s'ajouter à la longue série des attentats analogues dont s'entache la manière allemande. Il est, dans la circonstance, cruellement contradictoire, puisqu'il atteint la propriété d'un des fils du marquis de Gabriac, notre ancien ambassadeur, dont l'effort pacifique, comme chargé d'affaires à Berlin en 1871, y hâta les négociations de paix.

Comment les Troupes allemandes incendient les Villes et les Villages

Nous avons à plusieurs reprises signalé les procédés monstrueux et officiels des chefs de l'armée allemande qui, pour le seul plaisir de détruire, font arroser de pétrole les maisons des cités ouvertes dont ils ont lâchement massacré les habitants, sans épargner les femmes et les enfants et font placer dans l'intérieur des habitations des engins destinés à provoquer ou à activer l'incendie.

Nous donnons ci-contre une reproduction d'un de ces engins trouvé à l'entrée d'un immeuble du village de Fleury-sur-Aire, dans la Meuse. C'est un cordeau constituant une mèche lente de mine, percée par intervalles et entourée, de distance en distance, d'enveloppes en tissu grossier mais résistant, renfermant une poudre puissante. Il résulte des constatations faites par les services compétents qu'il n'est pas douteux que la combustion de cette poudre développe une température très élevée et peut, par suite, produire aisément un incendie.

On ne saurait trop signaler et stigmatiser de pareilles infamies.

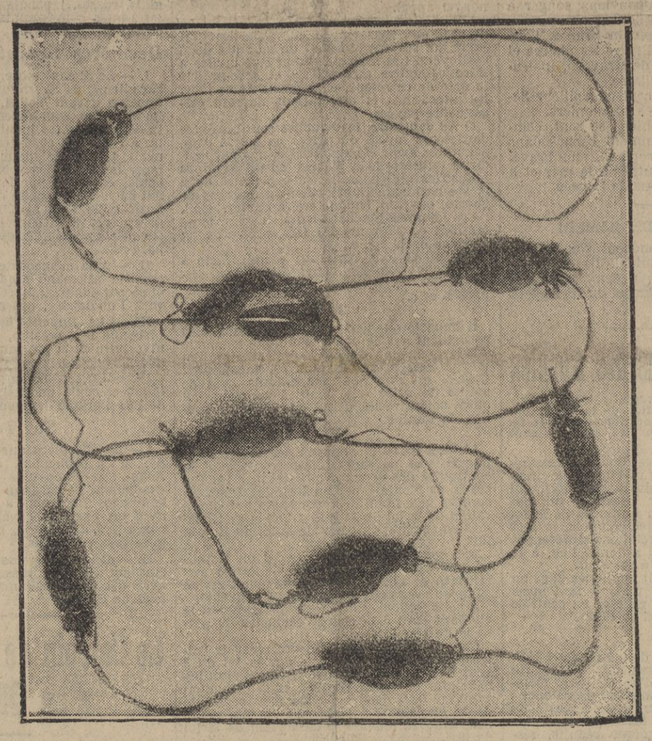

Cordeau fusant, muni de Sachets à poudre, trouvé dans le village de Fleury-sur-Aire
(Réduction au 1/4 environ.)

LE ROLE DE LA CINQUIÈME ARME

LA BATAILLE vue du haut des airs

L'Aviateur anglais et « Archidald »

Un bel Éloge allemand de l'Aviation française

Notre confrère, le Daily Mail, *publie plusieurs lettres écrites par des aviateurs britanniques, qui montrent avec quel courage les piloles et les observateurs de l'armée alliée font chaque jour leur périlleux devoir.*

Nous en reproduisons ci-dessous quelques extraits :

Le jour où j'ai reçu votre lettre fut un des plus intéressants. Nous avancions au-dessus d'une région où il y avait eu un terrible combat, et de tous côtés on apercevait les traces de la lutte.

La retraite des Allemands et l'avance des alliés avait été si rapide que dans beaucoup de cas on n'avait pas eu le temps d'enterrer les morts et que ceux-ci gisaient dans les fossés le long des routes. Les paysans les avaient recouverts avec de la chaux, et, partout, on pouvait voir ces émouvants petits monticules dans les champs, le long de la route. Nous avons vu ainsi le tombeau de quelques soldats du régiment de Sussex, surmonté d'une croix faite avec les morceaux d'une caisse à oranges, et sur laquelle les noms étaient écrits au crayon, tandis que de toutes parts il y avait des casquettes, des baïonnettes, des ceintures, que les blesses avaient jetées ou qui avaient été abandonnées. Les villages sont à peu près déserts et paraissent dans un état pitoyable, mais c'est ce que l'on pouvait s'attendre à voir. L'été nous a quittés soudainement, et maintenant il fait tout à fait froid, mais nous avons un admirable temps clair, idéal pour les vols, au moins pour aller en reconnaissance. Aujourd'hui est un jour de repos pour moi. Nous allons en reconnaissance presque tous les jours.

Ma vie est une vie magnifique, la plus belle qu'on puisse imaginer, et je ne consentirais pour rien au monde à ne pas l'avoir vécue. La vie, ici, est tout à fait différente de ce que vous pouvez imaginer, et je suis incapable de la décrire.

Au moment où je vous écris, j'entends le fracas d'une grande bataille; les canons tirent, les obus éclatent, des hommes sont tués et blessés, tandis que je suis ici confortablement installé, en train d'écrire une lettre, après avoir fait un déjeuner confortable et en attendant un repas également confortable, mais il en est ainsi parce que je n'ai pas la chance d'aller en reconnaissance.

Il est très amusant de comparer ma journée avec une autre, ou même une heure avec celle qui la suit. Prenons, par exemple, un jour type. A six heures, le petit déjeuner est fini, moins d'une heure après, on se trouve très haut, dans les airs, à une vingtaine de milles de distance, tandis qu'une bataille se livre juste au-dessous de l'aéroplane. Des centaines de milliers d'hommes, dans des positions variées, tirent les uns sur les autres des diverses tranchées, un bon nombre d'entre eux tirent même sur l'aviateur. Cela paraît très bizarre vu ainsi du haut des airs, parce que l'on peut tout voir et voir les deux adversaires, tandis qu'en bas, les soldats, dans la plupart des cas, ne voient pas le but sur lequel ils tirent. Ils font simplement du massacre scientifique. Une batterie sait, par exemple, qu'un parti ennemi est retranché dans une certaine région; elle arrose cette région avec le feu de ses pièces sans même savoir si son tir a quelque effet.

Avant-hier, j'ai vu quelques obus allemands éclater l'un après l'autre au beau milieu de nos tranchées; le massacre doit avoir été terrible. C'était un étrange spectacle, vu ainsi du haut des airs. Nous avons aussi notre part de danger parce que les Allemands ont aussi des canons spéciaux contre les avions, et qui, tirent sur nous de toutes parts, sans parler du feu d'infanterie et des shrapnells ordinaires. Il est très intéressant de survoler des positions anciennes qui ont été abandonnées par suite du feu de l'artillerie adverse. On aperçoit de grands trous montrant où les obus ont éclaté, tout autour de la position. Je voudrais pouvoir vous décrire quelques-unes des choses que j'ai vues.

Un autre aviateur écrit :

Les Allemands ont quelques canons spéciaux pour tirer sur les aéroplanes. Ce sont des canons qui tirent une sorte de shrapnell qui éclate à une certaine hauteur. Aussitôt que les artilleurs ont trouvé la hauteur de l'avion, ils tirent sept ou huit obus à la fois, qui éclatent tout autour de l'appareil. Chaque obus est chargé de balles rondes de la dimension d'une bille et qui s'éparpillent quand le boulet éclate. Partout, on trouve des canons spéciaux qui tirent sur nous. Nous avons surnommé l'un d'eux « Archibald », il a une manière de tirer tout à fait remarquable : il tire une fois, juste pour voir où le boulet éclate. Cela lui permet de régler son tir, alors il tire six coups, l'un après l'autre. Nous considérons tout cela plus ou moins comme une plaisanterie; mais je crois que l'ennemi est certain de descendre l'un de nous tôt ou tard. C'est seulement une question de temps.

Vous ai-je raconté ma première reconnaissance ? C'était à Maubeuge.

Ma première sensation fut une véritable surprise, qui se transforma rapidement en une sorte de peur, qui, à son tour, se changea en fascination. J'étais positivement fasciné par les trous qui apparaissaient sur les ailes de l'avion, à mesure que les balles passaient autour de nous, quoique ces balles fussent peu nombreuses. Je regardais mon altimètre pour voir à quelle hauteur je me trouvais, quand, tout à coup, une balle frappa cet instrument, et un éclat vola juste devant moi; au même moment, une balle perça le réservoir à pétrole, et tout le liquide s'écoula; une troisième balle frappa un autre instrument et le brisa. Mon pétrole disparu, je n'avais plus qu'à descendre, je me fiai à ma chance et je descendis dans le premier champ favorable que j'apperçus. Une douzaine de soldats belges et français se précipitèrent ne sachant pas trop si j'étais Anglais ou Allemand, mais je me suis mis à crier : « Anglais ! Anglais ! »

Pendant ma seconde reconnaissance, je fis connaissance avec « Archibald », le canon destiné à tirer sur les avions. Nous étions au-dessus de Valenciennes, qui était infesté par les Allemands. Tout à coup, j'apperçus cinq ou six nuages de fumée, épais, au-dessous de nous : c'était des obus qui éclataient. La fois suivante, le tir de l'ennemi fut meilleur. Les obus éclatèrent à notre niveau, mais sur notre gauche, et ainsi de suite. Huit obus ont éclaté en même temps tout autour de nous. Un autre aéroplane se trouvait à peu près à mille pieds au-dessus de nous, et, quand nous descendîmes, les hommes qui étaient dedans me déclarèrent qu'ils avaient bien cru que nous étions perdus. Depuis ce moment, ce fameux canon a tiré sur nous presque chaque jour. Un jour, j'ai pris mon appareil photographique, et j'ai attendu jusqu'au moment où j'ai vu six ou sept obus environ éclater à la fois. J'ai pris alors une photographie de leur explosion. J'espère qu'elle sera bonne, quoiqu'il n'y ait pas grand'chose à voir. Je vous envoie les plaques pour que vous les fassiez développer.

Les aviateurs français rivalisent de courage avec les aviateurs de l'armée britannique, et comme eux ils rendent les plus grands services au haut commandement.

Ce qu'ils font, a déclaré une personne qui revient du front, est prodigieux.

Rien, absolument rien, n'échappe à l'œil exercé des officiers observateurs; à ce point qu'ils peuvent compter le nombre exact des trains en gare, des trains qui circulent, des wagons qui les composent, dénombrer et distinguer les unités en marche : infanterie, cavalerie, artillerie, prendre des clichés qui fournissent une vaste, minutieuse et précieuse documentation. Rien, pas le moindre des mouvements tactiques de l'ennemi ne leur échappe; par suite, rien n'est ignoré de nos chefs. Ce qu'ils font, je vous le répète, est prodigieux. L'un d'eux a fait un raid aérien de quatre cents kilomètres. Il a tout vu et rapporté l'immense mouvement des troupes adverses dans un vol qui l'a conduit au-dessus de la France, de Metz, de Trèves, d'Aix-la-Chapelle. »

Cette opinion est d'ailleurs partagée par l'ennemi. Dans un rapport trouvé dans les papiers abandonnés par l'armée ennemie pendant la retraite de la Marne se trouvait cette phrase qui est significative : « Les aviateurs français nous font beaucoup de mal. Nous ne pouvons pas arriver à nous débarrasser d'eux. » Peut-on imaginer un plus bel éloge ?

PRÈS DE LA LIGNE DU FEU

Une Section de Mitrailleuses
Photo MEURISSE.

Plus Grande, Plus Belle !

Je pense que vous l'avez remarquée et cueillie au passage. C'est une perle, et si jolie que vous regretteriez de la laisser perdre. L'huître où l'on a pu la voir briller de son éclat le plus nacré n'est autre qu'un grand journal allemand.

Evidemment, déclare cette feuille qui ose du moins braver le ridicule, c'est très regrettable que l'on ait brûlé la cathédrale de Reims. Elle avait une réelle valeur, et offrait à nous autres Allemands, archéologues et artistes, un intérêt historique tout spécial. Mais, pour fâcheux que soit l'accident, ne nous frappons pas. Nous en serons quittes pour la reconstruire plus grande et plus belle.

Qu'en dites-vous ?

Plus grande ? De combien de mètres ? Haussera-t-on les tours au niveau de la tour Eiffel ? Plus belle, comment ? Remplacera-t-on les vitraux incomparables par ces verres de commerce peints qui décorent leurs brasseries colossales ?

Plus grande et plus belle : où l'orgueil va-t-il se nicher ? Et que voilà bien, saisi sur le vif, un de ces traits qui conquièrent à tant d'inconcevable sottise un titre à l'immortalité !

Comment voulez-vous discuter avec des gaillards de cette force ? Une cathédrale, soulevée de terre dans une ascension de foi et élevant vers le ciel ses bras en prière, portant dans chacune de ses pierres la communion intime du rêve des artistes avec l'âme des foules, ils confondent évidemment cette œuvre du temps et de la conscience religieuse avec une gare ou une caserne, ou un de ces pavillons géants qui, aux Expositions universelles, attestent la splendeur des jambons allemands et des saucisses allemandes.

Plus grande et plus belle ! Froidement, un homme muni d'un cerveau a pu écrire cela et, qui pis est, le croire. Car, n'en doutez pas, il l'a cru. Et ses lecteurs aussi. C'est essentiellement une idée allemande qu'ils font tout plus beau et plus grand que les autres : la qualité, c'est la quantité; le chiffre, c'est le nombre. Tout chez eux doit paraître colossal : l'ineptie aussi.

Car enfin, on pardonnerait à peine pareille prétention aux nègres les plus obtus de la plus camuse Afrique, mangeurs de chair humaine, et plus semblables à des singes qu'à des hommes. Et ne croyez pas que notre Philistin se moque de nous et de lui-même, il est de bonne foi. Il est persuadé, comme ses congénères, que la moindre pacotille allemande vaut les plus beaux trésors du passé, les plus précieux souvenirs de l'art et des siècles.

Ceux-ci néanmoins, ayant du prix, sollicitent ses cambriolages, ainsi qu'il advint pour le kronprinz à Champaubert.

Mais pourquoi épiloguer ? Ce n'est pas eux, Dieu merci, qui reconstruiront la cathédrale de Reims, mais les catholiques de France et de la chrétienté. Et oserai-je là-dessus dire toute ma pensée ?

Je ne souhaite pas qu'on réédifie trop tôt cette grande merveille. Je crois que telle quelle, dans sa misère injuriée, elle prend un aspect plus éloquent, plus vengeur que rebâtie à neuf.

Il persiste dans les ruines une beauté douloureuse qui parle haut et se prolonge profond. Mutilée, calcinée, la cathédrale de Reims se doit d'attester pendant un certain temps aux fidèles indignés, aux pèlerinages émus de tous les points du globe, ce que des hommes soi-disant pieux, se réclamant de leur « Vieux Dieux » complice d'un empereur néronien, ont su faire d'un des plus admirables monuments, d'un temple qui concentre en lui, exemple sans rival, les traditions de l'histoire, le sacre des rois, l'âme de Jeanne d'Arc, les symboles les plus glorieux de la vie d'un peuple.

Et quand tous les croyants de l'univers auront défilé devant cette ruine consacrée deux fois par sa destination et la barbarie dont elle fut victime, alors seulement il conviendra de la relever avec une ferveur qui n'empruntera rien à l'orgueil imbécile de la faire, comme ils s'en targuent « plus grande et plus belle ».

Il est malheureusement des destructions qu'on ne peut pallier qu'en partie, qu'on essaie de réparer sans y parvenir entièrement.

Le bombardement de la cathédrale de Reims restera, pour la honte de l'Allemagne et nos regrets, une catastrophe irréparable.

PAUL MARGUERITTE.

Dégermanison-nous !

C'est le cri que pousse notre excellent confrère le « Journal des Débats » à propos d'un nom géographique très souvent employé chez nous depuis quelque temps, et dont le « visage » a quelque chose de germanique qui déplaît : le nom de « Woëvre ».

D'où vient cette orthographe ? Le petit coin de pays lorrain que ce nom désigne, à l'est de Saint-Mihiel s'appelait autrefois « Vabrensis pagus ». On en a fait « Woivre » avec un seul V. Et ce nom est le seul qu'aient adopté en leur classique dictionnaire Dezobry et Bachelet. Cette orthographe exotique de « Woëvre » est donc postérieure à 1870. Quel est encore l'érudit d'outre-Rhin qui nous a fait ce cadeau-là ? Que les communiqués restituent au pays de Voivre son visage français !

Soldats anglais autour d'un de leurs Camarades blessé
Photo ROL.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 10 octobre 1914

(13)

La Frontière

Par Maurice LEBLANC

Et c'est pourquoi Suzanne, à la seule attitude de Philippe, avait eu la révélation brusque de l'imprudence qu'elle commettait en parlant : averti, Philippe lui échappait. Il était de ceux qui prennent conscience de leur devoir à la minute même où ils discernent leur faute.

— Philippe, dit-elle encore, Philippe !

Comme il ne répondait pas, elle reprit sa main et chuchota :

— Vous m'aimez, cependant... vous m'aimez... Alors, si vous m'aimez...

Les pleurs n'abîmaient pas son adorable figure. Le chagrin, au contraire, la parait d'une beauté nouvelle, plus grave et plus émouvante. Elle acheva ingénument.

— Alors, si vous m'aimez, pourquoi me repoussez-vous ? Quand on aime, on ne repousse pas celle qu'on aime... Et vous m'aimez...

La jolie bouche suppliait. Philippe en observait le mouvement voluptueux. On eût dit que les deux lèvres étaient heureuses de prononcer des mots d'amour et qu'elles n'en pouvaient prononcer d'autres.

Il détourna les yeux afin d'échapper au vertige, et, maître de lui, assurant sa voix pour qu'elle n'en perçût pas le frémissement, il dit :

— C'est justement parce que je vous aime, Suzanne, que je vous repousse... parce que je vous aime trop....

Phrase de rupture qu'elle sentit irréparable. Elle ne protesta point. C'était fini. Et elle le savait de façon si profonde que, un moment plus tard, comme Philippe ouvrait la porte et se disposait à partir, elle ne leva même pas la tête.

Il ne repartit point, cependant, craignant de l'outrager. Il s'assit. Une petite table seulement les séparait. Mais comme il était loin d'elle ! Et comme cela devait la surprendre que tous ses artifices féminins, sa coquetterie, l'appât de ses lèvres, fussent impuissants à soumettre la volonté de cet homme qui l'aimait !

L'horloge sonna dix coups. Quand Morestal et Jorancé arrivèrent, ils n'avaient pas échangé la moindre parole.

— Nous sommes prêts, Philippe ? s'écria Morestal, tu as fait tes adieux à Suzanne ?

Elle répondit :

— Oui, nos adieux sont faits.

— Eh bien ! voici les miens, dit-il en embrassant la jeune fille. Jorancé, il est entendu que tu nous accompagnes.

— Jusqu'à la Butte-aux-Loups.

— Si tu vas jusqu'à la Butte, dit Suzanne à son père, tu peux aussi bien aller jusqu'au Vieux-Moulin et revenir par la grande route.

— Ça, c'est vrai. Mais toi, Suzanne, tu restes ?

Elle décida de les conduire au delà de Saint-Elophe, et rapidement elle s'enveloppa d'une écharpe de soie.

— Me voici, dit-elle.

Ils s'en furent tous les quatre par les rues endormies de la petite ville, et, dès les premiers pas, Morestal se hâta de commenter sa rencontre avec le capitaine Daspry. Un homme très intelligent, ce capitaine, et qui avait fort bien saisi l'importance du Vieux-Moulin comme « block-haus », selon son expression, mais qui, à un autre point de vue, avait quelque peu choqué les opinions de Morestal sur le rôle de l'officier français vis-à-vis de ses inférieurs.

— Imagine-toi, Philippe, qu'il se refuse à punir les soldats que je lui ai signalés... tu sais, les pillards dont Saboureux se plaignait ?... Eh bien ! il se refuse à les punir... même le chef de la bande, un nommé Duvauchel, un sans-patrie, dit-on, qui se fait gloire de ses idées. Comprends-tu cela ? le chenapan s'en tire avec une amende de 10 francs, des excuses, la promesse de ne pas récidiver et un sermon de son capitaine ! Et Mossieu Daspry prétend que, par la douceur et la patience, il arrive à faire, de Duvauchel et de ses semblables, les meilleurs de ses soldats ! La bonne blague ! Comme si on matait ces bougres-là autrement que par la discipline ! Un tas de vauriens qui passeraient la frontière au premier coup de feu.

Instinctivement, Philippe avait ralenti le pas. Suzanne marchait auprès de lui, et, de place en place, à la clarté d'une lampe électrique, il apercevait l'auréole de ses cheveux blonds et sa belle silhouette que drapait l'écharpe de soie.

Il se sentait plein de mansuétude envers elle, maintenant qu'il ne la craignait plus, et il fut tenté de lui dire de bonnes paroles, ainsi qu'à une petite sœur que l'on chérit. Mais le silence était plus doux encore, et il ne voulut pas en rompre le charme.

On dépassa les dernières maisons. La rue se continua en route blanche, bordée de hauts peupliers. Et ils entendaient par bribes les discours de Morestal.

— Ah ! capitaine Daspry, l'indulgence, les relations cordiales entre supérieurs et inférieurs, la caserne considérée comme une école de fraternité et les chefs comme des éducateurs, c'est très joli, tout cela, mais savez-vous ce que vous nous préparez avec un pareil système ? Une armée de déserteurs et de renégats...

Suzanne dit à voix basse :

— Puis-je vous donner le bras, Philippe ?

Il s'empressa aussitôt, heureux de lui faire plaisir. Et il éprouvait d'ailleurs un grand bien-être à voir qu'elle s'inclinait contre lui avec la confiance d'une amie. Ils allaient se séparer, et rien ne ternirait le pur souvenir de ce jour. Impression réconfortante, qui n'était point cependant sans lui causer quelque tristesse. Le devoir accompli laisse toujours un goût d'amertume. L'ivresse du sacrifice ne vous exalte plus, et l'on comprend ce qu'on a refusé.

Dans la nuit chaude, parmi toutes les odeurs que la brise agitait, le parfum de Suzanne monta jusqu'à lui. Il le respira longuement, et pensa que nul parfum ne l'avait jamais ému.

— Adieu, dit-il en lui-même, adieu, petite fille, adieu ce qui fut mon amour.

Et, durant ces dernières minutes, comme une grâce suprême qu'il accordait à ses désirs impossibles et à ses rêves défendus, il s'abandonna aux délices de cet amour, éclos mystérieusement dans les régions ignorées de son âme.

— Adieu, dit Suzanne à son tour, adieu, Philippe.

— Vous nous quittez ?

— Oui, sans quoi mon père reviendrait avec moi, et je ne veux personne... personne.

D'ailleurs, Jorancé et Morestal s'étaient arrêtés près d'un banc, au croisement de deux sentiers, dont le plus large, celui de gauche, montait vers la frontière. On appelait l'endroit « le carrefour du Grand-Chêne ».

Morestal embrassa de nouveau la jeune fille.

— A bientôt, ma bonne Suzanne, et n'oublie pas que je suis témoin à ton mariage.

Il fit sonner sa montre.

— Eh ! eh ! dix heures et quart, Philippe... Il est vrai que rien ne nous presse... Ta mère et Marthe doivent dormir. N'importe, activons...

— Ecoutez, père, si cela vous est égal, je préfère prendre le chemin le plus direct... Le sentier de la Butte-aux-Loups rallonge, et je suis un peu fatigué.

Au fond, comme Suzanne, Philippe voulait rentrer seul, pour que rien ne troublât le charme mélancolique de sa rêverie. Les discours du vieux Morestal l'effrayaient.

— A ta guise, mon garçon, s'écria celui-ci, mais surtout ne mets pas le verrou ni la chaîne à la porte du vestibule.

Jorancé fit les mêmes recommandations à Suzanne, et tous deux s'éloignèrent.

— Adieu, Philippe, répéta la jeune fille.

Il s'était déjà engagé dans le sentier de droite.

— Adieu, Suzanne, dit-il.

— Votre main, Philippe.

Pour que sa main atteignît celle de Suzanne, il lui fallait retourner de deux ou trois pas en arrière. Il hésita. Mais elle s'était avancée, et, très doucement, elle l'attirait au bas du sentier.

— Philippe, nous ne devons pas nous quitter ainsi... C'est trop triste ! Revenons ensemble jusqu'à Saint-Elophe... jusqu'à la maison... je vous en prie...

— Non, fit-il brusquement.

— Ah ! gémit-elle, je demandais cela pour rester plus longtemps avec vous... C'est si triste ! Mais vous avez raison. Séparons-nous.

Il lui dit avec plus de douceur :

— Suzanne... Suzanne.

La tête un peu inclinée, elle lui tendit le front.

— Embrassez-moi, Philippe.

Il se pencha et voulut baiser les boucles de ses cheveux. Mais elle eut un mouvement rapide et lui enlaça le cou de ses deux bras.

Il se sentit perdu et tenta un effort désespéré. Les lèvres de Suzanne s'offrirent aux siennes.

— Ah ! Suzanne... Suzanne chérie... murmura-t-il, à bout de forces, en serrant la jeune fille contre sa poitrine...

VIII

Le chemin que suivaient Morestal et son ami fait d'abord un crochet, puis s'élève sur le flanc boisé d'un ravin. Employé jadis pour l'exploitation des forêts, il est encore pavé de grosses pierres qui, les jours où il a plu, couvertes de boue, rendent l'ascension difficile.

En haut de la montée, Morestal souffla.

— On devrait, dit-il, voir Philippe d'ici.

Des nuages légers ternissaient la lumière de la lune, mais on apercevait pourtant à certains endroits dénudés l'autre côté du ravin.

Il appela :

— Ohé !... Philippe !

— Voulez-vous que je vous dise ? objecta Jorancé. Eh bien ! Philippe n'aura pas voulu que Suzanne rentrât seule et il la reconduit, tout au moins jusqu'aux maisons.

(A suivre.)

DERNIÈRE ÉDITION

Le 18ᵉ Corps à l'Ordre du Jour de l'Armée

Notre 18ᵉ corps est cité aujourd'hui au «Journal officiel» à l'ordre du jour de l'armée dans des termes qui seront salués avec une légitime fierté par nos patriotiques populations. Nous les reproduisons textuellement :

18ᵉ corps d'armée : Pour l'énergie dont il a fait preuve en repoussant brillamment toutes les attaques ennemies depuis plusieurs jours et spécialement au cours de la journée du 20 septembre.

Les valeureux officiers dont les noms suivent sont portés à l'ordre du jour avec des mentions dont la simplicité héroïque ira au cœur de tous :

Durand, général commandant la 69e brigade d'infanterie : Pour la bravoure dont il a fait preuve en toutes circonstances et la valeur qu'il a montrée dans le commandement de sa brigade.

Gloxin, colonel commandant le 18e régiment d'infanterie : Belle conduite le 8 septembre. Le 18e régiment d'infanterie a enlevé brillamment, par une attaque de nuit, à la baïonnette, un village puissamment fortifié. Il a fait de nombreux prisonniers et pris un canon.

Chauvin, capitaine au 144e régiment d'infanterie : A commandé sa compagnie avec la plus grande énergie en la maintenant pendant quarante-huit heures, les 14 et 15 septembre, sous un feu des plus violents; a brillamment contre-attaqué une compagnie ennemie qui avait pu s'emparer d'une ferme, et a été blessé par un éclat d'obus au moment où il ramenait ses hommes sur leurs positions.

Orieux, capitaine au 144e régiment d'infanterie : Blessé une première fois, le 13 septembre, une deuxième fois le 14 septembre, n'a pas voulu abandonner le commandement de sa compagnie, qu'il a conduite le 15 à l'attaque. A donné, au cours de ces trois journées de combat et pendant les journées des 16, 17 et 18 septembre, que ses hommes ont passées dans des tranchées, à quelques centaines de mètres de l'ennemi, un exemple au-dessus de tout éloge, de courage, d'énergie et de sang-froid.

Biagne, capitaine au 12e régiment d'infanterie : Blessé à la tête avec contusion à la cuisse et au bras gauche, est revenu, après un pansement sommaire, prendre le commandement de sa compagnie en butte à une violente canonnade.

Tyseron, sous-lieutenant au 144e régiment d'infanterie : Quoique blessé au bras, a conservé le commandement de la compagnie après l'évacuation de son capitaine, l'a maintenue sous le feu avec la plus grande énergie; par les dispositions qu'il avait prises, a empêché l'ennemi de tourner les positions françaises et a participé à la contre-attaque qui a déterminé sa retraite.

Valery, caporal au 144e régiment d'infanterie : Chargé de conduire une patrouille dans une zone très dangereuse, a rempli sa mission sous un feu des plus nourris, l'a continuée malgré la mort de trois patrouilleurs, et a été blessé en rentrant rendre compte à son capitaine de ce qu'il avait vu.

Journay, soldat au 334e régiment d'infanterie; Chanut, clairon au 334e régiment d'infanterie : Belle conduite au feu.

Dauguet, adjudant au 257e régiment d'infanterie : Blessé à la cuisse au combat du 20 août 1914, a continué à commander sa section, l'a fait replier sous le feu de l'artillerie et ne l'a quittée pour se rendre à l'ambulance qu'après l'avoir reformée.

Les Allemands avouent leurs échecs

COMMUNIQUE OFFICIEL DU 7 OCTOBRE

Milan, 7 octobre. — Voici le texte du communiqué officiel paru le 7 octobre à Berlin :

«Les continuelles tentatives françaises pour encercler notre aile droite ont étendu le front de bataille jusqu'au nord d'Arras, à l'est de Lille. A l'ouest de Lens, nos troupes d'avant-garde se sont rencontrées avec la cavalerie ennemie. Il n'y a rien eu de décisif dans les nouvelles contre-attaques au delà de la ligne Arras-Albert-Roye. Sur le front de la bataille, entre l'Oise et la Meuse, de même qu'autour de Verdun, en Lorraine et en Alsace, la situation est inchangée. »

Le «Petit Parisien», qui publie ce document, ajoute les réflexions suivantes :

«Ce communiqué mérite d'être rapproché de notre communiqué d'avant-hier. Il le corrobore à peu près exactement, ce qui est significatif, vu les réticences observées, et pour cause, par l'état-major allemand.»

L'Allemagne donne des Signes de Lassitude

Rotterdam, 9 octobre. — En Westphalie, l'opinion publique est notoirement déprimée. Le nombre des blessés a fortement ému. On souffre de l'alimentation, qui devient chère et de mauvaise qualité, à la différence de ce qui se passe à Berlin. Dans la capitale, en effet, on ne laisse voir que des blessés peu gravement atteints, et la commission pour la fixation du prix des denrées prend toutes les mesures et fait même certains sacrifices pour empêcher autant que possible la hausse des cours. Les autorités tiennent à maintenir l'apparence de l'animation et du bien-être à Berlin. Le taux de l'escompte de la Banque d'Empire a été élevé à 5 3/4 %.

Le «Vorwaerts» publie dans son numéro du 6 octobre un article où se trahit un sentiment de lassitude en présence des perspectives d'une campagne d'hiver.

Utilisation des Races bovines

L'attention du ministre de l'agriculture a été attirée sur les difficultés résultant pour l'agriculture de la disparition d'un trop grand nombre de bœufs de travail dans les environs de Paris et le nord de la France.

Il a confié à M. Charles Deloncle, ingénieur agronome, inspecteur général honoraire du ministère de l'agriculture, une mission en vue de rechercher les ressources qui pourraient être fournies à cet effet par les races de travail des départements du Massif central.

Un Manifeste allemand à l'Armée française

Paris, 9 octobre. — La nouvelle était parvenue des tentatives allemandes tendant à démoraliser nos troupes ou les populations voisines des lignes de feu, à l'aide de proclamations. Voici le texte d'un Manifeste lancé par un taube sur la région de l'Est le 5 octobre.

Imprimée sur papier rouge, cette proclamation se recommande par la pureté de son style. Nos troupes ont déjà su lui donner la réponse congrue :

«Soldats français,

»Les Allemands ne font la guerre qu'au gouvernement français, qui sacrifie vous et votre patrie à l'égoïsme des Anglais. Votre commerce, votre industrie, votre agriculture seront ruinés par cette guerre, tandis que les Anglais seuls en auront un profit énorme. C'est vous qui tirez les marrons du feu pour les Anglais.

»Les nouvelles répandues par votre gouvernement, que les Russes sont près de Berlin, sont fausses. Au contraire, les Russes ont été vaincus par nous en deux grandes batailles. 150,000 Russes ont été faits prisonniers, et le reste a été chassé du territoire allemand.

»Soldats français,

»Rendez-vous, afin que cette guerre qui va ruiner votre patrie soit finie le plus tôt possible. Soyez convaincus que les soldats faits prisonniers et les blessés sont très bien traités chez nous.»

La Propriété de M. Poincaré bombardée

Il n'a pas suffi aux Allemands de détruire la cathédrale de Reims; il y a quelque temps ils avaient violé à Nubecourt la sépulture de la famille Poincaré, et hier, des hauteurs de la Meuse, près de Saint-Mihiel, ils ont, avec de la grosse artillerie, exécuté un tir systématique et à longue portée sur la propriété personnelle de M. le Président de la République à Sampigny.

Aucune raison militaire ne justifiait ce choix; la preuve en est que seule la maison du Président a souffert. On dirait que le reste du village a été jusqu'ici volontairement épargné.

Collision de deux Torpilleurs

LES EQUIPAGES SONT SAUVÉS

Toulon, 9 octobre. — On signale que ce matin, entre six et sept heures, au large des îles Porquerolles, les torpilleurs *338* et *347* se sont abordés, et ont coulé par trois cents mètres de fond. Il est inutile de penser à les renflouer. Grâce au sang-froid des officiers et de tous les hommes, les deux équipages ont été sauvés au complet. Seul un matelot est assez grièvement blessé.

Un Episode émouvant de l'Occupation de Roye par les Allemands

Paris, 8 octobre. — Voici, d'après la «Liberté», un épisode émouvant de l'occupation de Roye par les Allemands :

«C'était le 9 septembre; depuis deux jours les Allemands occupaient de nouveau Roye. Ils avaient séjourné une première fois dans la petite cité du Santerre du 30 août au 4 septembre, et ne s'étaient signalés que par un acte de vandalisme, l'incendie d'une sucrerie.

»Dans la matinée du 9 avait lieu un enterrement. A l'église, au moment où l'on célébrait la cérémonie mortuaire, une auto-mitrailleuse française arriva dans la petite ville et se mit à canarder le poste allemand installé dans la mairie, sur la place.

»Furieux, les Allemands se précipitèrent, au nombre d'une cinquantaine, dans l'église et, au grand émoi des assistants, empoignèrent les deux prêtres qui officiaient et les deux chantres, et, sans même leur donner le temps d'enlever leurs ornements religieux, les firent sortir et marcher devant, sous le feu de l'auto-mitrailleuse française. C'est miracle qu'ils aient échappé aux balles.

»Pour épargner les quatre malheureuses victimes de la sauvagerie allemande et pour ne pas se laisser prendre par un ennemi bien supérieur en nombre, l'auto-mitrailleuse disparut. Pendant ce temps, la foule s'était enfuie de l'église par la sacristie et les jardins environnants, et le cercueil resta sans officiant ni assistants.

»Les Allemands ne lâchèrent point leurs quatre victimes, ils les firent monter chacune dans une auto, les obligèrent à se tenir debout, et les conduisirent ainsi à Chauny, où était installé l'état-major allemand. Ils voulaient sans doute terroriser les villages où devait passer ce lamentable convoi.

»A Chauny, les deux prêtres et les deux chantres restèrent pendant plus de vingt-quatre heures sans boire ni manger, et furent gardés prisonniers pendant trois jours. Ils ne durent d'être relâchés qu'à l'intervention du professeur d'allemand du collège de Chauny qui, à force de parlementer et de négocier, les fit remettre en liberté.

»Ils revinrent à Roye, où on les croyait morts. Roye demeura occupé par les Allemands jusqu'au 22 septembre.»

Les Allemands désespèrent de vaincre

Londres, 9 octobre. — On mande de Copenhague au «Daily News» :

«Les journaux allemands avouent que la situation paraît désespérée. La «Gazette de l'Allemagne du Nord», décrivant des combats dans les Vosges, dit que les troupes se battent jour et nuit depuis trente-sept jours. Les Allemands se trouvent en face d'une situation stratégique très difficile dans le pays montagneux.

Les soldats font un service surhumain. Ils sont presque tout le temps dans des tranchées remplies d'eau et sont soumis à des conditions de vie indescriptibles. Les épreuves que les Allemands ont à supporter sont, rapporte-t-on, presque au-dessus des forces humaines. Les Français se sont fortifiés dans d'excellentes positions. Il est impossible de voir leurs canons, qui sont enfouis dans la terre. Aucun bataillon allemand ne peut se retirer de la ligne de combat pour prendre du repos. Le mauvais temps a occasionné de nombreux cas de maladie.»

Les Communiqués officiels de nos Alliés

A PETROGRAD

Pétrograd, 8 octobre. — Les combats sur le front de la Prusse orientale ont continué le 7 octobre avec le même acharnement. Malgré l'apport de nouvelles forces allemandes, toutes les attaques de l'ennemi dans la région de Wirballen et Philipoff ont été repoussées avec de grandes pertes.

Dans un assaut de nuit, les troupes russes se sont emparées du village de Kamenka, près de Bakalarjeff; elles ont enlevé à l'ennemi plusieurs canons.

Dans la forêt de Massalstchitzna, à l'ouest de Ratschka, nos troupes ont enveloppé pendant la nuit un détachement allemand, dont une partie a été tuée; l'autre a été dispersée et nous a abandonné ses mitrailleuses. Les troupes russes se sont emparées de la ville de Biala.

Dans les autres régions, rien d'important n'est signalé. La lutte contre la garnison de Przemysl continue dans des conditions qui nous sont favorables. Nos troupes ont pris d'assaut un ouvrage fortement constitué de la position principale.

Les Monténégrins devant Sarajevo

Cettigne, 7 octobre. — Les troupes monténégrines opérant contre Sarajevo se rapprochent de plus en plus de la capitale de la Bosnie, en livrant journellement des combats aux troupes autrichiennes destinées à défendre cette ville. Dans la journée du 6, les avant-postes monténégrins ont occupé, après un violent combat, la côte Grog, située à une très faible distance au nord-est de Sarajevo.

L'Espionnage allemand déjoué en Angleterre

Londres, 8 octobre. — Un communiqué officiel démontre que le gouvernement britannique a supprimé l'espionnage allemand en Angleterre. Dès le début de la guerre, l'amirauté et le ministère de la guerre, de concert avec la police, avaient établi un service de renseignements qui durant ces trois dernières années avait réussi à éventer toutes les ramifications anglaises du service d'espionnage allemand. Tous les efforts tentés par l'Allemagne en vue d'obtenir des renseignements sont demeurés virtuellement infructueux.

Au moment précis de la déclaration de guerre, M. Mackenna a fait arrêter les espions notoires et interner plus de deux cents suspects, de sorte que l'organisation allemande d'espionnage s'est trouvée anéantie. Entre temps, des mesures rigoureuses ont été prises pour empêcher le rétablissement de cette organisation.

On vient en outre de promulguer une loi imposant des restrictions aux étrangers. Les installations privées de télégraphie sans fil ont été démontées. La connaissance des faits d'espionnage a été transférée aux tribunaux militaires. Le conseil de guerre doit juger les tentatives faites en vue de faire parvenir des renseignements à l'ennemi.

Un ordre du jour de l'armée allemande, en date du 25 août, démontre que les Allemands ignoraient alors l'envoi d'un corps expéditionnaire britannique sur le Continent, ce qui est la preuve de l'annihilation complète du service d'espionnage allemand en Angleterre.

On ne relève aucune trace de complots en vue de commettre des attentats. Tous les sujets allemands et autrichiens sont étroitement surveillés. Neuf mille hommes susceptibles de porter les armes sont internés dans des camps.

Une Enquête édifiante

Londres, 8 octobre. — On écrit d'Ostende aux journaux de Londres :

«A Huy, le commandant allemand von Baschwitz avait décrété que vingt-trois maisons seraient incendiées sous prétexte que des habitants de la ville avaient tiré sur ses troupes. Le maire, retenu comme otage, put obtenir du commandant que celui-ci, avant de faire exécuter son ordre barbare, fît procéder à une enquête sérieuse sur les faits. Et voici ce que l'enquête établit : c'étaient des soldats allemands ivres qui, saisis d'une panique subite, avaient tiré ces coups de feu au hasard, blessant grièvement un sous-officier et un soldat allemands.

»Le commandant von Baschwitz fit alors paraître une proclamation sévère dans laquelle il reprocha leur conduite à ses soldats et leur défendit de tirer un seul coup de feu sans l'ordre formel de leurs officiers ou d'incendier des maisons et de se livrer au pillage sans avoir reçu des ordres à cet effet.»

Un Député pris comme Otage (?)

Béthune, 9 octobre. — D'après des renseignements parvenus ici mais dont on n'a pas encore pu obtenir confirmation officielle, M. Basly, député et maire de Lens, aurait été pris comme otage par les Allemands.

Un Maire tué par un Obus

Le feld maréchal French a signalé au général Joffre la conduite admirable de M. de Verneuil, maire du village de Verneuil. Au cours des opérations qui ont eu lieu dans cette région, pendant les premiers jours de septembre, M. de Verneuil a rendu les plus grands services en recueillant les blessés et en assurant le transport et l'enfouissement des chevaux morts. En accomplissant cette tâche, il tombait mortellement frappé par un obus.

Le général French ajoute «que l'armée britannique regrette la mort de ce brave gentleman français, qui a donné sa vie au service des alliés de son pays».

CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni vendredi matin, sous la présidence de M. Poincaré.

LES ALLOCATIONS AUX FAMILLES DES APPELES

Il faut appliquer la loi dans un large esprit d'humanité

M. Malvy, ministre de l'intérieur, a soumis au conseil une circulaire sur l'application de la loi du 5 août 1914 relative aux allocations aux familles nécessiteuses dont le soutien est sous les drapeaux.

L'EMISSION DES BONS DE LA DEFENSE NATIONALE EST UN SUCCES

M. Ribot, ministre des finances, a communiqué au conseil le chiffre des bons de la Défense nationale émis du 15 septembre au 5 octobre. Il s'élève à 217 millions 752,100 fr.

Du 1er au 5 octobre, le montant des bons placés par les comptables du Trésor, des régies financières et des postes a atteint le chiffre de 65 millions 413,000 fr.

Le placement par les receveurs des postes commence à devenir important.

La proportion des bons à un an ou à six mois est notablement supérieure à celle des bons à trois mois, et elle ne cesse de s'accroître.

Les résultats obtenus jusqu'à ce jour sont donc très encourageants.

LES OPERATIONS DE LA FLOTTE FRANÇAISE DANS L'ADRIATIQUE

M. Augagneur, ministre de la marine, a indiqué au conseil que la flotte française, sous les ordres de l'amiral de Lapeyrère, après avoir ravitaillé Antivari, a visité les îles de l'Adriatique entre Cattaro et Lisa, et s'est présentée devant Raguse et Gravosa.

Les autorités autrichiennes de Raguse, à la vue des cuirassés, ont, avec les notables, quitté la ville sur deux trains lancés à toute vapeur. La population italienne et slave est restée très calme.

Il eût été facile de réduire Raguse en cendres si notre armée navale suivait l'exemple des Allemands. La fuite des autorités a suffi; nous ne pouvions songer à frapper une population dont nous connaissons les sympathies pour la France. L'escadre s'est bornée à détruire les phares et la télégraphie sans fil de Gravosa, instruments d'utilisation militaire.

Au phare Pittini, le contre-torpilleur *Sabretache* a fait quelques prisonniers.

Les bâtiments autrichiens se sont, comme d'ordinaire, prudemment cachés dans Cattaro et Pola. Un aéroplane, plus brave, a jeté deux bombes inutiles à la mer et a été démoli par les canons de Lovcen.

LE CONSEIL DE SAMEDI

Les ministres ne tiendront pas samedi matin leur conseil habituel. Ils se réuniront dans l'après-midi, à deux heures et demie, sous la présidence du Président de la République.

Pour les Familles des Appelés

Voici le texte de la circulaire interministérielle relative à l'application de la législation sur les allocations et majorations dues aux familles nécessiteuses dont les soutiens sont sous les drapeaux :

Des constatations faites dans diverses régions de la France ont établi que la circulaire interministérielle du 23 août 1914, qui paraissait devoir suffire à assurer sur tout le territoire l'application uniforme de la loi du 5 août 1914, a fait l'objet, en quelques-unes de ses parties, d'interprétations différentes.

L'application de la loi a donné lieu, à la fois, à des mécomptes et à des abus.

Il faut que cette loi soit appliquée dans un large esprit d'humanité mais il faut aussi éviter tout gaspillage et exercer un contrôle rigoureux sur les deniers de l'Etat.

I

Le bénéfice de la loi doit être accordé à toutes les familles nécessiteuses, c'est-à-dire à celles que le départ d'un de leurs membres a privées de leurs moyens d'existence : ne sauraient toutefois être considérées comme nécessiteuses les familles dont les moyens d'existence, quoique réduits, resteraient cependant suffisants.

Le fait de posséder une petite maison ou un petit lopin de terre, de payer quelques francs d'impôt foncier, ou une petite patente, le fait d'être métayer ou fermier, ne suffit pas à exclure, sans examen, le demandeur du bénéfice de l'allocation.

De plus, on ne peut, en aucun cas, réduire les taux d'allocations ou de majorations qui restent fixés, l'un à 1 fr. 25, l'autre à 0 fr. 50.

Par contre, ne saurait ouvrir au profit de leurs familles un droit au bénéfice de la loi du 5 août 1914 l'appel sous les drapeaux :

1. Des employés et agents des diverses administrations de l'Etat; des employés des manufactures et arsenaux dépendant également de l'Etat, qui continuent à toucher, pendant la durée de la guerre, les traitements ou salaires dont ils jouissaient avant la mobilisation;

2. Des employés des administrations départementales et communales, au cas où ceux-ci bénéficient, de la part du département ou de la commune, de la même mesure de faveur;

3. Des employés et ouvriers dont les salaires seraient maintenus par les patrons au profit de leurs familles pendant la durée de la guerre.

II

Les allocations et majorations sont dues aux familles des militaires appelés ou rappelés sous les drapeaux (§ 1 de la circulaire), aux familles des mobilisés (§ 3 de la circulaire).

Par les mots «appelés», «rappelés», «mobilisés», il faut entendre :

1. Les appelés ou rappelés (aussi bien ceux de l'armée active que des réserves);

2. Les engagés volontaires de toutes catégories.

Par contre, les allocations ne sauraient être maintenues aux familles des hommes de l'armée territoriale et de la réserve de l'armée territoriale, non encore mobilisés.

III.

Les allocations et majorations sont accordées pendant la durée de la guerre (§ 1 de la circulaire ministérielle).

Elles sont dues, quel que soit le sort du militaire (art. 1 de la loi du 5 août 1914).

En conséquence, les allocations doivent être accordées aux familles des militaires, même si leurs soutiens sous les drapeaux sont :

1° Tués à l'ennemi;

2° Disparus;

3° En congé de convalescence;

4° Renvoyés dans leurs foyers.

Dans ce dernier cas, il faut distinguer :

a) Le militaire renvoyé dans ses foyers a obtenu un congé de réforme n° 1: il reçoit, par suite, une gratification ou pension du ministère de la guerre. Dès lors, sa situation, se trouvant modifiée, doit être examinée de nouveau par les commissions cantonales, qui décident si l'allocation journalière doit ou non lui être maintenue.

En cas de suppression, la décision ne pourra partir que du jour de l'attribution de la gratification ou de la pension.

b) Le militaire a été renvoyé dans ses foyers mais reste susceptible de recevoir un nouvel appel.

Les allocations accordées dans ce cas ne doivent être maintenues que pour les huit jours qui suivent le retour du mobilisé dans ses foyers. Les maires devront être invités à faire connaître aux préfets et sous-préfets la date de ce retour, et, à partir de ce jour, les allocations et majorations devront cesser d'être payées.

c) Au contraire, les hommes sont renvoyés dans leurs foyers ou placés en sursis d'appel, après avoir été mobilisés et mis par l'autorité militaire à la disposition de certaines industries indispensables à la défense ou à la vie nationale (fabrication du matériel de guerre, ouvriers boulangers, minotiers, etc.).

Ces hommes touchant leurs salaires, leurs familles ne sauront, dès lors, prétendre au bénéfice de la loi.

Les allocations revivront « ipso facto » lors d'une nouvelle convocation sous les drapeaux des hommes visés aux paragraphes b et c.

IV

Il importe que les commissions cantonales ne perdent pas de vue que si toute demande admise entraîne de plein droit l'allocation journalière, la majoration est facultative. Celle-ci est due pour les enfants âgés de moins de seize ans, mais à la condition qu'ils soient réellement à la charge du soutien de famille.

V

L'octroi de l'allocation ou des majorations journalières ne saurait faire obstacle à la continuité des sommes allouées par les Bureaux de bienfaisance ou les allocations accordées aux familles nombreuses par application de la loi du 14 juillet 1913 et aux femmes en couches en vertu de la loi du 17 juin 1913.

Par contre, les effets de la loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables ne pourront se cumuler avec ceux de la loi du 5 août 1914.

A cet égard, il y a lieu de distinguer si le vieillard était à la charge exclusive ou partielle de son fils.

Dans le premier cas, il devra recevoir l'allocation de 1 fr. 25 prévue par la loi du 5 août 1914. Dans le deuxième cas, s'il était bénéficiaire de la loi de 1905, et si déduction avait été faite dans son allocation mensuelle de la quote-part à la charge du fils mobilisé, il devra toucher le taux plein de la loi de 1905.

Enfin, si le fils ne subvenait en rien aux besoins de son père, la situation de ce dernier, n'étant pas changée, ne lui donnerait aucun droit à l'allocation de 1 fr. 25.

VI

Il y aura lieu à remboursement au Trésor du montant des allocations ou majorations indûment touchées quand il sera établi que celles-ci avaient été accordées sur de faux renseignements donnés par les intéressés ou à leur instigation.

Ce que disent les Journaux

LA PRESSE FRANÇAISE

La Situation militaire

Du lieutenant-colonel Rousset dans le **Petit Parisien** :

«Si les Allemands avaient espéré obtenir dans le Nord la décision de la grande bataille engagée depuis près de trois semaines, ils doivent maintenant déchanter. Pour faire l'effort qu'ils jugeaient irrésistible, ils avaient dû pas mal dégarnir le centre, ainsi que le constate le dernier communiqué, et demeurer là dans l'expectative dont ils ne pouvaient rien attendre. Peut-être même avaient-ils appelé également à la rescousse quelques troupes de leur gauche. A la faveur de ce grossissement tout local de leurs effectifs ils livraient dans la région d'Arras, puis plus tard entre la Somme et l'Oise, des combats furieux et répétés, ils esquissaient même un mouvement débordant à large envergure par le nord de Lille, sur la ligne Tourcoing-Armentières, et telle était leur présomptueuse assurance qu'une grosse masse de cavaliers était réunie dans ces parages, apparemment pour achever, suivant les rites usuels de la guerre, une victoire dont on ne doutait pas.

»Or voici comment aujourd'hui se présentent les affaires. Au delà d'Arras, l'ennemi a reculé sur plusieurs points devant une contre-offensive vigoureuse, qui se poursuit, nous assure-t-on, dans de bonnes conditions entre la Somme et l'Oise. Dans la région de Roye, il a perdu à peu près toute l'avance qu'il avait prise un moment, et quant à cette cavalerie dont la mission consistait à jeter l'épouvante dans nos rangs et à transformer en déroute une défaite hypothétique, elle est à peu près refoulée par la nôtre. Pendant ce temps, les Belges se sont avancés assez loin de leur base. Tout ce que je pourrais dire encore sur la situation dans le Nord, je le tais par prudence. Il m'aura suffi de montrer les brillants résultats déjà acquis là par le courage de nos soldats et l'habileté de leurs chefs.»

La Cavalerie allemande

Du général Cherfils, dans l'**Echo de Paris** :

«La cavalerie est l'arme des grands sacrifices de la bataille. Pour que les Allemands lancent à l'avant tout ce qu'ils peuvent avoir d'escadrons, il faut que ce soit pour courir à parer à un grand danger. C'est d'une évidence éclatante. La cavalerie allemande s'est soigneusement dérobée à toute rencontre avec la nôtre. Lorsqu'un corps de cavalerie s'en est allé, dans le milieu d'août, au nord de Liége, jusque sur la Deyle, il n'a pas rencontré de force à cheval quelconque qui se soit dressée devant lui. Qu'à l'heure présente, cette cavalerie allemande, si prudente, prenne la résolution de se jeter en avant, c'est un signe, un geste de sacrifice suprême.

»Les Bernhardi de l'avant-guerre avaient claironné insolemment que, dès le début, nous assisterions à une attaque torrentielle de la cavalerie allemande, impatiente de prendre sur la nôtre une suprématie décisive. De cavalerie d'outre-Rhin, jusqu'ici néant! Aujourd'hui, à l'heure suprême, elle sort enfin, cette cavalerie allemande! Quelle figure aura-t-elle devant la nôtre? Le tournoi aura-t-il été un choc moral, un choc physique ou bien une vague mêlée indécise? Question passionnante pour l'esprit, angoissante pour nos cœurs. Mais n'oublions pas que depuis deux mois tous les pelotons allemands ont fait demi-tour devant nos patrouilles, et pensez que derrière les escadrons allemands, il n'y a que des «éléments.»

L'Echec des attaques allemandes

Du **New-York Herald** :

«La bataille s'est complètement déplacée. Elle se livre actuellement dans le Nord et jusqu'à la mer du Nord, ainsi que nous l'indiquent les communiqués. L'ennemi s'efforce de trouver un endroit où percer nos lignes. Après la bataille de tranchées, il essaie d'établir une bataille de cavalerie. Quelle sera la surprise qu'il trouvera de ce côté?

»Du côté de Roye, les troupes allemandes se sont heurtées à une résistance violente des troupes alliées. Ces dernières ont repris les positions qu'elles avaient dû céder. Le coin enfoncé dans nos défenses s'est émoussé. Du côté des Hauts de Meuse, l'ennemi a dû reculer au nord d'Hattonchâtel, ce qui met en position critique ses forces dirigées sur Saint-Mihiel. Il a échoué dans ses tentatives sur Apremont.

»Tout cela est encourageant. Ajoutez que nos alliés belges résistent héroïquement dans leur forteresse d'Anvers et maintiennent les adversaires devant leurs lignes. La vaillance belge est superbe.»

La «Kultur» germanique

D'**Excelsior** :

«Si nous voulions une preuve irrécusable de leur complicité, ne la trouverions-nous pas dans l'arrogante proclamation d'un de leurs maîtres les plus célèbres, ce Gerhart Hauptman, que Paris avait admiré, choyé, [...] témoignage de son parfait mépris. Quoi qu'on dise, l'impérialisme a si bien nivelé les cerveaux, qu'il n'y a plus qu'une mentalité allemande, une science allemande, un art allemand; leurs archéologues, leurs chimistes, leurs architectes coopèrent à l'œuvre de la plus grande Germanie. Tous les moyens sont bons à leurs yeux pour créer et consolider dans tous les domaines la prépondérance germanique : le feu purifie les vieilles villes et les humbles hameaux, le sang des vieillards et des enfants féconde la moisson, qui se lèvera demain blonde et prospère. N'en doutez pas, les intellectuels d'outre-Rhin approuvent le pillage, l'assassinat et l'incendie. Boutons-les dehors!»

Détruisons leurs Usines!

De l'**Echo de Paris** (Billet de Junius) :

«Avec le «Times», j'estime que nous devons aller en Allemagne, non pas pour y jeter bas les sanctuaires ou les demeures paisibles, mais bien pour détruire les arsenaux, les chantiers de construction, les forteresses, en un mot pour y briser cette formidable organisation guerrière, qui, si elle subsistait, serait une perpétuelle menace pour la paix européenne. Ce n'est donc ni la cathédrale de Cologne, ni le musée de Dresde, ni Bonn ou Heidelberg que nous devrons faire disparaître, mais les usines de Krupp et les chantiers de Stettin. Voilà le vrai but à atteindre.

»Tant qu'il ne le sera pas, ne nous déclarons pas satisfaits, nous et nos alliés, car c'est à ce prix seul qu'à l'avenir nous sauvegarderons la paix de nos foyers et la vie de nos enfants. Que la bête maudite soit mise désormais hors d'état de nuire!»

Les Citations à l'Ordre du Jour

De M. Clémenceau, dans l'**Homme Enchaîné** :

«Lecteurs, je vous recommande la noble et réconfortante émotion de la liste des citations à l'ordre de l'armée. Là, vous trouverez la leçon supérieure des jours poignants où nous vivons. Je ne veux citer aucun nom parce que ce serait faire injure à tous les autres. Lisez, vous dis-je, et dites s'il ne vous viendra pas une fierté d'être de ce même sang d'où tant de héros sans célébrité sont sortis.

»Lisez, lisez. Quand vous aurez commencé, vous ne vous arrêterez pas. L'un s'est fait tuer sur ses pièces parce que ses soldats faiblissaient, et par son muet exemple — ô miracle! — les a ramenés. L'autre extirpe avec son couteau la balle qui l'a frappé, et retourne au feu jusqu'à la fin. Celui-ci, quand ses pièces n'ont plus de munitions, se jette dans la tranchée pour combattre à côté de l'infanterie ou, le bras cassé, l'épaule déchirée, il continue de pousser ses hommes à l'ennemi. Celui-là ramène sa compagnie sous le feu le plus violent, et quand elle est obligée de se retirer, il reste pour emporter les blessés, et reçoit la balle qu'il avait si glorieusement gagnée. Je n'en finirais pas.»

Après 26 Jours de Lutte

Du **Temps** :

«Nous arrivons au vingt-sixième jour de la bataille. La situation continue à être stationnaire dans son ensemble. Sur la plus grande partie du front, les deux adversaires échangent, il nous paraît, des coups de canon et de fusil, mais le feu n'a pas l'intensité qui permettrait à l'infanterie une attaque décisive.

»Sur quelques points, l'action est un peu plus vive, à Roye, par exemple, où, par suite d'un fait local, l'ennemi avait un moment progressé; le terrain cédé a été reconquis, l'ennemi repoussé et la situation rétablie. De part et d'autre, on cherche à obtenir à l'aile ouest la solution qu'on n'a pu arracher sur le front.

»Les deux armées se déroulent sur la ligne Compiègne-Arras, et de là, encore, c'est sur cette partie de la ligne de bataille qu'elles portent toutes leurs forces encore disponibles. C'est sur cette partie de la ligne que les Allemands ont dû porter les troupes qu'on ne trouve plus en Belgique, et celles qu'ils ont retirées du nord de l'Aisne, où, nous dit le communiqué d'hier, leur densité semble avoir diminué. Cette partie du front s'étend d'une façon continue; les opérations des deux cavaleries se développent maintenant presque jusqu'à la mer du Nord.

»Dans cet ordre d'idées, celui qui aura le dernier mot est celui qui aura le plus longtemps des troupes à engager. Les ressources des armées anglo-françaises sont loin d'être épuisées; de nouveaux renforts arrivent tous les jours, renforts d'une qualité bien supérieure aux éléments de la landwehr ou du landsturm que les Allemands pourraient leur opposer. La situation doit donc être considérée comme bonne, d'autant plus que ces tentatives de mouvement débordant transportent de plus en plus la lutte hors de notre territoire. Ce n'est peut-être pas pour les Allemands une retraite absolue, mais c'est une

Communiqué Officiel du 9 Octobre (15 h.)

La situation générale n'a pas subi de modification.

A notre aile gauche, les deux cavaleries opèrent toujours au nord de Lille et de La Bassée, et la bataille se poursuit sur la ligne jalonnée par les régions de Lens, Arras, Bray-sur-Somme, Chaulnes, Roye et Lassigny.

Au centre, de l'Oise à la Meuse, on ne signale que des actions de détail.

A notre droite, en Woëvre, il y a eu une lutte d'artillerie sur tout le front.

En Lorraine, dans les Vosges et en Alsace, pas de changement.

BOSNIE. — Les troupes monténégrines ont continué leur marche dans la direction de Sarajevo jusqu'à la ligne fortifiée qui protège la ville à une distance de huit kilomètres.

BULLETIN DES OPÉRATIONS NAVALES

(Communiqué officiel de la Marine)

La Situation actuelle

La *Grand Fleet*, ensemble des *Home Fleets*, continue sa surveillance de la mer du Nord, mais aucun navire ennemi n'y a paru ces derniers temps en dehors des unités de flottilles.

L'amirauté britannique a établi dans la mer du Nord des barrages de mines dont elle a fait connaître l'emplacement; nous avons agi de même pour l'Adriatique; il est à remarquer qu'au contraire les mines allemandes ont été mouillées sans aucun avertissement, ce qui a causé la perte de nombreux navires neutres.

En Méditerranée, les forces navales franco-anglaises maintiennent le blocus de l'Adriatique et assurent la liberté de la mer, permettant aux convois de troupes de passer en toute sécurité.

Dans les mers lointaines, les croiseurs anglais, russes, japonais et français protègent les routes commerciales et poursuivent les corsaires allemands.

Dernières Opérations maritimes

I. — Le 22 septembre, les croiseurs cuirassés allemands *Sharnhorst* et *Gneisenau* sont apparus devant Tahiti, et ont assailli cette île si riante, sans défense, que sa beauté et la douceur de ses habitants semblaient mettre à l'abri des cruautés de la guerre. Il n'y avait à Papeete qu'une canonnière désarmée, la *Zélée*; les croiseurs ennemis l'ont coulée et, par le feu de leurs grosses pièces, ont détruit une partie de la ville. Le *Sharnhorst* et le *Gneisnau*, sans avoir débarqué de troupes ni arboré le drapeau allemand sur l'île, ont ensuite repris le large, route au nord-est.

II. — A la même date du 22 septembre, le croiseur allemand *Emden* a lancé quelques obus sur Madras; il était le lendemain devant Pondichéry, qui n'a pas été canonné.

III. — Le *Dupetit-Thouars* s'est rendu à Lisbonne le 6 octobre, à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation de la République portugaise.

IV. — Un sous-marin anglais (le *E-9*) a attaqué et coulé un destroyer allemand près de l'île Borkum (embouchure de l'Ems).

Sur Terre

I — En effectuant une ronde en train blindé, le 20 septembre, entre Montdidier et Roye une compagnie de fusiliers marins (lieutenant de vaisseau Pinguet, officier des équipages Bonomet) a eu un engagement avec un parti de cavalerie allemande, accompagné d'artillerie; nous avons eu quelques tués et blessés.

II. — Des contingents de canonniers marins ont été constitués pour servir à terre avec des pièces de marine, en France et hors de France.

Le Calepin de route d'un Officier saxon

L'Aveu des Pillages et des Massacres

Paris, 9 octobre. — On a récemment trouvé dans un calepin d'un officier de l'armée saxonne la preuve des atrocités commises par l'armée allemande depuis le début de la campagne. Cet officier a noté ses impressions quotidiennes du 9 août à fin septembre. Les notes ont été d'abord prises dans la région de Gouvry, au nord-est de Roussalize. Le régiment a passé à Herpigny, Baclain, et marché sur Mont-le-Ban. Le 17 août, il se trouve dans cette localité et voici la traduction des notes de l'officier :

«Je visite le petit château, qui appartient à un secrétaire du roi des Belges. Nos hommes se sont conduits comme des vandales. D'abord, on a pillé la cave, puis on s'est rabattu sur les chambres, et on y a tout bouleversé. On a même fait des tentatives d'effraction sur les coffres-forts. Tout est pêle-mêle : magnifiques meubles, soieries, porcelaines brisées. Nos hommes ont emporté des tas de choses inutiles pour le plaisir de marauder. Le régiment se dirige sur Marche. La chaleur est accablante, il y a beaucoup d'éclopés.»

Le 1ᵉʳ août, l'officier saxon se trouve à Sevet. Alerte de nuit. On fusille un Belge accusé d'espionnage.

Le 23 août dans une marche sur Lisogne, la compagnie de l'officier s'égare. Elle est canonnée. Elle se replie.

«Nos hommes disent qu'ils ne peuvent plus avancer parce que les franc-tireurs les fusillent des maisons. On s'empare des soi-disant franc-tireurs. On les place sur trois rangs, pour qu'un même coup de fusil abatte trois hommes à la fois.

»Nous prenons position le long de la Meuse. Ma compagnie entre dans le village de Bouvines. Nos hommes se sont comportés comme des vandales. Tout a été bouleversé. Le spectacle des cadavres de tous les habitants tués défie toute description. Il ne reste plus une seule maison debout. Nous retirons de tous les coins les survivants les uns après les autres, et on fusille en bloc hommes, femmes et enfants trouvés dans un cloître qui a été incendié.

»Le 26 août, la colonne passe à Villers-en-Fagne où la population avait averti les Français du passage de nos troupes. Aussi mettons-nous le feu au village après avoir fusillé le curé et quelques habitants. Nous franchissons la frontière française. On cantonne à Gui-d'Ossus. Le village est en feu. Cette pittoresque petite commune a été incendiée, bien qu'innocente. Un cycliste, en tombant avait fait partir son fusil. Il a prétendu aussitôt qu'on avait tiré sur lui. Là-dessus, on a jeté tous les habitants dans les flammes. De telles horreurs ne se reproduiront plus, je l'espère.

»A Leppès, on a tué deux cents habitants, parmi lesquels il devait se trouver des innocents. A l'avenir, on devra procéder à une enquête et établir la culpabilité des gens avant de les fusiller.

»Le 29 août, combat violent à Perrière-Dommery : les Saxons se mesurent avec les turcos, qui se servent avec une admirable activité des buissons pour se dissimuler. L'instruction de l'ennemi est remarquable pour la bonne utilisation du terrain.»

Au commencement de septembre, le 178e est à Rethel; l'officier saxon note :

«L'intérieur des maisons est charmant. Il y a en France une classe moyenne qui possède des meubles magnifiques, partout des meubles de style, de belles soieries, mais dans quel état, grand dieu! Tout est en morceaux. Les vandales n'auraient pas pu commettre plus de dégâts. Les chefs de colonne en sont responsables, car ils auraient pu empêcher le pillage et les destructions. Les dégâts se chiffrent par millions. Les coffres-forts ont été forcés.»

L'officier saxon continue :

«Dans la maison d'un avoué, arrangée avec beaucoup de goût, on a brisé en mille morceaux une collection de vieilles faïences et d'objets d'art orientaux.»

Malgré les critiques qu'il adresse aux troupes allemandes et à leurs chefs, il céda lui-même à la contagion et suit leur exemple : il écrit naïvement :

«Moi-même, je n'ai pu m'empêcher d'emporter par ci par là de petits souvenirs. Je trouve un superbe imperméable et un appareil photographique que je destine à Félix.»

Après de nombreux combats et des marches accablantes, le 178e se trouve le 22 septembre à Amifontaine. L'officier saxon est démoralisé :

«Je suis convaincu, écrit-il, que ce pays-ci nous servira de tombeau.»

Nous arrêtons là les citations de ce document accablant pour l'armée allemande qui se venge sur de paisibles habitants des échecs que lui ont fait subir nos troupes.

Des Bombes contre les Hangars des Zeppelins

Amsterdam, 9 octobre. — Une dépêche de Cologne annonce qu'hier après-midi un aéroplane ennemi a jeté une bombe sur les hangars des zeppelins, à Cologne, mais sans causer de dommages. Un autre aéroplane a survolé Dusseldorf, et lancé une bombe sur le garage des zeppelins. Celle-ci a produit quelques dégâts.

Une Croisière du « Goeben »

Le «Daily Mail» publie la dépêche suivante :

Athènes, 9 octobre. — Une escadre turque, comprenant les «Goeben», «Torgut» et «Barbarossa», tous anciens cuirassés allemands, a quitté la mer de Marmara.

Le Prince Ghika à Scutari

Cettigne, 8 octobre. — Selon les nouvelles parvenues ici, le prince Ghika, qui est arrivé à Scutari, essaierait de profiter du moment critique actuel pour se proclamer prince d'Albanie. La panique règne à Scutari; plusieurs familles abandonnent la ville. Le désaccord persiste entre les musulmans et

DÉPÊCHES DE LA NUIT

COMMUNIQUE OFFICIEL du 9 Octobre (22 h.)

Rien de nouveau à signaler sinon une vive action dans la région de Roye où, depuis deux jours, nous avons fait 1,600 prisonniers.

Nouveau Bombardement de Reims

Reims, 8 octobre. — Les Allemands ont recommencé à bombarder Reims. La commission, dont font partie notamment MM. Mollard et Payelle, chargée d'enquêter sur les violations du droit des gens, était arrivée hier dans notre ville en automobiles. Elle fut bientôt repérée, et on envoya dans sa direction des obus qui n'atteignirent aucun commissaire, mais qui tuèrent des passants. On croit que les Allemands, qui sont informés de tout, pensaient qu'ils s'agissait du cortège du Président de la République.

La Prise des Tranchées au Nord de Soissons

Londres, 9 octobre. — Le correspondant du «Daily Telegraph» remarque que la prise des tranchées allemandes au nord de Soissons a une très grande importance. Soissons est à l'aile droite de la ligne fortifiée derrière laquelle les Allemands ont résisté avec tant de ténacité durant ces trois dernières semaines. C'est grâce à la force de résistance de cette ligne aux attaques du front des alliés que les Allemands ont pu faire pivoter leur aile gauche en vue de pratiquer une brèche dans l'aile gauche des alliés.

Von Kluck ayant renforcé son aile droite avec les troupes au nord de l'Aisne et ayant concentré quatre ou cinq corps d'armée, espérait que les alliés étendraient leur aile gauche si loin vers le nord qu'ils seraient incapables de résister à une attaque vigoureuse sur un point déterminé. Il a jusqu'ici échoué.

Aussi loin qu'on remonte dans l'histoire des guerres, aucun général n'a jamais essayé de retirer de leurs positions fortifiées un million d'hommes, serré de près par un ennemi numériquement presque aussi fort et moralement même plus fort. L'expérience sera intéressante à suivre. Nous savons déjà quelle sérieuse pression est exercée sur l'aile gauche de von Kluck, qui est continuellement obligé de la rejeter de plus en plus en arrière, augmentant ainsi la distance qui sépare son armée de celles de von Bulow et du prince de Wurtemberg.

Au moment où ses deux armées quitteront leur retranchement ou se retireront vers le nord, les difficultés de von Kluck seront augmentées sans mesure. Il faudra enlever l'artillerie lourde de ces emplacements et la ramener vers le nord avant que l'infanterie puisse abandonner ses positions. Ce sera une tâche extrêmement difficile, bien que l'armée allemande ait à sa disposition plusieurs lignes de chemins de fer.

Les Opérations anglaises

Londres, 9 octobre. — Le bureau de la presse anglaise publie quelques détails sur les opérations du front.

A la date du 21 septembre, les aviateurs anglais avaient couvert depuis le commencement de la guerre environ 87,000 milles, étant restés 1,400 heures dans les airs.

Les prisonniers allemands disent que le feu des troupes anglaises les cloue littéralement sur le sol.

Quand l'infanterie anglaise attaque l'ennemi, qui n'est pas fortement retranché, ses pertes sont légères. Dans une de ces attaques, où les Allemands étaient seulement protégés par une route encaissée et étaient dissimulés dans les fossés, les Anglais ne perdirent que 10 tués et 60 blessés tandis que 400 ennemis se rendirent après avoir perdu 50 tués.

Dernièrement, les attaques de nuit par l'ennemi sont devenues de moins en moins effectives. Les Allemands n'attaquent jamais à la baïonnette.

UNE ILLUSION

On lit dans le «Temps» :

«Paris, 9 octobre. — La durée de la guerre préoccupe tout le monde, et l'on a émis à ce propos des opinions qui sont aussi contradictoires qu'hypothétiques. Parmi les arguments invoqués en faveur d'une prompte terminaison des hostilités, il en est une qui revient fréquemment. On la rencontre à tout instant dans les prévisions des journaux étrangers, comme aussi dans certains organes français. Il s'agit d'une révolution qui renverserait la dynastie des Hohenzollern pour établir à sa place un gouvernement républicain.

»Nous admettons certes que cet événement entre dans les limites des probabilités; mais de nombreuses raisons s'opposent à ce qu'on puisse compter sur sa réalisation spontanée. En outre, quel que soit le gouvernement qui détienne le pouvoir en Allemagne, le but que poursuivent les opérations militaires engagées par les alliés pour répondre à l'agression allemande doit être atteint avant qu'il puisse être question de paix.

»Bien avant la guerre, et au moment où leur vote au Parlement l'approuva, l'attitude des socialistes allemands est la preuve qu'eux aussi avaient foi dans la nécessité d'imposer au monde les bienfaits de la «kultur» et de la civilisation germaniques, en attendant sans doute que vînt leur tour d'imposer au prolétariat universel leur socialisme caporalisé.

»Pour eux, comme pour le peuple allemand, Guillaume restera le kaiser de qui, même vaincu, on respectera l'autorité, à qui on demandera les directions. La formidable organisation guerrière que l'Europe admirait sans l'envier, et qu'elle ne redoute plus, avait donné à tout Allemand, paysan ou aristocrate, ouvrier ou professeur, la même foi absolue dans l'invincibilité de l'armée, dans la suprématie future de la flotte, dans l'indiscutable supériorité de tout ce qui est allemand; d'où l'inéluctable nécessité d'imposer cette supériorité au monde entier, assez stupide pour ne pas l'adopter et s'y soumettre de sol-même.

»Cette foi, l'Allemand même vaincu, la conservera, parce que, loin d'avouer la faillite de leur organisation et leur déconvenue, ceux qui le mènent clameront que la supériorité allemande succombe sous les coups des nations coalisées : l'Angleterre envieuse, la France abâtardie, la Russie barbare, aidées par la traîtrise de l'Italie. Et le public allemand avalera cela comme il avale les fausses nouvelles de l'Agence Wolff, et comme il a béatement admis les mensongères explications de son gouvernement sur les causes de la guerre actuelle.

»C'est un leurre de distinguer entre le kaiser et la caste militaire, d'une part, et le peuple allemand de l'autre. Celui-ci, comme ceux-là, sont aveuglés par le même rêve outrecuidant; dans tout l'empire, c'est la même infatuation insolente, le même bizarre amalgame d'ambition arrogante et de servilisme cauteleux et perfide.

»Vouer aux gémonies le kaiser, le kronprinz, l'odieuse caste des hobereaux et implorer la pitié pour le pauvre peuple allemand, victime récalcitrante, c'est établir un «distinguo» dangereux et illusoire, démenti à tout instant par les cruautés abominables dont se rendent coupables les soldats autant que les officiers, persuadés qu'il leur incombe d'exterminer une race haïe.

»Il faut affirmer, au contraire, l'étroite solidarité de ce peuple et de ses chefs : un peuple a les chefs qu'il mérite. Toute l'histoire du peuple allemand et ses institutions démontrent qu'il est dans son caractère de subir une autorité toujours brutale. Le maître d'école injurie et frappe ses élèves en leur inculquant les rudiments de la culture allemande; au régiment, les soldats de toute classe sociale se laissent gifler, frapper à coups de pied et de poing par des chefs qui leur crachent au visage et les injurient bassement : là-dessus, aucun progrès depuis Frédéric II. L'habitude d'encaisser des horions sans regimber est séculaire chez l'Allemand.

»Ceux qui prédisent cette révolution se gardent bien d'indiquer où et quand elle éclatera et comment elle se propagera. Pour qu'un peuple tout entier se rebelle, il lui faut une cohésion politique que n'a pas la Confédération des Etats allemands, amalgame beaucoup moins homogène qu'on ne le pense. La mobilisation a désorganisé la «Social démocratie», qui d'ailleurs s'est soumise avec autant de docilité et d'empressement que les plus fougueux pangermanistes, et il serait difficile de nous persuader que ce seront les femmes de Prusse et de Bavière, de Saxe et du Wurtemberg, qui vont se charger de fonder une république d'outre-Rhin.»

Encore les « Taube »

Paris, 9 octobre. — Un «Taube» a survolé ce matin le fort de Vincennes; il était au moins à 2,500 mètres de hauteur. Dès qu'on l'aperçut, l'alarme fut donnée et quatre avions, dont un «Nieuport», se lancèrent à sa poursuite. Bientôt, les cinq appareils disparurent à l'est.

Paris, 9 octobre. — Un «Taube» a survolé cette après-midi Compiègne, lançant quatre bombes qui n'ont causé que des dégâts insi-

Dans la Haute-Alsace

L'organe officieux du gouvernement allemand à Strasbourg, la «Strassburger Post», écrit que ces derniers jours ont eu lieu de nouvelles rencontres dans la Haute-Alsace. Dans les environs de Pfetterhausen jusqu'à Cernay, les Français ont construit des fortifications au sud des Vosges et s'y sont établis fortement. Ils ne pourront en être repoussés qu'avec de grandes difficultés. Comme le rapportent certains combattants, les Français ont creusé des tranchées profondes et s'y tiennent à l'abri. L'artillerie allemande n'est presque plus d'aucun effet sur eux.

Une lourde canonnade éveille les échos de la Haute-Alsace à peu près chaque jour, si bien que la population n'y prête presque plus aucune attention. Des hauteurs, près de Dornach, du Rebberg et de Moenchberg, des milliers de curieux suivent les combats et observèrent les duels d'artillerie des derniers jours.

DU COTÉ RUSSE

Le Siège de Przemysl

Londres, 9 octobre. — **Le «Times» a reçu un télégramme de Lemberg disant que l'artillerie lourde russe bombarde encore Przemysl et parvient progressivement à détruire la forteresse et la ville. Les projectiles russes ont mis le feu à un grand nombre de maisons. Les efforts faits par les Autrichiens ont échoué, et l'ennemi a subi de grosses pertes.**

Une Colonne austro-allemande repoussée

Rome, 9 octobre. — *Une colonne austro-allemande, venant de Silésie et se dirigeant vers la Vistule, a essayé de tourner les Russes massés le long des rives de la Dunajec et menaçant Cracovie. La Vistule déborde et par conséquent on ne peut la traverser.*

La colonne a été repoussée aisément, avec de grandes pertes, par l'artillerie russe.

Le Tsar revient du Front

Pétrograd, 9 octobre. — L'empereur est rentré du front à Tsarkoé-Selo. Pendant son séjour sur le théâtre de la guerre, il recevait les rapports au grand état-major des armées des généraux Rouzski et Ivanoff. L'empereur a visité les villes de Rovno, Biest, Bielostok, Vilna et la forteresse d'Ossovetz. A Rovno et Vilna, le tsar a visité les blessés des hôpitaux militaires et ceux de la Croix-Rouge.

EN BELGIQUE

La Défense d'Anvers

AVIS DE BOMBARDEMENT

Amsterdam, 8 octobre. — *Un télégramme officiel de Berlin annonce que, se conformant à l'article 26 de la Convention de La Haye, relative à la guerre sur terre, le général von Besseler, commandant de l'armée de siège d'Anvers, a fait savoir aux autorités de cette ville, par l'intermédiaire des représentants des états neutres, que le bombardement de la ville était imminent, et que l'attaque commencerait à minuit.*

Anvers, sous les Canons refuse de capituler

Londres, 9 octobre. — L'«Exchange Telegraph» reçoit les dépêches suivantes d'Ostende :

«Le secteur sud-est de la ligne extérieure de la troisième enceinte fortifiée d'Anvers est occupé par les Allemands. L'armée belge a fait des sorties sur la rive gauche de l'Escaut.»

«Ostende, 9 octobre. — Le secteur extérieur d'Anvers, comprenant Waelhem, Wavre et Sainte-Catherine, est occupé par les Allemands.

»Hier matin, le commandant des forces allemandes a sommé le gouverneur de la ville de capituler. Il reçut un refus dédaigneux. Le bombardement commença, et durant quatre heures les gros canons de 42 centimètres tirèrent de nombreux obus. Beaucoup de projectiles tombèrent dans l'Escaut, mais d'autres endommagèrent la gare, le palais de justice et les boulevards.»

Une dépêche adressée au «Times» dit que six zeppelins ont jeté des bombes sur Anvers.

Le Commandant d'un Fort le fait sauter

Paris, 7 octobre. — Des officiers belges arrivés cette après-midi à Paris donnent les détails suivants sur le bombardement d'Anvers :

«Les forts de Waelhem et de Wavre-Sainte-Catherine ont été anéantis par leurs défenseurs. La conduite du commandant du fort de Wavre-Sainte-Catherine a été héroïque. Un zeppelin ayant repéré la poudrière, le bombardement commençait; le commandant usa alors d'un stratagème.

»Il fit apporter dans le fort toutes les bottes de foin qu'il put trouver et y mit le feu. Les uns après les autres, les canons du fort cessèrent de tirer. Les Allemands, croyant l'avoir réduit, s'avancèrent en masses profondes. Lorsqu'ils furent à bonne portée, les mitrailleuses tirèrent sur la masse d'hommes, couchant sur les glacis du fort 7 à 8,000 Allemands. Les assiégeants durent alors se replier. Le commandant en profita pour faire évacuer le fort par ses défenseurs, puis il le fit sauter.»

Renforts anglais

Londres, 9 octobre. — Une communication officielle du gouvernement belge en date du 6 octobre, et publiée par les journaux de Gand, dit textuellement que les Belges ont reçu quelques renforts anglais, et que l'élan de leurs troupes en a été accru. Ce communiqué officiel ajoute :

«Le sort du pays, et par conséquent le sort d'Anvers, se décide en ce moment sur l'Aisne, et dans ces conditions, les alliés doivent éviter d'affaiblir leurs forces en France. La garnison d'Anvers est d'ailleurs très forte; elle a un moral élevé et saura être à hauteur de la tâche que le pays lui a imposée.»

Le Roi Albert a quitté Anvers

Londres, 9 octobre. — Un télégramme de Gand, via Amsterdam, annonce que le roi Albert a quitté Anvers hier matin.

Les Troupes serbes franchissent la Save

Rome, 9 octobre. — *Une dépêche officielle de Vienne établit que les troupes serbes ont franchi hier la Save près de Chabatz et sont tombées sur des patrouilles autrichiennes qu'elles ont enveloppées et massacrées jusqu'au dernier homme.*

Un message de Nisch, relatif au même engagement, parle de cette force autrichienne comme d'un détachement de plusieurs milliers d'hommes accompagné d'artillerie, et ajoute qu'ils furent annihilés après un combat furieux.

La Réponse du Président Wilson à Guillaume II

Amsterdam, 8 octobre. — On connaît ici le texte de la réponse du président Wilson à Guillaume II. Voici cette réponse :

« Je prie Dieu que la guerre soit bientôt finie; celui qui l'aura déchaînée en subira les conséquences et la responsabilité retombera sur le coupable.

» Les nations du monde entier sont unanimes à penser que le règlement devra comporter une paix certaine et durable. Il ne serait pas sage, et il serait prématuré pour une nation désintéressée dans le conflit — ce qui serait d'ailleurs inconciliable avec l'état de neutralité — de former et d'exprimer une opinion.

» Je vous parle si franchement, parce que je sais que vous attendez et que vous désirez que je vous parle d'ami à ami. Je suis convaincu aussi que, réservant mon jugement jusqu'à la fin de la guerre et jusqu'au moment où tous les événements pourront être revus dans leur ensemble, mon attitude doit vous paraître comme l'expression d'une sincère neutralité. »

La Crise des Céréales en Autriche

Copenhague, 9 octobre. — Les nouvelles arrivées d'Autriche confirment le plus grand besoin de tous vivres et de blé. Le gouvernement autrichien a décidé maintenant de supprimer le droit sur les blés, ainsi que de prolonger la suspension du droit sur la plupart des denrées alimentaires. Mais il y a peu de chances néanmoins d'importer des blés, parce que la Roumanie a défendu toute exportation.

Les Pertes des Marines marchandes allemandes et anglaises

102 vaisseaux allemands retenus dans les ports britanniques à la déclaration de guerre.
88 vaisseaux capturés depuis la déclaration de guerre.
14 vaisseaux restant dans la zone du canal de Suez.
15 vaisseaux susceptibles d'être armés retenus dans les ports des Etats-Unis.
168 vaisseaux retenus ou capturés par les alliés.
Soit 387 vaisseaux allemands, représentant un tonnage total de 1 million 140,000 tonnes.
74 vaisseaux britanniques retenus dans les ports allemands.
12 vaisseaux capturés ou coulés par les Allemands.
Soit 86 vaisseaux anglais, représentant un tonnage total de 229,000 tonnes.

Le Contre-Torpilleur allemand coulé par un Sous-Marin anglais

Bâle, 9 octobre. — On mande de Berlin que le contre-torpilleur allemand « S.-116 », coulé hier, comme on le sait, dans la mer du Nord par un sous-marin anglais, jaugeait 420 tonnes.

Sur les 60 hommes que comprenait l'équipage, 9 matelots ont péri.

La Neutralité de l'Espagne

Madrid, 9 octobre. — Les journaux espagnols publient des comptes rendus chaleureux des manifestations francophiles qui se sont produites au Portugal, particulièrement à Lisbonne et à Porto. Certains organes de la capitale, insistant sur le caractère vibrant de ces démonstrations, regrettent de ne pas trouver le même enthousiasme parmi le peuple espagnol et souhaitent que la Péninsule ibérique tout entière prenne une résolution définitive en faveur des armées alliées.

Leurs Trophées de Victoire

Une correspondance de Berlin adressée au « Temps » rapporte que pour entretenir l'enthousiasme dans la ville, un drapeau de sapeur-pompier et un tambour de ville, trouvés dans la mairie d'un village français par un officier allemand, sont exposés comme trophées de victoire. On a pris soin de découper l'étoffe du drapeau, de manière à ne laisser subsister que les lettres « Sapeu... », ce qui a permis de faire croire aux Berlinois que c'était un drapeau pris aux « sapeurs du génie ».

De même, pour un prétendu drapeau soi-disant pris aux Russes. C'est un simple morceau de bois qui figure une hampe, dont l'étoffe est absente parce qu'elle a été, assure-t-on sans rire, totalement mitraillée par des projectiles allemands.

Enfin, des canons belges, pris tout à fait au début de la guerre seraient maintenant exposés Unter-den-Linden.

On a pris soin de faire coïncider cette exposition avec un bulletin de prétendue victoire, récemment publié par l'Agence Wolff.

L'Explorateur Shackleton

Buenos-Ayres, 8 octobre. — On mande de Montevideo que M. Shackleton, l'explorateur anglais bien connu, vient d'arriver.

Mort de Thorsteinn Erlingsson

Stockholm, 9 octobre. — Le poète satirique islandais Thorsteinn Erlingsson, membre du parti radical et adversaire de la domination danoise, est mort le 29 septembre, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Mort d'un Prélat

Clermont-Ferrand, 9 octobre. — On annonce la mort de Mgr Sueur, ancien archevêque d'Avignon.

Le Japon et les Etats-Unis

Washington, 8 octobre. — Le président Wilson a déclaré à plusieurs personnes que des assurances satisfaisantes ont été reçues du Japon relativement aux intentions de celui-ci dans l'océan Pacifique. Il ne s'est rien produit pouvant causer de l'inquiétude au gouvernement américain.

Le Commerce britannique

Londres, 9 octobre (officiel). — Le « Board of Trade » annonce que les chiffres de septembre pour le commerce de la Grande-Bretagne sont en augmentation générale sur les chiffres du mois d'août; ce qui prouve l'excellente situation commerciale de l'Empire. L'augmentation en septembre, sur le mois d'août, est, en effet, d'environ 3 millions de livres sterling aux importations, et d'environ 2 millions et demi aux exportations. Les dépenses navales et militaires ne sont pas comprises dans ces chiffres.

L'Œuvre de l'Accueil français

L'Œuvre de l'Accueil français, fondé par la Fédération nationale des Amicales d'instituteurs et d'institutrices de France, et destinée à hospitaliser gratuitement, dans des conditions exceptionnelles de garanties morales et matérielles, tous les enfants, français ou belges, des régions évacuées, qu'on voudra bien lui confier, a reçu dans le premier mois de son fonctionnement, 45,000 demandes de familles voulant accueillir gracieusement des enfants. Beaucoup de ces demandes émanent d'instituteurs et d'institutrices, d'autres, très touchantes, viennent de particuliers; les uns et les autres s'impatientent de ne pas recevoir assez vite les enfants. Pourtant, le placement déjà commencé se développe tous les jours, à mesure que l'Œuvre est mieux connue et à mesure même que s'effectue le retour dans les pays dévastés, où les parents peuvent trouver de multiples difficultés à garder leurs enfants pendant la mauvaise saison. Mais les demandes de placement peuvent être nombreuses, elles n'épuiseront pas le dévouement des Amicales et de leurs collaborateurs bénévoles.

Avis aux Militaires nouvellement convoqués

Les militaires nouvellement convoqués (classes actives, réserve et armée territoriale), sont invités à se munir autant que possible des effets ci-après énumérés, *neufs ou en très bon état.*

A l'arrivée au corps, ces effets seront conservés par eux et leur seront immédiatement remboursés dans les conditions suivantes :

Brodequin (une ou deux paires), 17 fr. 50 pour les troupes à pied, la paire; 17 fr. pour les troupes à cheval, la paire; chemises de flanelle (deux), en flanelle de coton, 2 fr. 25 l'une; en flanelle de laine, de 4 fr. à 4 fr. 50 l'une; chandails (un), de 4 fr. à 6 fr. l'un; caleçons de tricot (deux), de 4 fr. à 6 fr. l'un; jersey (un), de 4 fr. à 6 fr. l'un; ceinture de flanelle (une), 1 fr. 30 l'une; ceinture de laine (une), 4 fr. l'une; chaussettes de laine (deux paires), de 0 fr. 85 à 1 fr. 50 la paire; gants de laine (une paire), 1 fr. 25 la paire; couverture de laine (une), 18 fr. 50 l'une; pantalon de treillis (un), 4 fr. 25 l'un;

BORDEAUX

Observatoire de Bordeaux-Floirac

Le 9 octobre.

Vent à 7h matin S.-E. — à midi.... O.-S.-O. Pluie relevée à 7 h. matin.... 0mm0 | Tempér. à 7h matin 5°2 — à midi .... 20°8 — max. de la veille 21°8 — min. de la nuit.. 4°8

Ciel à 7 heures du matin, peu nuageux; ciel à midi, nuageux.

Pointe-de-Grave, 9 octobre, 7 h. mat. — Vent est, faible brise, ciel nuageux, mer belle. 768mm.

Les Marées, le Soleil et la Lune

Le 11 octobre.

PLEINES MERS					ETAT DU CIEL
Bordeaux	10	10	22	43	*Soleil*
Libourne	11	1	23	26	Lever 6h. 12
Bec d'Ambès	9	23	21	50	Coucher... 17 25
Blaye	9	8	21	35	*Phases de la Lune*
Pauillac	8	43	21	10	
Royan	7	57	20	24	Lever ...... 21 h. 38
Soulac	7	51	20	21	Coucher... 13 23
Arcachon (Ferret)	8	0	20	27	
— (rade d'Eyrac)	8	35	20	52	P. L. le 4.. 5 h. 59
La Rochelle	6	51	19	31	D. Q. le 12.. 9 53
Rochefort	6	58	19	35	N. L. le 19.. 6 34
Bayonne	7	15	19	45	P. Q. le 25.. 22 44
Biarritz	6	50	19	.0	

Conseil Municipal de Bordeaux

Séance du vendredi soir 9 octobre

La séance est ouverte à huit heures cinquante, sous la présidence de M. Ch. Gruet, maire.

Condoléances

Au début de la réunion, M. le Maire dit qu'il a le pénible devoir d'adresser à son collègue M. Bourbouley, et à sa famille, si cruellement éprouvés, l'expression de ses sentiments attristés et de ceux du Conseil à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

« M. André Lespès, poursuit M. Gruet, est tombé au champ d'honneur face à l'ennemi, en pleine jeunesse, alors que ses belles qualités de l'esprit et du cœur faisaient s'ouvrir devant lui un brillant avenir.

» Sa mort — mort glorieuse — est venue briser toutes ces espérances. Puissent la grandeur et la beauté du sacrifice apporter quelque consolation à sa famille en pleurs, adoucir l'amertume des regrets et amener un peu d'apaisement dans la profonde douleur de ces cœurs ulcérés. »

« Les familles Bourbouley et Lespès, ne sont pas, hélas! les seules des familles bordelaises frappées dans leurs plus chères affections.

» Beaucoup d'autres pleurent leur enfant mort glorieusement pour la défense et la libération de notre sol envahi. S'il m'est impossible de désigner ici un à un ces nobles victimes du devoir, je puis, tout au moins, me faire l'interprète du Conseil municipal auprès des familles éplorées en leur exprimant nos sentiments de sympathie et en leur adressant nos condoléances émues. »

Hommage à M. de Mun

« Notre cité, ajoute encore M. le Maire, qui abrite momentanément de hautes personnalités, vient d'être frappée d'un deuil cruel qui atteint la France entière.

» Le comte de Mun est décédé mardi soir. Le maire de Bordeaux a le devoir de saluer le grand citoyen qui a honoré la tribune française et l'homme de cœur que la mort a surpris inopinément.

» Jusqu'à son dernier jour, le comte de Mun a vécu pour son pays, stimulant la confiance dans la victoire finale, exaltant le courage de ceux qui, de la mer du Nord aux Vosges, défendent notre sol national et réconfortant par le charme troublant de sa parole les blessés qu'il visitait souvent dans les ambulances.

» J'avais connu le comte de Mun au Parlement. Lorsque j'eus l'honneur de le revoir à Bordeaux, je ne pensais pas avoir la mission d'adresser le suprême hommage de notre douloureuse tristesse au grand patriote qui nous est enlevé.

» Je m'incline respectueusement devant la dépouille mortelle du comte de Mun, qui s'est éteint sans avoir eu la joie qu'il escomptait d'applaudir au triomphe de nos armes, dans lesquelles il avait une inébranlable foi. »

L'ORDRE DU JOUR

Le Conseil examine ensuite de nombreuses affaires inscrites à l'ordre du jour. Nous nous bornerons à signaler les suivantes :

Budget du Bureau de bienfaisance

Avis favorable est donné à l'approbation du compte de gestion du receveur du Bureau de bienfaisance de Bordeaux pour l'exercice 1913, arrêté ainsi qu'il suit :

Recettes	F. 629.236 81
Dépenses	670.180 74
Excédent de dépenses	40.943 93
Excédent de recettes en 1912	29.413 53
Excédent définitif de dépenses en 1913	11.530 40

Pour 1915, le projet de budget du Bureau de bienfaisance est arrêté : pour les recettes à 591.170 fr., et pour les dépenses, à 590,257 fr. 30.

Travaux de Voirie

Par décret du 9 septembre 1914, la Ville a été autorisée à empiéter sur le montant de l'emprunt de 4 millions 360,000 fr., — voté et réalisé en principe pour la captation, sur le domaine des Anguilles, et l'amenée à Bordeaux des eaux du plateau des Landes, et récemment désaffecté, — diverses dépenses d'utilité communale s'élevant à 3 millions 1..,804 fr. 50.

Le Conseil prend une délibération rattachant, pour régularisation, ces dépenses à leurs divers comptes spéciaux.

Parmi les nouvelles affectations, nous relevons les suivantes : 140,000 fr. pour l'agrandissement de l'école supérieure de filles, rue de Cheverus; groupe scolaire, cours Civrac, 195,285 fr.; prolongement de l'allée de Boutaut, 194,000 fr.; améliorations de voirie, rue Mauconudinat, 45,275 fr.; rue Saint-Siméon, 52,750 fr.; élargissement du passage Lhérisson, 16,125 fr.; prolongement de la rue Forestier, 17,800 fr.; prolongement du boulevard Jules-Simon, 6,401 fr.; élargissement de la rue Croix-de-Seguey, 26,200 fr.; ouverture de la rue Bardineau, 101,000 fr.; élargissement de la rue des Boucheries, 54,965 fr.; travaux complémentaires pour le Grand-Théâtre, 177,770 fr. 39; mise en état de viabilité du cours Saint-Louis, 272,000 fr., etc.

Les Réfugiés et le Bateau Osiris

Une régularisation de crédits employés pour les réfugiés français ou belges à Bordeaux est l'objet d'un intéressant rapport sur les services rendus en cette circonstance par la fondation Osiris et le « bateau-soupe » installé quai de la Grave, qui ont permis à la ville de parer aux difficultés qui ont subitement surgi.

Actuellement, dit le rapporteur, M. Saint-Marc, le service des réfugiés, grâce au dévouement et à la bienveillance éclairée de M. Liégaux est assuré de façon parfaite, et notre cité peut être à juste titre fière de l'accueil empressé qu'elle a su faire aux victimes de l'invasion.

Le Lycée de Jeunes Filles

Le Conseil autorise l'administration à traiter avec le Bureau de bienfaisance pour la location d'un immeuble place et rue Michel, pour l'installation provisoire de quelques classes du lycée de jeunes filles.

La séance est levée à dix heures.

Commission consultative départementale

Séance du 9 octobre 1914

La séance a été ouverte à dix heures, sous la présidence de M. Olivier Bascou, préfet.

Etaient présents, les sénateurs et députés, le maire de Bordeaux, les représentants du Conseil général, de l'autorité militaire, des organisations agricoles.

Pour la Viticulture

La commission s'est préoccupée tout d'abord des moyens de maintenir quand le moment sera venu les cours des vins à un taux normal. Elle a décidé de seconder le préfet dans les démarches qu'il pourra être appelé à faire dans l'intérêt de la viticulture.

Au sujet du remboursement aux propriétaires par les Caisses d'Epargne, à concurrence des sommes nécessaires pour les vendanges, M. Monis a été prié de faire une nouvelle démarche auprès de M. le Ministre des finances.

Les sous-vêtements des Soldats

M. le Préfet expose à la commission ce qu'a fait l'administration en vue de seconder l'autorité militaire pour pourvoir nos soldats de sous-vêtements de laine. Il a rencontré partout le plus grand empressement. De son côté, la population laborieuse trouvera dans ce travail une atténuation au chômage. Mais il sera peut-être nécessaire de prendre des mesures pour parer à la hausse que subit la matière première.

Il a été ensuite donné connaissance à la commission des réponses faites à des vœux qu'elle avait formulés.

La séance a été levée à 11 h. 45.

Confection d'Hiver pour les Troupes

M. le Préfet de la Gironde ayant été chargé par le ministre de la guerre de centraliser pour le département la confection des vêtements d'hiver pour les troupes, serait reconnaissant aux personnes dévouées et charitables qui voudraient bien faire parvenir à la préfecture (comité départemental, rez-de-chaussée), tous les dons de chaussettes tricotées, chandails et passe-montagnes, qui seront si utiles à nos troupes en vue d'une campagne d'hiver.

Tous ces objets, empaquetés, sont remis périodiquement aux magasins généraux de l'armée et adressés rapidement sur le front par les soins de l'intendance militaire.

Morts au Champ d'honneur

Nous apprenons la mort de M. Maurice Delitat, lieutenant au 57e d'infanterie, tombé au champ d'honneur, le 24 août, à Charleroi.

Il était fils de M. Délitat, officier principal de génie en retraite. Il avait fait toutes ses études au lycée de Bordeaux et sortait de Saint-Cyr.

Duverger, un des directeurs de la Dame Blanche.

Nous avons à ajouter à la liste douloureuse de nos morts au champ d'honneur le nom de M. Guy de Raquine, lieutenant au 220e de ligne, blessé mortellement le 24 août, à Etain (Lorraine), et décédé le 2 septembre, à Verdun.

M. Guy de Raquine était depuis 1906 avocat à la cour d'appel de Bordeaux, où il avait rapidement conquis et conservé par la distinction de son esprit, sa haute droiture et son exquise amabilité, les sympathies et l'estime de tous.

C'est une perte cruelle pour le barreau, où sa mémoire sera pieusement conservée.

Des Prisonniers allemands arrivent à Bordeaux et sont embarqués pour le Maroc

Un nouveau convoi de prisonniers allemands est arrivé vendredi matin à Bordeaux. Ceux-ci étaient au nombre de plus de deux cents. A la gare du Midi, les attendaient des tramways qui avaient été réquisitionnés et dans lesquels ils ont été installés et étroitement surveillés.

Les voitures ont alors été dirigées sur la ligne des quais et conduites aux Chartrons, où les prisonniers ont été cantonnés. Ils doivent être embarqués dans la matinée de samedi sur le paquebot de la Compagnie générale transatlantique « Montréal », à destination du Maroc.

Un Concert à Bord

A bord d'un paquebot se rendant en Amérique, un concert a été donné au profit des blessés. La collecte a rapporté 3,550 fr., et le produit en est envoyé au ministère des affaires étrangères par les soins de M. T.-H. Allen, qui se charge de constituer à New-York un comité pour réunir de nouveaux fonds.

La Concurrence aux Produits allemands au Danemark

A la demande de plusieurs commerçants du Danemark, une Compagnie de navigation de ce pays a décidé d'expédier à Bordeaux, le 25 octobre, un paquebot qui prendrait un chargement pour Copenhague, en faisant escale, au besoin, à La Pallice ou au Havre.

La Reprise des Affaires

La Société d'agriculture de la Gironde nous prie d'insérer la communication ci-après :

« Bien qu'aucun avis officiel n'ait été encore publié, nous apprenons que la Compagnie des Chemins de fer du Midi vient de rétablir les billets d'aller et retour, à prix réduits, comme avant la guerre. Espérons qu'il en sera bientôt de même sur les lignes de la Compagnie d'Orléans. »

Un Comité de Reconnaissance nationale

Une réunion aura lieu le lundi 12 octobre, à huit heures et demie du soir, café de la Paix, pour constituer un comité qui se chargera d'établir, d'accord avec l'autorité militaire, les dispositions en vue des funérailles de nos soldats morts dans les hôpitaux des suites de leurs blessures.

Les personnes étant dans l'impossibilité d'assister à la réunion peuvent adresser leur adhésion à M. Baudin, café de la Paix, rue Porte-Dijeaux.

Par l'Art, pour les Blessés

Le Salon-Exposition-Provisoire des lots de la tombola, passage Sarget, n. 15, reçoit la visite de tout ce que Bordeaux compte d'amis des arts.

Le petit billet bleu à 1 franc, couleur bleu de France, est un symbole. Il fait recette.

Pour porter l'obole aux blessés, la maman du soldat, la grande dame, les jolies midinettes bordelaises font foule dans les galeries, confondues dans le même élan.

Dans la troisième liste des lots figurent les signatures de MM. Roganeau, grand-prix de Rome, pour un don, portrait à exécuter au dessin; Sem, dont la plume aura toujours la saveur de nos premiers grands crus; de Félix Carme, Bugnicourt, Tardieu, Louis Cabié, Le Gout-Gérard, Henry Jourdain, Jean Georges, Alfred Duprat, Biessy, Durst, Shœffer, Gueit, Georges Dorignac, Adoue, en tout déjà plus de cent lots, et les envois de Paris ne sont pas comptés.

D'autres dons s'ajoutent tous les jours, et ils sont précieux, à la collection; c'est le délicat connaisseur expert Descamps qui offre huit lots, toutes pièces rares; c'est Mme Laran qui laisse choisir dans sa belle collection deux mortiers du seizième siècle, plus des dentelles et une faïence de Sévilla.

Allons, Messieurs les Amateurs, pour nos soldats blessés, un petit billet bleu de France à vingt sous!

Baccalauréat

Tous les candidats composeront à la Faculté de droit, place Pey-Berland, 35, excepté les candidats à la première partie, série B (latin-langues vivantes) qui feront la *seule* composition française le 15 octobre, à huit heures du matin, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des sciences, cours Pasteur, 20.

A Périgueux, les compositions se feront au lycée de garçons; à Mont-de-Marsan, à la préfecture. Dans tous les autres chefs-lieux les locaux restent désignés comme sur la fiche de convocation.

Société Philomathique

Cours d'Adultes

Les cours d'adultes de la Société philomathique ouvriront le lundi 19 octobre courant. Les événements ont rendu nécessaire le transfert de certains d'entre eux dans des locaux autres que ceux où ils sont ordinairement professés. Les cours de la section centrale (hommes et femmes) se feront partie à l'Ecole professionnelle, 66, rue Saint-Sernin, partie à l'Ecole pratique de commerce et d'industrie, rue David-Johnston, 44. Les cours de la succursale Sainte-Eulalie seront donnés à l'école communale rue des Menuts, 57, ceux de la succursale Nansouty, à l'école, cours d'Espagne, 144. Les cours des succursales de Bacalan et de La Bastide resteront respectivement établis, rue Dupaty, 77, et rue Léonard-Lenoir 16.

Les inscriptions seront reçues aux sièges des différentes écoles à partir du 15 octobre : pour les hommes, le soir, de 8 à 10 h., sauf les jours fériés; pour les femmes, les dimanches et jeudi après-midi, de 1 h. ½ à 3 h. ½.

Chambre syndicale des Employés de Commerce

Les cours professionnels ouvriront le lundi 19 octobre à la Faculté de droit, place Pey-Berland, mise à la disposition de la Chambre syndicale, grâce à la bienveillance de M. le recteur Thamin, de M. Lucien Poincaré, directeur de l'enseignement secondaire, et de M. le doyen Monnier.

L'administration et les élèves sont heureux d'adresser à ces messieurs et à M. le professeur Duguit l'expression de leur respectueuse reconnaissance.

Les cours auront lieu dans l'ordre suivant :

Anglais : Elémentaire, M. Daire, professeur, mardi et vendredi, 8 h. 15 à 9 h. 15; moyen, 9 h. 15 à 10 h. 15; supérieur, lundi et jeudi, 9 h. 15 à 10 h. 15.

Allemand : Elémentaire M. Boé, professeur, mardi et samedi, 8 h. 15 à 9 h. 15; moyen, 9 h. 15 à 10 h. 15; supérieur, mercredi, 8 h. 15 à 9 h. 15.

Espagnol : Elémentaire, M. Garcia, professeur, mercredi et samedi, 9 h. 15 à 10 h. 15; supérieur M. Parrain, professeur, mercredi et samedi, 8 h. 15 à 9 h. 15.

Conversations : Allemande, M. Boé, professeur, jeudi, 8 h. 15 à 10 h. 15; anglaise, M. Daire, lundi et jeudi, 8 h. 15 à 9 h. 15; espagnole, M. Garcia, jeudi, 8 h. 15 à 10 h. 15.

Français : Elémentaire, M. Boé, professeur, lundi et vendredi, 8 h. 15 à 9 h. 15; supérieur, 9 h. 15 à 10 h. 15.

Comptabilité élémentaire : M. Darqué, professeur, mercredi et samedi, 8 h. 15 à 9 h. 15.

Bureau commercial : M. Laville, professeur, mardi et vendredi, 8 h. 15 à 9 h. 15.

Comptabilité supérieure, M. Laville, professeur, mardi et vendredi, 9 h. 15 à 10 h. 15.

Sténographie : Elémentaire, M. Brassens, professeur, lundi, 9 h. 15 à 10 h. 15; supérieur, jeudi, 8 h. 15 à 9 h. 15.

Les inscriptions sont reçues au siège de la Société, 6-8, rue des Trois-Conils, jusqu'au 19 octobre, de onze heures et demie à quatre heures et de sept heures à onze heures du soir.

Corps spécial des Gardes civils

Le paiement de la solde du 1er au 12 octobre inclus aura lieu le lundi 12 octobre, à dix heures et demie du matin, et de deux à quatre heures du soir, chez M. Casaubon, officier-payeur, 6, rue de Condé, à Bordeaux.

Les gardes civils ayant à toucher un arriéré de solde sont invités à se présenter le 13 octobre, aux heures ci-dessus indiqués.

Office départemental du Travail

La Société du Saut du Tarn, à Saint-Juéry, près Albi (hauts fourneaux, aciéries et forges), demande 6 ajusteurs, 3 tourneurs sur métaux, 3 forgerons à main, 3 frappeurs pour forgeron, 2 platineurs de pelle au martinet, 1 briqueteur (maçon de four), 1 lamineur de petit mill, 2 preneurs de petit mill, 5 manœuvres de train, etc.

Se présenter devant l'agent de la Société mardi prochain, à quatorze heures trente, Office du travail, à la préfecture.

— La Compagnie française des métaux, usine de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), demande des manœuvres; salaire minimum, 3 fr. 50 par jour, couchage gratuit, voyage remboursé; des fondeurs, lamineurs et tourneurs, prix spéciaux; au besoin on occuperait quelques femmes d'ouvriers pour la douillerie (1 fr. 50 à 2 fr. 50).

Se faire inscrire immédiatement à l'Office départemental du travail, à la préfecture.

La Cavalerie-Escadron girondin

En raison de l'impossibilité d'assurer un cours sérieux de préparation militaire par suite du manque de chevaux, de l'indisponibilité des locaux d'instruction et de l'absence des instructeurs, tous mobilisés depuis le premier jour, l'Escadron girondin ne reprendra pas ses cours à la rentrée d'octobre. Lorsque les événements permettront de donner une instruction suivie et réellement profitable, le comité fera de nouveau appel aux jeunes gens désireux de se préparer au service des armes à cheval, et procédera à la réorganisation de ses cours.

Tous les membres de la Cavalerie-Escadron girondin sont informés qu'ils trouveront au siège de la Société, 9, rue Voltaire, un registre dont ils pourront prendre connaissance, et où seront inscrites au fur et à mesure de leur ...

Garçons de Cuisine et d'Office

Les familles des camarades mobilisés et blessés pourront aller toucher, à partir du 15 octobre, une fois par semaine, des légumes (haricots, lentilles ou pommes de terre) à la Clinique ouvrière, 9 et 11, impasse Sainte-Catherine, sous présentation du livret du Syndicat.

Les Réfugiés

Avis aux réfugiés belges

Les réfugiés belges qui se cherchent sont instamment priés de faire connaître au plus vite au bureau de la Société belge de bienfaisance du Sud-Ouest, à Bordeaux, rue Porte-des-Portanets, n. 1 : 1. Nom, prénoms et adresse en Belgique; 2. Adresse claire actuelle; 3. Objet de leurs recherches.

Ceux qui se recherchent

M. et Mme Oscar Liard-Hanus-Boucher, à Anderlues (Belgique), informent leurs familles qu'ils se sont réfugiés chez M. Aristide Roumas, à Saint-Gervais (Gironde).

Abel Blévelez, de Frameries (Belgique), informe parents et amis qu'il est hospitalisé chez M. Pouthier, clos Saint-Jean, à Lignan (Gironde).

M. et Mme Henri Filachet, coiffeur à Mézières (Ardennes), préviennent leurs familles qu'ils sont chez M. et Mme Louis Rieu, 298, rue Pelleport, Bordeaux.

Emile Grégoire, de Couillet (Hainaut), est réfugié à Pugnac, chez M. Jules Tourteau, propriétaire, habitant à Pugnac (Gironde).

Mme Brancourt, de Couvron, près de Laon, réfugiée au Bouscat (Gironde), 85, rue de l'Avenir, demande des nouvelles de sa famille, habitant Couvron et Montescourt, près Saint-Quentin.

La dame qui s'est chargée, après entente avec les parents évacués de Rethel, de loger et de nourrir le jeune André Leclerc, âgé de six ans, est priée de se présenter à la Permanence pour y recevoir une communication importante.

M. Lechat, de Clavy-Warby, est prié de donner son adresse et celle de ses enfants, de Reims. — Ecrire rue Saint-Joseph, 50, Bordeaux.

Mme André Doclot recherche sa fille, de quatorze ans, qui habitait à Mons (Belgique), Grand'Place. Envoyer renseignements à Saint-Paul-lès-Dax (Landes).

Soldats qui recherchent leur Famille

49e régiment. — Les soldats blessés à Craonne sont priés de se faire connaître 32, allées Damour.

Prière aux officiers, sous-officiers et soldats du 49e d'infanterie de donner des nouvelles, bonnes ou mauvaises, de M. Albert Fourton, réserviste au 49e d'infanterie, 3e compagnie, 1er bataillon, qui n'a pas donné signe de vie depuis le 20 août. Ecrire à Jeanne Fourton, au Tabernotte, Yvrac (Gironde).

Le soldat du 344e d'infanterie (22e compagnie) qui a été consulté par une dame mercredi matin 7 octobre, place Gambetta, au sujet du caporal Dupain, de la même compagnie, est instamment prié de vouloir bien envoyer son adresse à M. Dupain, 89, route du Médoc, au Bouscat.

Désiré Bertoux, 8e bataillon de chasseurs, 3e compagnie, légèrement blessé à l'épaule gauche, en traitement à l'hôpital n. 106, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), demande des nouvelles de sa femme, ainsi que de sa famille, habitant Albert (Somme).

Henri Coutin, 291e régiment, compagnie hors rang, 1re section de mitrailleuses, légèrement blessé à l'épaule gauche, en traitement à l'hôpital n. 106, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), demande des nouvelles de ses parents, habitant Juniville (Ardennes).

Alexandre Moncomble, 72e d'infanterie, 8e compagnie, légèrement blessé à la main gauche, en traitement à l'hôpital n. 106, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), demande des nouvelles de sa famille, habitant à Flesselles (Somme).

M. Irénée Bricourt, 291e régiment de réserve (dépôt à Nantes), demande des nouvelles de ses parents, résidant à Caudry (Nord), 66, rue d'Alsace.

M. Jules Louvet, 91e régiment d'infanterie, 2e corps (dépôt à Nantes), demande des nouvelles de sa famille (veuve Louvet-Réal), résidant à Berty (Nord), rue de l'Epinette.

Le soldat Jules Charlet, 151e d'infanterie, 2e compagnie, Verdun, serait très heureux d'avoir des nouvelles de sa famille, qui habitait Villers-Faucon, près Péronne (Somme). Ecrire camp de Saint-Médard-en-Jalles, près Bordeaux (Gironde).

Prière aux officiers, sous-officiers et soldats du 344e d'infanterie de donner des nouvelles, bonnes ou mauvaises, du caporal Louis Métreau, de la 24e compagnie, dont on n'a rien reçu depuis le 16 août. — Ecrire à Mme Métreau, Caudrot (Gironde).

MM. les officiers, sous-officiers et soldats du 7e colonial qui pourraient donner des nouvelles du soldat clairon Bernard Fourquet, de la 9e compagnie, sont priés de les faire parvenir à son père, à Cestas (Gironde), lequel n'en a pas reçu depuis le 15 août.

Prière aux officiers, sous-officiers et soldats du 49e d'infanterie de donner des nouvelles, bonnes ou mauvaises, de M. René Labat, sergent au 49e régiment d'infanterie, 11e compagnie, dont on n'a rien reçu depuis le 15 août. — Ecrire Sylvain Labat, à Bassens.

Fernand Legrand, réserviste au 13e bataillon de chasseurs, en traitement au camp de Saint-Médard, désirerait avoir des nouvelles de sa femme et de ses deux enfants, laissés à Domrémy.

Le soldat Ferdinand Emery, du 9e d'artillerie, 9e batterie, à Laon, maréchal ferrant à Franqueville, par Saint-Gobert (Aisne), en traitement depuis le 10 septembre à l'hôpital temporaire du collège Henri IV, à Béziers, désirerait avoir des nouvelles de sa femme, Mme Emery-Delahy, et de sa petite fille, Yvonne, qui habitaient Franqueville avant l'invasion allemande.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. EYQUEM, vice-président.

Marie Hitchine et sa fille, Blanche Betbéder, nourrissent une vive animosité contre deux de leurs voisines. Un soir du mois dernier, elles disposèrent deux pots de fleurs sur l'avancement de la croisée de leur chambre et les firent tomber au moment où leurs voisines passaient devant leur maison. L'une de ces femmes reçut un des pots de fleurs sur la tête.

Marie Hitchine et sa fille, citées à comparaître vendredi devant le tribunal correctionnel, ont fait défaut. Elles ont été condamnées à quinze jours de prison.

Le tribunal a condamné aussi à quinze jours de prison Jean Hostein, qui a bousculé et menacé de mort sa fille, à la suite d'une discussion survenue à propos d'un versement d'argent.

Conseil de Révision de Justice militaire

Présidence de M. le général LANCELOT

Dans sa séance du 9 octobre 1914, le conseil de révision a rejeté le recours formé par le soldat Mouchel, de la section de répression du 6e régiment d'infanterie, condamné par le conseil de guerre de Bordeaux à un an de prison pour refus d'obéissance.

LES INCIDENTS DE CHASSE-SPLEEN

Elégante Solution d'un « Problème juridique »

On sait qu'au lendemain de la déclaration de guerre une foule assez nombreuse se présenta à Moulis, devant le château « Chasse-Spleen », qui appartient à un banquier allemand. Elle demandait l'enlèvement des vins contenus dans les chais.

Passant outre au refus opposé par le régisseur Paul S..., la foule pénétra dans ces chais, et toutes les barriques de vin qu'ils contenaient furent roulées, avec précaution, au dehors et mises soigneusement à l'abri sous la halle de la commune. Le maire et l'adjoint étaient absents : la « restitution » — pour rappeler un des mots employés à Moulis dans la circonstance — s'opéra dans un ordre parfait, sans qu'un cri discutable fût proféré, sans l'ombre d'un incident quelconque.

Les vins ne pouvant pas être laissés sous la halle, l'Etat les réquisitionna par voie régulière : on les donne à boire aux blessés soignés dans les hôpitaux.

Saisi d'une plainte, le parquet de Bordeaux dut ouvrir une instruction, et, à l'heure présente, M. le juge Matignon informe contre une quarantaine d'habitants de la commune au sujet de cet « enlèvement » de vins.

Il va de soi qu'il ne saurait y avoir là qu'une opération judiciaire de principe, de pure forme : une poursuite prêterait trop aisément à raillerie et aboutirait à un acquittement triomphal. La juridiction compétente serait la cour d'assises.

Au surplus, nous croyons savoir qu'une solution élégante et spirituelle — ne sommes-nous pas en France? — a été envisagée. Ce serait celle-ci : on rembourserait le banquier allemand de la valeur de ses vins en le payant au moyen des bons que ses compatriotes, et peut-être lui-même s'il est officier, ont remis, en règlement de réquisitions, aux maires des communes qu'ils ont envahies et désolées. Les officiers « boches » ont certifié que ces bons seront payés à Berlin après la guerre : s'ils tiennent leur parole, — hum! — le propriétaire de « Chasse-Spleen » n'aura rien perdu.....

L'incident de l'enlèvement des vins n'est pas le seul dont le château de « Chasse-Spleen » fut récemment le théâtre. Le régisseur, Paul S..., y signifia un second refus qui, celui-là, lui a coûté cher.

On s'était présenté chez lui pour réquisitionner dix bœufs, car le domaine est important. Paul S... estima qu'on lui demandait trop et ne voulut livrer que deux bœufs. Or, il commettait ainsi le délit de « refus d'obtempérer à une réquisition militaire », délit pour lequel il était traduit, vendredi, devant le tribunal correctionnel de Bordeaux.

Interrogé, Paul S... a expliqué — et il l'a fait plaider ensuite par Me Hahasque — que s'il avait refusé de livrer les dix bœufs régulièrement réquisitionnés, c'était « pour conserver le plus grand nombre d'animaux de travail, assurer de l'ouvrage à un plus grand nombre de travailleurs. »

M. le substitut Rontein, qui occupait le siège du ministère public, s'est élevé vigoureusement contre ce système de défense que l'inculpé, a-t-il dit, n'avait pas songé à invoquer avant de venir à l'audience, c'est-à-dire lorsqu'il fut interrogé en cours d'enquête.

Le tribunal a dû partager le sentiment du représentant du parquet, car il a condamné le régisseur de « Chasse-Spleen » à 3,000 fr.

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

SUD-ATLANTIQUE. — Le commandant du paquebot *Divona* avise la Compagnie par la T. S. F. que ce paquebot, venant de la Plata, de l'Uruguay, etc., ayant à bord de nombreux passagers et un chargement diverses marchandises à destination de notre port, doit entrer en Gironde samedi 10 octobre à une heure, et à Bordeaux dans la matinée du même jour, où il accostera quai Carnot, poste numéro 5.

CHARGEURS REUNIS. — Le paquebot *Amiral-Rigault-de-Genouilly*, venant de la Plata, ayant à bord un chargement diverses marchandises, est arrivé en rade de Bordeaux le 8 courant dans la soirée.

— Le paquebot *Amiral-Hamelin*, venant de la Côte occidentale d'Afrique (via Marseille), est arrivé aux appontements de Pauillac le 8 octobre dans la soirée.

Ce paquebot, après avoir déchargé sa cargaison de diverses marchandises destinées à notre port, suivra pour le Havre.

Petite Chronique

Don José est violent. — Mme Carmen Llaverito, demeurant rue de Gailes, est venue à la Permanence, jeudi soir, se plaindre amèrement que son ami, Gabriel R..., l'avait brutalisée. Le commissaire de service a fait dresser procès-verbal.

Un cheval errant a été trouvé cours d'Aquitaine par M. Joseph Salson, déménageur. Celui-ci a donné asile à l'animal dans l'écurie de son patron, M. Gay, rue de Candale, où le propriétaire du bucéphale pourra l'aller chercher.

Chronique du Département

Le Bouscat

Œuvre des Vêtements d'hiver pour les soldats.

L'administration municipale, d'accord avec le Bureau de bienfaisance, a organisé l'Œuvre des vêtements d'hiver pour les soldats. La commission, composée de conseillers municipaux, de membres du Bureau de bienfaisance et de propriétaires notables de la commune, réunie à la mairie le 6 octobre 1914, a décidé de faire faire des chaussettes et des tricots.

Les personnes qui désireraient participer à cette œuvre par un travail rémunéré ou non, sont invitées à se faire inscrire sans délai chez M. Frican, vice-président de l'Œuvre. La façon est fixée à 0 fr. 50 par paire de chaussettes et 1 fr. 75 par tricot. La laine sera fournie par l'œuvre.

Le comité fait appel à toutes les bonnes volontés pour aider l'entreprise qui intéresse tous les Français. A cet effet, des listes de souscriptions, revêtues du sceau de la mairie et du cachet du Bureau de bienfaisance, seront présentées à domicile. Toutes les sommes seront reçues avec reconnaissance et centralisées par M. Miaille, trésorier de l'œuvre.

Caudéran

CHEVAUX REQUISITIONNES. — Le maire de Caudéran a l'honneur d'informer ses administrés que le règlement des chevaux réquisitionnés par l'armée commencera à la perception de Caudéran, 19, rue du Chalet, lundi prochain 12 courant.

VACCINATION. — Le maire de Caudéran a l'honneur d'informer ses administrés qu'une séance de vaccinations et de revaccinations gratuites aura lieu le jeudi 25 courant, à neuf heures et demie, dans une des salles de l'école des garçons, place de l'Eglise.

Il invite les personnes soucieuses de leur santé, notamment celles qui se sont réfugiées dans la commune, et aussi celles qui ont été vaccinées sans succès, ces temps derniers, à profiter de cette séance, qui sera la dernière de l'année.

Bègles

REQUISITION DE CHEVAUX. — Le maire de Bègles prévient ses administrés qui auraient des chevaux réquisitionnés de se présenter chez le percepteur pour toucher une partie des sommes qui leur sont dues.

Villenave-d'Ornon

HOPITAL DES BLESSES MILITAIRES. — L'administration de l'hôpital Saint-Martin, de Villenave-d'Ornon a l'honneur de remercier toutes les personnes charitables qui ont bien voulu envoyer des dons en nature ou en espèces, destinés aux blessés militaires, et adresse un appel pressant à toute la population villenavaise pour obtenir d'elle de nouveaux dons qui lui sont nécessaires pour le bon fonctionnement de l'œuvre destinée au soulagement de nos braves enfants.

Barsac

CLASSE 1915. — Tous les jeunes gens de la classe 1915 sont priés d'assister d'urgence à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 11 courant, à quinze heures, dans une des salles du café de la Concorde.

Ordre du jour : Dernières dispositions à prendre en vue du conseil de révision. Présence indispensable.

Arbanats

PROBITE. — Jeudi soir 8 courant, M. Guillaume Castaing, cantonnier au Midi, a trouvé sur le trottoir de la gare d'Arbanats un porte-monnaie contenant une certaine somme avec un billet de chemin de fer d'Arbanats à Barsac.

Cet honorable employé s'est empressé de remettre sa trouvaille à M. Serre, chef de gare, à qui le ou la perdante peut la réclamer.

Nous félicitons sincèrement cet honnête employé.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans nos écoles aura lieu mardi prochain 13 courant, à huit heures.

Pour l'inscription des nouveaux élèves, s'adresser à M. et Mme Carrère, instituteurs.

Mios

MORT AU CHAMP D'HONNEUR. — C'est avec une grande peine que nous apprenons la mort de Alcide Bourrieux, âgé de trente-trois ans, réserviste au 220e d'infanterie, à Montauban, blessé le 26 septembre, et décédé le même jour à l'hôpital de Verdun. Honorable père de famille, il avait l'estime et le respect de tous ceux qui l'ont connu. Nous adressons à sa veuve éplorée et à sa famille nos plus sincères condoléances.

Taussat-les-Bains

CINEMA. — Le Cinéma Parisien offrira dimanche 11 octobre une représentation, composée avec soin, de vues d'actualité et de films de circonstance, morale et patriotique, très susceptible de donner confiance et courage en ce moment déjà plein d'espoir aux sympathiques spectateurs.

La représentation donnée le 29 septembre dernier au profit de nos soldats blessés et dont le montant de la recette s'est élevée à 44 fr. 60 a été très applaudie, et nous devons des remerciments au généreux public de Taussat.

La Brède

Pour nos Blessés

Hospitalité de Martillac

Il y a actuellement un mois que l'hôpital annexe au temporaire n. 4 (Grand-Lebrun), installé à Martillac dans le beau domaine de la Solitude, fonctionne. 127 blessés y ont déjà été soignés; plus de 70, après guérison presque complète, ont été évacués sur leurs dépôts.

Les rapports hebdomadaires des médecins directeurs et inspecteurs : M. le médecin-major Bergonié et M. le sénateur Pédebidou, l'ont constaté. Grâce aux soins donnés, et aussi à la merveilleuse situation et aération de l'immeuble, où le soleil pénètre si largement, les blessés trouvent, comme disait l'un d'entre eux, dans ce séjour exceptionnel, la santé, la force nécessaire pour les mettre à même de retourner bien vite sur la ligne de feu, comme tous, du reste, le désirent ardemment.

Cette hospitalité est due, nous l'avons déjà dit, à l'union étroite, réelle des maires du canton de La Brède, provoquée par le conseiller général, M. Vayssière.

D'avance donc, ce canton se trouve avoir répondu aux demandes que le service de santé ou l'Œuvre de l'assistance aux convalescents ont faites depuis aux diverses municipalités de la Gironde.

Cette hospitalité de Martillac, qui va jusqu'à 90 lits, dont 80 pour malades, représente le sacrifice demandé à chacune des communes du canton en vue d'avoir de leur part une literie, une lingerie complète et des ressources mensuellement apportées, le tout afférent à un nombre de blessés jamais moindre de dix par commune.

L'effort produit a, comme résultat et générosité, dépassé toutes les espérances. Les visites officielles faites n'ont été — tant pour la dévouée directrice ou ses collaboratrices, dames infirmières, qui, de tous les coins du canton, viennent chaque jour se mettre avec tant de bonne grâce aux besognes les plus dures, — que pour le médecin-major chef de l'établissement, M. le docteur Morizot, qu'une suite d'encouragements et de félicitations pour la façon dont est conduite cette belle entreprise.

Ce n'est pas tout; quand le blessé a été jugé en état de rejoindre son corps, il passe, au jour de son départ, à la lingerie; il y revêt ses effets militaires, recousus, nettoyés, remis en bon état, et déjà la direction s'est préoccupée de le munir d'un bon tricot de laine.

Ce blessé part reconnaissant, heureux. Heureux aussi doivent être ceux qui ont contribué et contribueront, par leur charité, par leur fidèle attachement à cette œuvre patriotique, à l'asseoir sur des bases solides et à la maintenir ainsi jusqu'après la fin des hostilités.

Il n'est donc personne qui, ayant donné son concours, son aide morale ou pécuniaire à cet hôpital, veuille s'en détacher. Tout au contraire, chacun tiendra à honneur d'être ou de devenir plus encore le participant d'une Œuvre aussi bien commencée. Ce sentiment est celui qui vient de l'esprit de tout visiteur de cette maison.

Salignac

MORT AU CHAMP D'HONNEUR. — Le citoyen Pierre Demé, blessé à la bataille de l'Aisne, est mort des suites de ses blessures, après deux jours de souffrances à l'hôpital de Saint-Amand-Montraud. On se rappelle la joie patriotique de ce jeune soldat lors de son départ. Il était âgé de vingt-sept ans, et laisse une femme avec un bébé d'un an. La population salignacaise, et tout particulièrement le Comité républicain, dont il était un membre actif et dévoué, sauront se souvenir de cette mort glorieuse.

La commune de Salignac paie activement sa dette à la patrie. Outre le soldat Demé, mort au champ d'honneur, les citoyens soldats Berger, Dumas, Mesure, Tridor, Phénix, Robert, le caporal Dupuy, Massias Albert, Massias Oscar, Brunetier, Vi-

capitaine Isamand et d'autres encore ont été blessés. La plupart de ces vaillants repartent au feu avec un courage et une fierté dont nous tenons à les féliciter. Ils sont dignes de leurs aînés.

Montagne

MORT POUR LA PATRIE. — Nous apprenons la mort à l'hôpital de Narbonne du soldat Moïse Ferraud, du 126e de ligne, neveu de M. Baroy, propriétaire au bourg de Montagne, tuteur de ce jeune homme.

Blaye

MORTS POUR LA PATRIE. — M. l'abbé Marcel Mélandre, sous-lieutenant de réserve, et M. le capitaine Marc Soudois, du 144e, qui tint garnison dans notre ville, viennent d'être tués à l'ennemi.

Nous saluons avec respect ces héros, et nous adressons à leurs familles nos bien sincères condoléances.

Fours

MORT AU CHAMP D'HONNEUR. — C'est avec une grande peine que nous apprenons la mort de notre jeune compatriote Georges Merlaud, sergent au 14e bataillon de chasseurs alpins, tombé au champ d'honneur au combat du 2 septembre dernier.

Ce jeune homme avait déjà fait la campagne du Maroc, où il avait été blessé. Depuis quelques jours seulement il était à la frontière, où la mort est venue le faucher à la tête de sa compagnie.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à sa famille éplorée, nos bien vives et sincères condoléances.

Puybarban

NOS SOLDATS VONT AVOIR FROID. — Depuis que ce cri a retenti, toutes les communes rivalisent de générosité pour tricoter ou acheter de chauds vêtements de laine qui s'en iront là-bas réchauffer nos vaillantes troupes. La population de Puybarban ne voudra pas rester en arrière. Nous savons que les travaux des champs absorbent tous les instants de nos courageuses femmes. Une souscription est donc ouverte pour qu'on puisse acheter : chandails, chaussettes et autres objets de cette nature. Quelques jeunes filles dévouées se rendront à domicile pour recueillir les fonds. Dès que les listes seront closes, Mme Marc Giresse se chargera d'effectuer les achats. Les riches se montreront généreux et les pauvres ne rougiront pas de verser moins. Il n'est pas de petite somme, quand il s'agit d'atténuer les souffrances de ceux qui, pour nous défendre, donnent même leur vie.

Cavignac

Tuée par une Auto

Jeudi vers sept heures du soir, la nommée veuve Dalbert, âgée d'environ 75 ans, demeurant au village de Pontdecottet, venait au bourg de Cavignac lorsque, arrivée à l'endroit dit Pont-du-Vergne, après la barrière du chemin de fer elle fut croisée par une file d'automobiles allant dans la direction de Bordeaux.

Eblouie sans doute par la lumière des phares, elle ne se gara pas assez vite et fut atteinte par le côté droit de la troisième automobile; dans sa chute, elle se fracassa le crâne et tomba morte sur le coup.

M. le docteur Riquet, appelé aussitôt, examina les blessures et constata la mort.

Après l'accident, le conducteur de l'automobile s'arrêta, et après information, versa entre les mains du secrétaire de la mairie 100 fr. pour être donnés à la famille pour subvenir aux premiers besoins.

Saint-Denis-de-Pile

TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR. — On annonce la mort du soldat Fernand Guenon, du 123e régiment d'infanterie, tué à la bataille de Champenoux, et du soldat réserviste Léon Boibalet. Nous adressons à leurs familles nos condoléances attristées.

HOPITAL DE BLESSES. — Depuis sa formation, l'hôpital de la Croix-Rouge a reçu une centaine de convalescents ou blessés militaires. Bon nombre, entièrement rétablis, sont allés reprendre leurs dépôts respectifs. Le dernier convoi comprenait des blessés de la bataille de l'Aisne.

L'hôpital de Saint-Denis fonctionne dans d'excellentes conditions. Les ressources ne feront pas défaut grâce à la générosité de nos concitoyens.

Saint-André-de-Cubzac

LE PAIEMENT DES CHEVAUX REQUISITIONNES. — Le maire de Saint-André-de-Cubzac prévient les propriétaires dont les animaux ont été réquisitionnés qu'ils peuvent retirer le reçu à la mairie pour le paiement.

Saint-Loubès

REGLEMENT DES REQUISITIONS. — Les propriétaires dont les chevaux ont été réquisitionnés au début de la mobilisation et qui n'ont pas encore reçu leur bon de paiement sont invités à avoir à se présenter à la mairie dès que possible afin d'y retirer cette pièce.

Ils n'auront ensuite qu'à se rendre chez le percepteur, qui tient d'ores et déjà l'argent à leur disposition.

CLASSE 1915. — Les jeunes gens faisant partie de la classe 1915 sont priés de se réunir à l'hôtel National, au bourg de Saint-Loubès, dimanche 11 courant, à huit heures et demie du soir.

Objet de la réunion : Dispositions à prendre en vue du conseil de révision qui doit avoir lieu au siège du canton mercredi 14 octobre, à huit heures du matin.

Libourne

A LA CORRECTIONNELLE. — Audience du 9 octobre. Présidence de M. Meynier, président.

Châtelain, accusé de vagabondage, est acquitté.

— Couraud, brocanteur, a acheté à Mme Colombet une vieille armoire qui se trouvait dans son grenier. Mais en l'enlevant, il a emporté deux cantines d'eau-de-vie : un mois de prison pour vol, plus 500 f. d'amende à la requête de l'administration de la régie pour transport illicite d'alcool.

— Le jeune Choski, de Saint-Etienne-des-Bardes, a frappé sans motif le sieur Lezet, un vieillard de soixante-dix ans : dix jours de prison avec sursis.

— A la suite d'une discussion assez vive, Passerieu a frappé Linard, facteur à Rauzan : 100 fr. d'amende avec sursis.

— Dans les premiers jours de septembre, sur la place publique de Branne, la femme Rigolle a frappé d'un coup de bâton la femme Barrière, qui a répondu par un coup de bouteille : 25 fr. d'amende chacune avec sursis.

— Jean Barjou a frappé Macluzeau avec violence et sans provocation aucune : 25 fr. d'amende.

CONVOI FUNÈBRE Mlle V. Boussiron, M. et Mme R. Capdepon, le comte et la comtesse H. de Bussy, Mlle Raymonde Capdepon, M. et Mme A. Fantauzzi, Mlle J. de Bussy, Mme Bertrand Boussiron, Mlle S. Boussiron, Mme P. Castanet, ses enfants et petits-enfants; Mlle M. Guignebert ont l'honneur de vous faire part de la mort de

M. Raymond BOUSSIRON,

leur oncle, grand-oncle, neveu et cousin, décédé pieusement en sa 86e année, le vendredi 9 octobre courant et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu dans l'église de Fronsac le dimanche 11 octobre, à dix heures très précises.

On se réunira à neuf heures et demie à la maison mortuaire, à Fronsac.

Des voitures stationneront à neuf heures, place de la Verrerie, à Libourne.

Sainte-Foy-la-Grande

MORTS POUR LA FRANCE. — Nous avons la douleur d'enregistrer le décès de trois de nos compatriotes morts au champ d'honneur. Ce sont :

Robert Large, soldat au 108e régiment d'infanterie, décédé à l'hôpital de Deauville.

Louis Blanchereau, soldat au 57e régiment d'infanterie, décédé à l'hôpital temporaire de Limoges n. 4.

René Rey, soldat au 108e régiment d'infanterie, mort sur le champ de bataille le 26 septembre d'une balle reçue à la tête.

Nous prions les familles de ces braves d'agréer l'expression de nos sentiments de vive condoléance.

OBSEQUES D'UN SOLDAT. — Mercredi, on a conduit au cimetière de notre ville, au milieu d'une foule nombreuse, le corps de notre compatriote Louis Blanchereau, soldat au 57e régiment d'infanterie, décédé à l'hôpital temporaire n. 4 de Limoges à la suite de blessures reçues dans un combat sur les bords de la Meuse.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Roux, sous-lieutenant de la compagnie des sapeurs-pompiers; René Merveilleau, sergent-major; Nicolas, sergent-fourrier, et Rivière, sergent au 57e régiment d'infanterie, blessés convalescents.

Parmi l'imposant cortège de militaires et de civils, nous avons remarqué une délégation, drapeau en tête, de la Société des Vétérans des armées de terre et de mer; venait ensuite, bannière voilée de crêpe, la Société chorale l'Avenir, dont le défunt était membre actif.

La cérémonie religieuse a été faite par M. le pasteur Dumas au temple protestant de la rue Louis-Pasteur.

Dans cette douloureuse circonstance, nous prions Mme Blanchereau et sa famille de bien vouloir agréer l'expression de nos plus sincères et sympathiques condoléances.

Langon

SYNDICAT DES PLANTEURS DE TABAC. — Les membres du Syndicat des planteurs de tabac de Langon et des communes limitrophes sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu à la mairie de Langon, le dimanche 11 octobre, à neuf heures du matin, pour le choix des experts.

Pendant ces événements graves, il faut être en bonne santé : soignez l'hygiène de votre bouche, et n'employez que le vieux dentifrice français BOTOT, eau, poudre, pâte ou savon.

Exiger surtout la marque BOTOT.

La Maison BOTOT est en mesure de livrer toutes les commandes de sa clientèle pendant la durée de la guerre.

Communications, Avis & Renseignements

ASSOCIATIONS DIVERSES

SYNDICAT DES OUVRIERS TAPISSIERS-DECORATEURS. — Réunion le dimanche 11 courant, à dix heures du matin. On demande des ouvriers.

PREPARATION MILITAIRE

PELOTON DE L'AUSTERLITZ. — Le Peloton de l'Austerlitz informe les jeunes gens de 16 à 20 ans désireux de se préparer au service mi-

ciété ont repris normalement depuis le 1er septembre, et sont répartis de la manière suivante (de 20 h. 45 à 22 heures) : Mardis et jeudis, éducation physique, école du soldat; samedis, théorie sur le tir, l'hygiène et la topographie; dimanches (matinée), tir et entraînement à la marche, exercices de topographie sur le terrain.

Tous les jeunes gens sans exception, et plus particulièrement ceux de la classe 1915, ont un très grand intérêt à suivre ces cours et exercices.

Les inscriptions sont reçues au local de la Société, 36, rue de Belfort, les mardis, jeudis et samedis, de 20 h. 45 à 22 heures.

LES SOCIÉTÉS SPORTIVES

BORDEAUX-ATHLETIC-CLUB. — Les membres du Bordeaux-Athlétic-Club ainsi que les jeunes gens désirant faire du football association sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu le mardi 13 courant à vingt heures et demie, au siège social, salle Dupont, 179, rue Achard. — Ordre du jour : Réorganisation de la saison sportive.

ÉTAT CIVIL

DECES du 9 octobre.

Veuve Cuny, 80 ans, rue des Bouviers, 5.

Décès militaires.

Français :

Griffy Amond, 2e tirailleurs algériens.

Allemands :

Heinrich Dannemann, 26 ans, 77e d'infanterie.
Klaus Dannen, 25 ans, 77e d'infanterie.

CONVOIS FUNEBRES du 10 octobre.

Dans les paroisses :

St-Bruno : 8 h. 15, M. J. Baillet, 30, rue Brizard. — 9 h. 45, M. J. Dumora, salle d'attente. — 1 h. 45, M. J. Fort-Delom, 34, rue de la Chartreuse.
Notre-Dame : 10 h., M. A. de Mun, salle d'attente.
St-Nicolas : 1 h. 45, Mme Colliat, passage Moreau, 9.
Sacré-Cœur : 2 h., M. Sauvesty, 35, boulevard de Bègles.
St-Victor : 3 h. 30, veuve Brissonneaud, 158, rue François-de-Sourdis.
Autre convoi :
8 h. 15, Mlle Moulièrac, Enfants-Assistés.

CONVOI FUNÈBRE Mme J. Baillet, M. André Baillet, brigadier au 15e dragons; Mlle M. Baillet, Mme veuve Bernard, M. et Mme P. Bernard et leur fils, M. H. Baillet, M. et Mme L. Baillet, M. et Mme Jean Bernard, M. et Mme Henri Baillet, M. Rous, sous-intendant militaire, et Mme Rous; M. et Mme A. Baillet et leur fils, sous-lieutenant du 99e; M. et Mme Rigaud et leur fille, M. et Mme Picon et leurs enfants, M. le commandant et Mme Roy et leurs enfants, M. et Mme Joseph Bernard et les familles Combes et Deschamps vous prient de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jules-Pierre-Louis BAILLET,

leur époux, père, gendre, beau-frère, neveu, cousin germain qui auront lieu le samedi 10 courant en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la maison mortuaire, 30, rue Brizard, à sept heures trois quarts, d'où le convoi funèbre partira à huit heures un quart.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

Le capitaine et Mme Sanchou, M. Louis Sanchou, M. et Mme Henri Gervereau et leur fille, les familles Sanchou, Beauchamp, Supervielle, Lacanau, Miquau, Guilhaman, Baron Morisset, Hourcade, Duclos, Berthélemy, Lassalla, Greloud et Cruchet ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de

M. Pierre SANCHOU,

Sous-lieutenant au 10e régiment d'infanterie, tombé au champ d'honneur le 7 septembre 1914, à Bussy-aux-Bois (Marne), dans sa vingtième année.

Une messe sera dite le lundi 12 octobre, à dix heures, dans l'église de Saint-Eloi.

AVIS DE DÉCÈS Mme Loux-Grasset et ses enfants ont la douleur de faire part à leurs amis de la mort de

M. Jacques LOUX,

sous-lieutenant de réserve au 165e régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 22 septembre à l'âge de vingt-quatre ans.

AVIS DE DÉCÈS Mme Aubert, sa fille, et les familles Telmon, Noël, Palmier, Fleury et Honquely ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

M. Henri AUBERT,

lieutenant au 220e régiment d'infanterie, leur époux, père, gendre, neveu et cousin, tombé au champ d'honneur à la bataille d'Eton-Anel (Meuse) le 24 août, dans sa vingt-neuvième année.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire-part.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ DE PARIS-LA VILLETTE

La Villette, 8 octobre.

Bœufs : Amenés 913, vendus 913; 1re qualité, 1 fr. 81; 2e qualité, 1 fr. 78; 3e qualité, 1 fr. 68. Extrêmes, 1 fr. 50 à 1 fr. 92.

Vaches : Amenées 454, vendues 454; 1re qualité, 1 fr. 81; 2e qualité, 1 fr. 78; 3e qualité, 1 fr. 68. Extrêmes, 1 fr. 50 à 1 fr. 92.

Taureaux : Amenés 41, vendus 41; 1re qualité, 1 fr. 64; 2e qualité, 1 fr. 58; 3e qualité, 1 fr. 48. Extrêmes, 1 fr. 40 à 1 fr. 70.

Veaux : Amenés 624, vendus 8; 1re qualité, 2 fr. 40; 2e qualité, 2 fr. 20; 3e qualité, 2 fr. Extrêmes, 1 fr. 80 à 2 fr. 50.

Moutons : Amenés 6,753, vendus 346; 1re qualité, 2 fr. 30; 2e qualité, 2 fr.; 3e qualité, 1 fr. 80. Extrêmes, 1 fr. 60 à 2 fr. 40.

Porcs : Amenés 2,358, vendus 2,358; 1re qualité, 1 fr. 74; 2e qualité, 1 fr. 70; 3e qualité, 1 fr. 66. Extrêmes, 1 fr. 60 à 1 fr. 78.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 8 octobre.

Cuivre, comptant, 50 liv. 1/2; trois mois, 51 liv. 1/4.
Etain, comptant, 129 liv. 1/2.
Plomb, vendeurs octobre, 18 liv.; prompt, 19 liv.
Zinc, 23 liv. 1/2, 24 octobre.

Glasgow, 8 octobre.

Fer, 50 liv.; un mois, 50 liv. 4 sh.

PRODUITS RESINEUX

Londres, 8 octobre.

Essence de térébenthine, 31 sh. 3/8; automne, 31 sh. 5/8; printemps, 32 sh. 1/2.
Résine, 8 sh.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 9 octobre.

Montés en rade :

Ville-de-Valenciennes, st. fr., c. Boulogne, de Marseille.
Elmville, st. ang., c. Le Scieur, de Barry-docks.

Ont fait au bureau du port leurs déclarations de descente :

Thérèse-et-Marie, st. fr., c. Beillard, p. Dunkerque.
Ville-d'Arras, st. fr., c. Wadoux, p. dito.
Hammershus, st. dan., c. Christensen, p. Barry.
Orkla, st. ang., c. Potto, p. dito.
Haut-Brion, st. fr., c. Saloun, p. Rouen.

PAUILLAC, 9 octobre.

Monte :

Essex-Abbey, st. ang., c. Parker, de Galveston.

Aux appontements :

Collingham, st. ang., c. Soirbes, de Montréal.
Baldersby, st. fr., c. Even, de Baltimore.
Ville-du-Havre, st. fr., c. Ybert, de Rotterdam.
Amiral-Hamelin, st. fr., c. Lenormand, de Marseille.
Santa-Cruz, st. ang., c. Emmerson, p. Swansea.

Rade de montée :

Pontet-Canet, st. fr., c. Perré, de Brest.
Fernside, st. ang., c. Falsh, de Birkenhead.
Corneille, st. fr., c. Le Bacheley, de Swansea.

Descendu :

Thérèse-et-Marie, st. fr., c. Belliard, p. Dunkerque.

LE VERDON, 9 octobre.

Mouillés sur rade :

Glileston, st. ang., c. Davies, de Newcastle.
Iddesleigh, st. ang., c. X..., de Montréal.
Isidoro, st. esp., c. Bristalin, de Blyth.
Singapoore, st. ang., c. Taylor, de New-York.
Roxburgh, st. ang., c. Harrisson, de Baltimore.
Appenine, st. ang., c. Evans, de New-Orleans.
Marchioness-of-Bute, st. ang., c. Watson, de Newport-News.
Lynton Grange, st. ang., c. Simpson, de New-York.

POINTE-DE-GRAVE, 9 octobre.

Mis en mer :

Martinique, st. fr., c. Couturon, p. St-Nazaire.
Fronsac, st. fr., c. Hunault, p. Nantes.
Thetis, st. ang., c. Glazebrouck, p. Garston.
Hypolite-Worms, st. fr., c. Cruchet, p. Brest.
Irma, st. fr., c. Rio, p. Swansea.
Liger, st. fr., c. Dubosco, p. Lisbonne.
Otoyo, st. esp., c. Mendialdua, p. Bilbao.

Bassin à flot de Bordeaux

Les heures d'ouverture du bassin à flot sont fixées comme suit :

Entrée. — Une heure avant la pleine mer les portes d'écluse sont ouvertes pour l'entrée.

Sortie. — Les bâtiments sortants éclusèront deux heures avant la pleine mer.

Pour les gabares, entrée et sortie tous les jours, trois heures avant la pleine mer.

DIMANCHE 11 OCTOBRE

Entrée......... 8 h. 10 | Pleine mer.... 10 h. 10
Sortie......... 9 h. 10 | Hauteur....... 3m85

Départs des Courriers d'Outre-Mer.

Lundi 12 octobre

Les Antilles, Pointe-à-Pitre, Basse-Terre, St-Thomas, Fort-de-France, Trinidad, La Guayra, Puerto-Cabello, Colon, Panama, Port-Limon et le Pacifique, par paquebot *Puerto-Rico*, quittant Bordeaux le 14 octobre (Bordeaux R. P. le 13 au soir).

— Madère, Capetown, Algoa-Bay, East-London, Natal, par st. *Kinfauns-Castle*, quittant Southampton le 17 octobre (Bordeaux-Saint-Jean, à 13 h. 56).

— Sierra-Leone, Sekondi, Accra, Lomé, Lagos, Forcados, Bonny, Calabar, par st. *Falaba*, quittant Liverpool le 17 octobre (Bordeaux-Saint-Jean, à 13 h. 56).

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

du 8 octobre 1914.

Liquidation judiciaire.

VERIFICATIONS DE CREANCES

Du sieur Henri Roche, marchand de faïences à Cadillac : le mercredi 14 octobre, à deux heures et demie.

BOURSE DE BORDEAUX

du 9 octobre 1914.

Comptant : 3 %, 78. — Ville de Paris 1871, 370. — Dito 1905 quarts, 80. — Dito 1898 quarts, 77. — Dito 1899 quarts, 72. — Dito 1865, 512. — Communales 1912, t. p., 208 et 209. — Dito 1879, 406. — Foncières 1855, 350. — Dito 1879, 436. — Dito 1909, 215. — Lyon, 1,095. — Dito fusion 3 % nouveau, 370. — Est 3 %, 373. — Ouest 3 %, 371. — Nord 3 %, 376. — Orléans 3 %, 376. — Dito actions, 1,190. — Egypte unifiée (2,500), 89 50. — Maroc 5 % 1901, 476. — Russe 1880, 78. — Dito 5 % 1906, 98 et 98 50. — Dito 4 1/2 % 1909, 86 50 et 87. — Dito 1891, 61 50. — Dito 1889, 76. — Dito consolidé, 80. — Comptoir d'escompte, 750. — Russes réunies 4 1/2 % t. p., 89 50 et 89. — Rio Tinto, 1,480, 1,475 et 1,471. — Dito c. de 5, 1,470. — Saragosse, 340. — Tramways de Bordeaux,

Chronique Régionale

CHARENTE

Pour l'Œuvre du Tricot du Soldat

L'inspecteur d'Académie de la Charente vient d'adresser au personnel des écoles la circulaire suivante :

Vous avez répondu — avec quel empressement! — à l'appel qui vous a été adressé en faveur des blessés de nos hôpitaux temporaires. Grâce à vos démarches dévouées et à la générosité patriotique des populations charentaises, linge et argent ont été recueillis en abondance : en un mois, l'Inspection académique a reçu 8,000 draps, 120 couvertures, 16,000 chemises, 1,500 caleçons, 1,100 gilets de flanelle, 13,000 serviettes et torchons, 4,200 mouchoirs, 2,400 paires de chaussettes, 600 taies d'oreiller, 150 paires de pantoufles, etc.; les dons en espèces ont dépassé 37,000 fr. Encore convient-il d'ajouter à ces chiffres le montant des envois que nombre d'entre vous ont adressés à la Croix-Rouge ou directement expédiés aux hôpitaux temporaires de leur région. Au nom de nos chers blessés, merci à toutes les bonnes volontés dont le généreux concours a produit de si magnifiques résultats!

Mais voici l'hiver. Sans se détacher de nos blessés, notre sollicitude doit aller aussi à ceux qui, poursuivant là-bas la dure campagne contre le Germain, vont avoir à compter désormais avec cet adversaire redoutable : le froid. Il faut à tout prix que nos soldats ne soient pas laissés sans défense contre ce nouvel ennemi; il faut que, dans tout le pays, on se hâte de recueillir et de confectionner tricots, chaussettes et gants de bonne laine légère et chaude. M. le Préfet vient de faire appel, en faveur du Tricot du Soldat, au patriotisme et au bon cœur des Charentaises. Heureuses de cette nouvelle occasion qui leur est offerte de faire du bien, les institutrices de la Charente répondront avec un empressement ému à cet appel; ce qu'elles ont fait pour le Linge du Blessé, elles le feront pour le Tricot du Soldat.

Je leur exprime, dès à présent, toute ma gratitude pour le zèle qu'elles déploieront et le précieux service qu'en la circonstance elles rendront au pays.

Ch. JACQUARD.

N. B. — Afin de faciliter l'Œuvre du Tricot du Soldat, le temps consacré au travail manuel dans les écoles de filles pourra être porté à deux heures par jour. Il y aura cependant lieu d'occuper utilement les plus jeunes élèves à des exercices scolaires, pendant que les plus grandes se consacreront à l'Œuvre du Tricot.

Les objets tricotés devront être adressés, par petits envois, au fur et à mesure qu'ils seront confectionnés, et directement, à M. le Préfet de la Charente, à Angoulême.

ANGOULEME

Œuvre du Tricot du Soldat.

Comité angoumoisin, sous le haut patronage de M. le Préfet de la Charente, M. le Général commandant d'armes; M. Mulac, maire, sénateur; MM. Géo Gérald et Lazare Weiller, députés.

Le Comité angoumoisin, constitué dans la réunion publique du 2 octobre, s'est mis résolument à l'œuvre. Dans chaque quartier de la ville, des hommes de bonne volonté se sont chargés de recueillir les souscriptions, de présenter des listes et de recevoir les dons en nature. Quelques listes ont été remplies en quelques heures.

Le devoir patriotique de tout Français l'oblige à donner suivant ses moyens à l'œuvre du Tricot du Soldat. Le but de cette œuvre est de donner à nos chers soldats, qui font l'admiration du monde entier, un vêtement chaud leur permettant de mieux supporter les intempéries et de lutter contre cet autre ennemi : le froid. Chacun voudra faire son devoir, parce que chacun a un père, un frère, parent ou ami là-bas, à la frontière, ou prêt à partir, grelotant peut-être, et parce que la solidarité sociale devant le devoir l'impose à tous.

Le Comité est certain que son appel sera entendu de tous, des riches et des pauvres, et que tous sans exception donneront suivant leurs moyens.

Première liste.

M. Mulac, 50 fr. ou gilets. Société Lacroix fils, 100 fr. Brasseries alsaciennes, M. Maurer, 50 fr. M. Sully, 20 fr. et quatre tricots. M. Raymal, 25 fr. M. Jarry-Boyer, 20 fr. M. Guillon, 20 fr. M. Charlionnet, 10 fr. M. Boss, 10 fr. M. Bardou, 5 fr. M. Rossignol, 5 fr. M. Noir, 5 fr. M. Doucet, 5 fr. M. Thomas, 2 fr. M. Fraiche, 10 fr. M. Emile Engrand, 20 fr. M. Emile Lahalle, 20 fr. M. Anselet, souscription de 5 fr. portée à 20 fr. M. Baledx, 5 fr. M. Trillaud, 20 fr. M. Papon, 5 fr. M. Marquais, 5 fr. M. Royau, 5 fr. M. J. Chartier, 5 fr. M. L. Blanchet, 5 fr. M. Blanc, 5 fr. M. Bocquiault, 10 fr. M. Grassaud, 10 fr. MM. Robichon et Mauge, 10 fr. Les Vétérans (M. Boutinon), 50 fr. L'Ancienne d'Angoulême, 20 francs. M. Lolmède, 5 fr. Mme Busson, un tricot. Mme Rousseaud, 2 fr. Mme Guion, un tricot. Mme Houradou, 2 fr. Mme veuve Raynaud, 2 fr. M. Benoit, 2 fr. M. Lacombe, 2 fr. Mlle Thomas, 5 fr. et fabrication d'un tricot. M. Allary, 2 fr. Mme Aurat, 1 fr. M. Levéquot, 2 fr. 50. M. Papo, 50 c. M. Michely, 1 fr. M. Basseraud, 50 c. M. Roy, 2 fr. M. Pelletier, 6 fr. M. Sagnac, 5 fr. M. Bilhou, 1 fr. M. Vallade, 1 fr. M. Gadreau, 1 fr. M. Delpierre, 2 fr. M. Desurmont, 2 fr. M. Paul Vallantin, 5 fr. M. Marcel Vallantin, 5 fr. Mme et M. Vallantin, un tricot. Mme Epardeau, deux tricots. Mme Sarton, un tricot. M. Desfarges, 5 fr. M. Solat, 2 fr. M. Cartier aîné, 5 fr. M. Gomme Roudy, 2 fr. et un passe-montagne. M. Montenon, 2 fr. M. Sauzé, 2 fr. M. Monbœuf, 2 fr. M. Allard, 1 fr. M. Tête, 1 fr. M. Chevance, 5 fr. M. Rollin, 2 fr. M. Tisseuil, 5 fr. M. Lemaître, 50 c. M. Joubert, 5 fr. M. Monneaud, 1 fr. M. Augé, 5 fr. et fabrication d'un tricot. M. Marchand, 5 fr. M. Lachaud, 5 fr. M. Piffre, 2 fr. M. Fort, 2 fr. M. Guiraud, 2 fr. M. Cassagne, 2 fr. et fabrication d'un tricot. Anonyme, 5 fr. Mme veuve Giraud, fabrication d'un tricot. M. Brugne, fabrication d'un tricot. Mme Bouvier, fabrication d'un tricot. Mme Radotin, fabrication d'un tricot. Mme Baranger, fabrication d'un tricot. M. Guérin Blanche, fabrication d'un tricot. M. Puymoyen, environ 5 kilos de laine. M. Baron, 5 fr. M. Danflous, 2 fr. M. Jacques, 50 c. M. Pinaud, 5 fr. Mme Vivier, 3 fr. M. Tirait-Molvière, 10 fr. Mme veuve Vergnaud, fabrication d'un tricot. M. Bocquiault, fabrication de deux tricots. M. Lespine, 2 fr. et fabrication d'un tricot. Mme Lacaton, fabrication d'un tricot, une paire de chaussettes. Mme Royaud, fabrication de deux tricots et 250 grammes de laine pour deux paires de chaussettes. Mme Picot, 200 grammes de laine, cache-nez. Mme Rousseau, fabrication d'un tricot. M. Moreau, 1 fr. Docteur David, deux tricots, deux caleçons, une paire de bas et six paires de chaussettes.

Merci à tous. — *Le Comité.*

LE MEURTRE D'UN ARTILLEUR. — Voici des renseignements complémentaires au sujet du meurtre d'un artilleur que nous avons brièvement signalé :

Mercredi matin, vers six heures, Mme Lalande, demeurant commune de Soyaux, à peu de distance de l'endroit appelé la Dynamite, venant de coucher chez sa fille, qui habite rue de Périgueux, rentrait chez elle, quand elle aperçut, couché en travers du chemin, le corps d'un artilleur, et, tout autour, des flaques de sang.

Mme Lalande alla aussitôt prévenir le maire de la commune, qui fit aviser l'autorité militaire; M. Favard, commissaire de police, et le parquet, également avertis, se transportèrent sur les lieux accompagnés de M. le docteur Bouyer.

L'artilleur, étendu sur le chemin, ne donnait plus signe de vie; il avait reçu des coups d'une telle violence qu'il avait la mâchoire complètement démontée; l'une de ses dents a été ramassée à plus de deux mètres de l'endroit où la victime paraît avoir été frappée.

L'identité de l'artilleur a été établie : c'est un nommé Maux, originaire de Limoges, réserviste au 52e régiment.

Le corps de Maux a été transporté à la Morgue, où M. le docteur Bouyer a procédé à l'autopsie.

Le parquet et l'autorité militaire procèdent à une enquête.

POUR LES PETITS DE NOS SOLDATS. — Une nouvelle liste de souscriptions recueillies par l'Œuvre « Pour les Petits de nos soldats », porte à 9,069 fr. 90 le total des sommes recueillies par cette œuvre, à laquelle sont en outre offerts de nombreux dons en nature : linge, lainages, vivres, fruits, etc.

ETAT CIVIL du 3 au 7 octobre.

Naissances : Antoinette-Léontine-Georgette Riffaud, rue de la Gâtine, 3; Henriette-Elisabeth-Léone-France-Denise Boire, rue Fontaine-du-Lizier, 38.

Décès : Joséphine Françoise veuve Michel, 91 ans, rue de l'Evêché; Henri-Elie Vergnolle, 29 ans, hôpital; Pierre Dornaletche, 29 ans, hôpital; Marie Chantereau, veuve Lagarde, 80 ans, hôpital; Marie Chantereau, veuve Lagarde, 80 ans, hôpital; Eugène-Joséphat Baumann, 25 ans, hôpital; Lucien-Théodore Laglantine, 24 ans, hôpital; Irma Audier, 79 ans, hôpital.

CHALAIS

POUR LA CLASSE DE 1915. — L'Avant-Garde de Chalais vient d'être désignée par le commandant de région pour fournir à tous les jeunes gens du canton de Chalais et des cantons voisins les premiers éléments du tir et MM. Chabannais, directeur de tir, et Clémenceau, sous-directeur de tir, sont spécialement chargés de cette mission toute patriotique.

Dès que les fusils et munitions seront parvenus à la Société, des exercices réguliers de tir auront lieu tous les dimanches, dans l'après-midi.

D'ores et déjà, les jeunes gens de la classe de 1915 qui se proposent de bénéficier de ces dispositions sont instamment priés de s'inscrire à la Société : leur intérêt personnel et le grave souci de la défense nationale leur en font un impérieux devoir.

DORDOGNE

PERIGUEUX

Conseil d'arrondissement.

Le Conseil d'arrondissement s'est réuni ces jours-ci.

M. Lazaud, qui présidait la séance, a prononcé l'allocution suivante :

« En ouvrant la séance, ma pensée se reporte vers nos vaillants soldats qui arrosent de leur sang le sol de la douce France. Au nom du Conseil d'arrondissement, je leur adresse l'hommage de notre admiration émue et l'expression de notre foi profonde dans le succès final.

» A nos blessés, j'envoie l'assurance de notre sincère affection, et je salue avec respect et bien bas ceux qui, glorieusement, sont morts pour la patrie.

» Je ne veux pas oublier nos alliés valeureux, les Belges, les Serbes et les Monténégrins, dont le courage héroïque étonne le monde; qu'ils reçoivent l'assurance de nos sentiments fraternels et de dévouement absolu. »

Le Conseil, après avoir pris connaissance des projets de sous-répartement de l'impôt, les a approuvé tels qu'ils lui sont soumis.

Le Conseil a décidé de répartir sur l'ensemble des communes de l'arrondissement la part de contingent qui ne peut être attribuée, dans la commune de Saint-Paul-de-Serre, au château de Saint-Paul, actuellement vacant.

Recherches concernant les familles des agents des douanes mobilisés. — La préfecture nous communique :

Les douaniers de la direction de Charleville (Ardennes), mobilisés à la frontière belge depuis le 2 août dernier, dont les noms suivent, sans nouvelles de leurs familles depuis leur départ, les informent qu'ils se trouvent actuellement détachés à Granville (Manche) :

Mellier, capitaine, à Neuve-Maison (Aisne); Vacossin, brigadier, à Buire (Aisne); Stévenin, brigadier, à Gué-d'Hossus (Ardennes); Lambert, préposé, à Séguy-le-Petit (Ardennes); Souque, préposé, à Séguy-le-Petit (Ardennes); Senouque, préposé, à Auy (Aisne); Nolet, préposé, à Neuve-Maison (Aisne); Harlé, préposé, à Neuve-Maison (Aisne); Legros, préposé à Fumay (Ardennes); Lejeune, préposé, à Haybes (Ardennes); Pauly, préposé, à Watigny (Aisne); Larcher, préposé, à Neuville-Joutes (Ardennes); Houdez, préposé, à Maubert (Ardennes); Lointier, forestier, à Saint-Michel (Aisne).

PATRIOTIQUE GESTE DES CHEMINOTS. — A la paie du 15 septembre, une partie des ouvriers des ateliers P.-O. de Périgueux ont fait un prélèvement sur leur salaire, qui a produit la somme totale de 1,803 fr. 85, dont 800 fr. ont été versés à l'Union nationale des cheminots et 1,003 fr. 85 au comité patriotique de secours.

Bravo, les cheminots!

ASSISTANCE OBLIGATOIRE AUX VIEILLARDS. — La remise des bons d'allocations du mois de septembre 1914 pour l'assistance aux vieillards infirmes et incurables sera faite aux intéressés les lundi, mardi et mercredi 12, 13 et 14 octobre courant, au Bureau de bienfaisance de Périgueux, rue du Plantier, de huit heures et demie à dix heures du matin.

NECROLOGIE. — Mercredi matin, à dix heures, ont eu lieu, en l'église réformée de la rue Antoine-Gadaud, puis au cimetière de Saint-Georges — au dépositoire — en attendant le transfert du corps, les obsèques de M. Dutilh, proviseur au lycée de Périgueux, qui a succombé à une crise cardiaque.

M. Dutilh était un excellent chef qui, par ses qualités professionnelles et sa parfaite loyauté, s'était attiré la sympathie et le respect de ses collaborateurs, ainsi que l'estime et la confiance des familles.

Educateur excellent, administrateur ferme, M. Dutilh avait accru la prospérité et le bon renom de notre lycée, et sa perte sera vivement ressentie par tous ceux qui l'ont connu. On s'en est bien aperçu à ses funérailles, qui ont revêtu un caractère imposant par la foule qui avait tenu à accompagner à sa dernière demeure l'ancien chef de notre établissement universitaire. Nous renonçons à citer des noms. Disons seulement qu'il y avait le Tout-Périgueux derrière M. le Préfet, entouré de M. l'Inspecteur d'Académie et du censeur en robe — comme du reste tout le corps des professeurs — le général Herment avec les commandants Pommier et Cathala, du recrutement; le député-maire, la magistrature, etc.

Le char funèbre, hors classe, disparaissait littéralement sous les couronnes, les fleurs et les gerbes de grande dimension, toutes très belles. Une voiture en était pleine également.

En tête du cortège, précédant le corbillard, marchaient tous nos élèves des lycées de garçons et de filles.

Tenaient les cordons du poêle : MM. Blanc, professeur de quatrième; Combébia, professeur adjoint de philosophie; Perbosc, professeur de sixième; Montis, censeur; Valot, professeur de mathématiques, et Bayle, professeur d'histoire et de géographie, tous en robe.

Le deuil était conduit par la mère du regretté défunt, sa veuve et sa belle-fille; son fils, lieutenant de génie, est dans les forts et depuis longtemps des nouvelles ne sont parvenues de lui, ce qui n'a pas peu contribué à la mort presque subite de notre ancien proviseur, enlevé à l'affection des siens encore jeune : il n'avait que cinquante-quatre ans.

Au cimetière, trois discours ont été prononcés par MM. Hourticq, inspecteur d'Académie; Bayle, professeur d'histoire et président de l'Amicale des professeurs, et Valade, élève de rhétorique; puis la foule s'est retirée, vivement impressionnée, après avoir adressé à Mme Dutilh et à sa famille l'expression de sa respectueuse sympathie.

Nous y joignons la nôtre bien sincère.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Le tribunal a tenu ses premières audiences mardi et mercredi. Voici les affaires qui ont été jugées :

On se souvient du terrible accident d'auto qui, dans le courant de juillet dernier, vers huit heures du soir, occasionna, dans des circonstances épouvantables, la mort d'un pauvre sexagénaire à Lesparrat. L'auteur involontaire de cet accident, qui marchait à une allure immodérée, — les témoignages sont probants sur ce point, — est condamné à 200 fr. d'amende avec sursis.

— Pour vagabondage et mendicité, un vagabond du nom de Gramlin, attrape huit jours de prison.

— Dans le courant du mois d'août, la police mettait la main sur un trio de voleurs, qui depuis de longs jours dévalisait les poulaillers et les maisons habitées. Pour eux, tout était bon : volailles, vin, conserves, chaussures, effets d'habillement, etc. Ces trois voleurs, les nommés Julien Marsaud, 43 ans; sa femme, née Marthe Cassan, 27 ans, et la sœur de celle-ci, Louise Cassan, épouse Cosse, 23 ans, s'entendent condamner : Julien Marsaud, à trois mois d'emprisonnement; sa femme, Marthe Cassan, à un an de la même peine, avec, en plus, cinq ans d'interdiction de séjour, et la dernière, à trois mois et un jour.

— Un nommé Fernand Moreau, 19 ans, et une fille publique de Limoges, la nommée Francine Mazaud, 19 ans, sont chacun condamnés à trois mois et 25 fr. d'amende pour vagabondage, infraction à la police des chemins de fer et embauchage de filles mineures en vue de la prostitution.

— Deux pêcheurs endurcis font défaut; ils sont mobilisés, c'est donc une excuse; aussi l'affaire est-elle renvoyée « sine die ».

— Un autre fervent de la gaule, mais illégalement, attrape 16 fr. d'amende, et c'est tout pour cette semaine, deux autre affaires pour coups ayant été résolues par l'acquittement.

A LA CROIX-ROUGE. — Vendredi 2 octobre, le comité de la Croix-Rouge française à Périgueux, s'est réuni au siège social, 13, rue du Plantier, pour entendre le rapport du conseil d'administration sur l'organisation et le fonctionnement des établissements hospitaliers dont le comité a la charge. Il a appris avec satisfaction que ces établissements étaient entrés en fonction dans les délais prescrits, et que depuis lors, grâce à l'aide dévouée des sociétaires et d'un grand nombre de nos compatriotes, ils avaient fonctionné admirablement, sans difficulté, sans arrêt et sans le moindre mécompte, bien que le nombre des blessés dépassant toute prévision ait singulièrement compliqué le fonctionnement de l'infirmerie de gare et celui de l'hôpital auxiliaire.

L'infirmerie de gare a distribué jusqu'à ce jour 14,829 repas légers, de nombreux repas d'infirmerie, et a soigné un nombre énorme de blessés.

L'hôpital auxiliaire n. 3, prévu et organisé pour 50 lits, nombre fixé par l'autorité militaire, en contient aujourd'hui 110, et va être encore augmenté.

Le conseil a profité de cette réunion pour faire justice de racontars aussi méprisables que mensongers, et qui ne mériteraient certes pas l'honneur d'une mention, si quelques membres du comité ne s'en étaient émus, bien à tort.

Sans doute le comité a le droit strict de ne s'occuper que des organes qui lui ont été confiés par l'autorité militaire, et de leur consacrer l'intégralité de ses ressources.

Mais ce comité a une trop haute idée de sa mission et de ses devoirs pour se cantonner dans ses droits. Aucun établissement hospitalier, aucun blessé ne l'ont trouvé indifférent à leurs besoins.

Depuis moins de deux mois le comité de la Croix-Rouge française à Périgueux a distribué gratuitement aux hôpitaux nécessiteux 931 effets de lingerie : draps, chemises, etc., sans compter des effets d'habillement, de nombreux objets de pansement, des médicaments de toute sorte, et même du vin. Le comité n'est limité dans ses dons que par la nécessité absolue où il se trouve d'assurer en tout état de cause, et pendant toute la durée de la guerre, le bon fonctionnement des organes dont il a la responsabilité. En terminant, le conseil a félicité et remercié chaleureusement le personnel de ses formations sanitaires. Tous, sans exception, par leur dévouement sans réserve et leur activité inlassable, lui ont rendu facile et léger l'accomplissement d'une tâche qu'il n'envisageait pas sans inquiétude et sans effroi.

POUR LES CONVALESCENTS. — La Société d'assistance aux blessés convalescents, agréée par le ministère de la guerre, fait des recherches dans le pays de centres de convalescents, bien exposés, où nos blessés, par groupes de dix minimum, pourraient venir se retremper au grand air.

MM. Cléry, avocat, et Alfred de Tarde, publiciste, délégués de la Société, viennent de passer trois jours à Périgueux; ils ont rayonné, en auto, dans les environs et en Sarladais et ont trouvé partout bon accueil.

BLESSES ALLEMANDS. — Quelques-uns des soixante Allemands évacués sur Périgueux et hospitalisés au 34e d'artillerie ont succombé à leurs blessures.

Quant à l'officier de réserve de uhlans qu'on avait prétendu amputé, il est à peu près rétabli; il aurait accepté, dit-on, d'être prisonnier sur parole.

N'est-ce pas un peu excessif?

NOS BLESSES. — Un train sanitaire est arrivé, à la fin de la semaine dernière, conduisant 120 blessés, dont 50 ont été évacués sur Périgueux et 70 dirigés sur Ribérac.

Ce train, formé à Reims, a failli être atteint, près de cette ville, par un taube; il est certain que l'aviateur ne pouvait se méprendre sur la nature du train, puisque toutes les voitures portaient le fanion de la Croix-Rouge de Genève.

S'attaquer à un convoi de blessés démontre l'ignominie des barbares teutons.

ON ROUVRE. — La bibliothèque municipale a rouvert ses portes lundi. L'ouverture de notre école de dessin aura lieu lundi prochain.

SOUSCRIPTIONS. — Voici le montant de la douzième liste des souscriptions versées au secrétariat général de la mairie pour venir en aide aux familles nécessiteuses des militaires mobilisés :

Union fraternelle des agents retraités de la Compagnie d'Orléans (2e versement), 50 fr. M. Pompée, tapissier, 4, rue Saint-Roch, 3 fr. Mme Mareille, 17, rue Victor-Hugo, 10 fr. M. Durand, ancien teinturier, 195, rue Victor-Hugo (2e versement), 25 fr. M. Honoré Paracini, entrepreneur, 16, rue Saint-Front, 20 fr. M. Robert Paracini fils, 16, rue Saint-Front, 10 fr. Mme Tesson, 3 fr. Collecte parmi le personnel de l'entreprise Perperot, 15 fr. 80. M. Clodoald, propriétaire, 32, rue Clos-Chassaing (2e versement), 5 fr. Amicale des anciens élèves de l'école de garçons Saint-Martin (M. Duperrier, président), 45 fr. Comité républicain radical de Périgueux (2e versement), 50 fr. Total de la 2e liste, 336 fr. 80. Listes précédentes, 7,506 fr. 50. Total au 1er octobre 1914, 7,843 fr. 30.

ETAT CIVIL du 6 octobre :

Naissances : Andrée-Marthe Moreau, rue du Petit-Réservoir.

Décès : Serge Matefet, 1 an, rue du Cluzeau, 55; Ernest-Frédéric Grenon, 31 ans, soldat au 89e d'infanterie, place Faidherbe; Joseph Sauthieux, 27 ans, soldat au 201e de ligne, rue de Bordeaux, 6; Amédée Peyrot, 71 ans, sans profession, cours Montaigne, 7; Joseph Maille, 20 ans, peintre en voitures, rue Combe-des-Dames, 74.

ETAT CIVIL du 7 octobre :

Naissances : Marie-Madeleine Roumy, rue des Mobiles, 14; Jean-Jacques Pontou, rue des Mobiles, 16.

Décès : Alfred-Aristide Eugène, 28 ans, caporal au 332e de ligne, rue de Paris, 23; Henri-Alfred-Gabriel Cutu, 31 ans, lieutenant de réserve au 102e de ligne, annexe Bourse du travail, rue de Paris; Henri-Joseph-Baptiste Simon, 29 ans, soldat au 348e régiment d'infanterie, place Hoche; Gabriel-Girard Bost, 2 ans, rue Limogeanne, 31; Gustave-Auguste-Emile Carton, 22 ans, soldat au 24e de ligne, rue Haute-Saint-Georges.

BEYNAC-CAZENAC

MORT AU CHAMP D'HONNEUR. — Notre estimé compatriote Elie Lasserre, de Cazenac (commune de Beynac), vient de tomber au champ d'honneur à Choisy-le-Roi, le 15 septembre. Il était âgé de vingt-quatre ans. C'est le premier de nos compatriotes qui meurt à l'ennemi.

Nous adressons à sa famille si cruellement frappée nos bien sincères condoléances.

VERGT

OBSEQUES. — Mercredi ont eu lieu à Vergt, au milieu d'une nombreuse affluence, les obsèques de Mme Buisson, âgée de soixante-dix-huit ans, ancienne receveuse des postes à Vergt. Elle jouissait ici d'une grande sympathie; elle emporte avec elle les regrets de la population.

Nous adressons à sa famille l'expression émue de nos vives condoléances.

BOURGNAC

MORT AU CHAMP D'HONNEUR. — Nous avons la très vive douleur d'apprendre la mort du jeune brigadier Rémy Broussard, charron à Bourgnac, tué à l'ennemi le 7 septembre dernier, à l'âge de vingt-six ans. Il laisse une jeune veuve de dix-huit ans, et ses parents dans la désolation. Son second frère, sergent-major, est au feu également, et son frère le plus jeune est de la classe 1915. Aux familles Broussard et Etably, nous adressons nos plus sincères et amicales condoléances.

MUSSIDAN

SUICIDE. — Le cadavre de Tomy Lavignac, fabricant de chaises et sacristain à Mussidan, a été retiré de l'Isle. On ignore les causes du suicide.

Toutes nos sincères condoléances aux familles Lavignac et Buisson.

SAINT-MICHEL-MONTAIGNE

Pour les Blessés militaires.

Le patriotisme et la générosité de notre population ont eu l'occasion de se manifester une fois de plus d'une façon éclatante.

Une somme de 368 fr. 75 et un tonneau de vin ont été d'abord recueillis dans le commerce au profit de la Croix-Rouge et des divers hôpitaux de la ville de Bergerac.

Malgré cette première souscription, les familles, de nouveau sollicitées, ont trouvé le moyen de fournir encore de l'argent, puis un stock considérable de meubles, de linge de vêtements, de chaussettes, ainsi que des provisions de toutes sortes destinées à alimenter une ambulance pouvant recevoir quinze blessés. C'est au château de Montaigne qu'a été installée, selon toutes les règles de l'hygiène, cette ambulance modèle. Depuis le 24 septembre, une dizaine de blessés y reçoivent les soins empressés de mes infirmières, dont la distinction accentue le dévouement. Nos braves soldats jouissent là, dans un parc délicieux, de l'air le plus pur, du repos, de mille distractions et, en un mot, d'un régime qui visiblement les réconforte.

La commune de Lamothe a bien voulu s'unir à celle de Saint-Michel pour assurer le bon fonctionnement de cette œuvre charitable et patriotique. Certaines familles, en particulier, n'ont pas marchandé leur précieux concours. Avec un ensemble admirable, tous ceux qui dans les deux communes possèdent quelque influence, de la fortune ou disposent de leur temps se sont groupés pour servir la patrie. Chaque jour, des dons en argent et en nature viennent grossir les ressources nécessaires. Les offrandes les plus modestes seront toujours acceptées avec reconnaissance.

Merci aux quêteurs et quêteuses, aux jeunes ouvrières qui ont préparé le linge ou confectionné des vêtements; merci surtout aux généreux donateurs et aux infirmiers, qui se dépensent sans compter au service des chers blessés.

BERGERAC

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Nos lecteurs se rappellent une agression commise contre des soldats de garde du 8e de ligne, place Gambetta. Deux frères, les nommés Lascaut, injurièrent les soldats et firent rébellion.

Une instruction régulière fut ouverte et seul l'un des individus, le nommé Pierre Lascaut, âgé de dix-neuf ans, déjà condamné plusieurs fois, fut retenu dans les poursuites.

Il a comparu mercredi devant le tribunal correctionnel, qui l'a condamné à trois mois de prison.

A L'INSTRUCTION. — Jeudi matin, M. le Juge d'instruction a procédé à l'interrogatoire définitif de Marsalet, l'auteur du crime de Saint-Sulpice-d'Eymet.

Le règlement de cette affaire ne saurait tarder.

Il est probable que Marsalet sera déféré à la chambre des mises en accusation sous l'inculpation d'assassinat.

CORRÈZE

BRIVE

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS. — M. le Trésorier recevra à la mairie le 11 octobre, de neuf à onze heures du matin, la cotisation trimestrielle du deuxième dimanche d'octobre.

Les membres participants, actuellement sous les drapeaux, sont dispensés du paiement de leur cotisation, à condition que leur livret soit présenté à M. le Trésorier, pour qu'il y soit mentionné, en même temps que sur le registre, que le sociétaire remplit en ce moment ses obligations militaires.

Les retraites ouvrières continueront à être reçues par M. Boudy, administrateur.

MEYSSAC

CONSEIL DE REVISION. — Les opérations du conseil de revision de la classe de 1915, des réformés et ajournés des classes 1910 et 1911, auront lieu, pour le canton de Meyssac, le 16 octobre, à quinze heures, à la mairie de notre ville.

AYEN

MORT POUR LA PATRIE. — Notre compatriote Clément Tarrade, sous-officier au 326e régiment d'infanterie, a été tué d'un éclat d'obus, à la bataille de Jonchéry, près de Reims, le 29 septembre, à trois heures du soir.

ALLASSAC

OBSEQUES. — Dimanche mourait à l'hôpital temporaire numéro 12 d'Allassac, qui ne compte pas moins de quatre-vingts blessés militaires en traitement, le soldat Pierre Theissier, du 300e régiment d'infanterie. Notre ville lui fit lundi matin des funérailles grandioses. Tous les enfants des écoles y assistaient, ainsi que la section locale des Vétérans avec son drapeau, le Conseil municipal, avec le drapeau de la mairie, le personnel de la Croix-Rouge, les blessés pas trop invalides pour marcher, et une affluence de plus de quinze cents personnes.

Les cordons du poêle étaient tenus par deux membres de la commission de l'hospice et deux membres du comité de la Croix-Rouge; le drap mortuaire était porté par six soldats blessés alors que les autres soldats encadraient le corbillard supportant le cercueil enveloppé dans les plis du drapeau et recouvert de nombreuses couronnes.

Au cimetière, M. le docteur Dufour parla au nom de la Croix-Rouge et fit éloquemment l'éloge du petit soldat tombé glorieusement au champ d'honneur, et l'éloge de l'armée.

Après lui, M. Bourdarias, maire, dit un adieu ému au soldat Theyssier, glorifia l'armée qui nous vaudra la victoire de demain, et par dessus la tombe prématurément, tragiquement ouverte de Theyssier, il adressa un autre adieu suprême aux enfants de la commune, au nombre de cinq, dont il cita les noms, morts à l'ennemi.

La foule s'écoula vivement impressionnée par une cérémonie d'une réelle grandeur.

LOT-ET-GARONNE

MARMANDE

AU PALAIS. — Sont désignés comme rapporteurs dans les affaires de crimes et délits ayant pour auteurs des mineurs de moins de 13 ans : MM. Gayraud, avocat au barreau de Marmande, ancien notaire, et Alexandre Bernard, suppléant de la justice de paix du canton de Marmande; ces mêmes personnes pourront être éventuellement appelées à remplir les fonctions de délégués pour les mineurs de 13 à 18 ans.

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, un commencement d'incendie s'est déclaré au domicile de M. Noël Vauzia, octroyen, demeurant au quartier Michelon.

La promptitude des secours a eu pour heureux résultats d'éteindre le feu et d'éviter un sinistre important.

Les dégâts consistent surtout en linge et vêtements divers.

LANDES

DAX

CONVOI FUNÈBRE Les familles Sourbé, Louis Païs, Delor, Dubroca, Lafaury, Pierre Païs et Ducrest prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Léopold PAIS,

qui auront lieu à Magecq samedi **10 octobre**, à neuf heures.

NOMINATION. — M. le docteur Darroze, ancien maire de Pontonx-sur-Adour, directeur des établissements de Préchacq, s'était engagé pour la durée de la guerre, dès le début des hostilités. Par décret du 30 août dernier, il était affecté à la 18e région. Nous apprenons que cet excellent patriote, qui déjà pendant la campagne de 1870 soignait les blessés dans un hôpital de Paris, vient d'être désigné pour continuer son service dans une ambulance militaire de notre ville. Tous nos meilleurs compliments.

BRILLANT OFFICIER.— Nous apprenons que M. le lieutenant Charles de Mollans, allié à une honorable famille de notre ville, vient d'être cité à l'ordre du jour de l'armée et promu chevalier de la Légion d'honneur pour sa belle conduite devant l'ennemi.

Tous nos meilleurs compliments avec nos bons souhaits de prompte guérison, car ce brillant officier a eu la jambe traversée au-dessous du genou.

SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX

BLESSES MILITAIRES.— L'hospice Saint-Jean, où M. Félix Léglise entretient habituellement une dizaine de vieillards, a été transformé en hôpital militaire.

Depuis bientôt quinze jours, 25 blessés sont hospitalisés. Ils ont trouvé en arrivant des vêtements bien chauds, des lits bien doux et une table confortable. Ils reçoivent, en outre, les meilleurs soins d'un personnel nombreux et compétent, auquel se joignent Mme Léglise, sa fille et Mme Jean Léglise, sa belle-fille. Ces militaires sont enchantés de leur séjour ici, et ils ne tarissent pas d'éloges et de remerciements pour M. Léglise.

M. Léglise, qui ne recule jamais devant aucun sacrifice quand il s'agit d'une œuvre philanthropique, supporte seul tous les frais de l'hospitalisation. Il n'a même pas voulu accepter des dons en nature qui ont été recueillis lors de la dernière souscription, à laquelle il s'était inscrit pour une forte somme, indépendamment de celles déjà versées à l'hôpital de Bayonne.

Bien que l'hospice ait été désaffecté, les vieillards ne sont pas sacrifiés. Ils sont logés en face de l'établissement, d'où ils reçoivent la nourriture. Les soins qu'ils nécessitent leur sont prodigués chaque jour comme précédemment.

De tels actes d'humanité ne doivent pas rester ignorés; il nous est agréable de les signaler.

SOUSTONS

MORT AU CHAMP D'HONNEUR. — Un télégraphe officiel parvenu hier à la mairie annonce que le soldat Jean Lalanne, âgé de vingt-deux ans, est décédé le 25 août à Lassies (Nord), tué à l'ennemi.

Honneur à ce brave et condoléances à sa famille.

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire le dimanche 4 octobre, sous la présidence de M. Lassalle, maire.

Etaient présents : MM. Lassalle, maire; E. Pontneau, Larroque, Baziet, Cabannes, Minjot, Labeyrie, Rémy Pinsolle, Th. Lamoliatte, Vidal, Larrieu et Clément Pontneau.

Absents : MM. Nougaro, adjoint; Barrère, Sénac, Coureau, Sainte-Marie, Dulon, Auguste Pinsolle.

M. Eugène Pontneau est nommé secrétaire.

La séance est ouverte. M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté sans observations.

Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil municipal, considérant qu'il y a lieu d'honorer nos vaillants Soustonnais morts pour la défense de la patrie à l'occasion de la campagne de 1914,

Décide que leurs noms soient inscrits sur un tableau d'honneur à la mairie, en attendant d'autres marques honorifiques.

M. le Maire expose qu'à la suite de nombreuses démarches le service de santé consent à envoyer une soixantaine de blessés militaires à l'hôpital temporaire qui a été créé à l'établissement de M. Darrigade, avec le concours de la commune et de la population.

Sur sa proposition, le Conseil décide de constituer comme suit le comité chargé de l'administration de cet hôpital temporaire : président, M. Lassalle, maire, chevalier de la Légion d'honneur; directeur-administrateur, M. L. Vialatte, receveur d'enregistrement; administrateurs, MM. E. Pontneau, conseiller municipal; Jean Pujol, conseiller municipal; Guillaume Vidal, conseiller municipal; Léopold Planteau, rentier; Jean Sallebert, rentier.

Mme Viard, diplômée de la Croix-Rouge, a été désignée pour prêter son concours à ce comité.

ESTIBEAUX

POUR LES BLESSES. — Le Conseil municipal vient de voter un crédit de 50 fr. pour être versé au comité dacquois du Foyer landais, avec la faculté, pour ce dernier, de l'employer selon les besoins les plus pressants au bénéfice des malheureux réfugiés ou bien à l'achat d'effets d'hiver pour nos braves soldats.

L'instituteur de notre commune, qui remplit aussi les fonctions de secrétaire de la mairie, vient de faire une quête à domicile pour nos chers blessés.

Le total des dons en argent qu'il a recueillis s'élève à la somme de 735 fr. 85.

Estibeaux mérite d'autant plus nos chaleureuses félicitations pour son magnifique élan de générosité patriotique, que c'est une petite commune de 768 habitants, où l'on ne compte que des travailleurs.

Tous nos compliments également à notre vaillante institutrice qui passe tous ses moments de loisir à tricoter pour nos soldats bientôt exposés aux rigueurs de l'hiver.

BASSES-PYRÉNÉES

M. L. Tronchon avise parents dont sans nouvelles dep. 5 semaines, qu'il est actuellement Bordeaux; peut se déplacer s. 1er appel. Ecr. urgence poste rest. Bodx-Bastide.

PAU

AU PILORI. — Grand succès de curiosité pour un mannequin exposé à l'Agence centrale, rue Saint-Louis, et qui représente en pied un Prussien, revêtu de sa défroque complète, ramassée sur le champ de bataille, y compris le long manteau gris, le casque à pointe et les souliers à gros clous.

L'Agence centrale a été autorisée à faire cette exhibition et à recevoir, dans un tronc scellé, les oboles des passants au profit des blessés français.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR. — Le lieutenant de Kersanzon de Pennandret, du 18e d'infanterie, a été tué par les Allemands le 8 septembre à l'Epine-au-Bois.

M. le Capitaine Cazenave, du 35e d'infanterie, originaire de Sendets, ancien élève de Saint-Cyr, a été blessé mortellement devant Belfort, le 13 août dernier.

Notre compatriote Jean Labarthe, maréchal des logis au 24e d'artillerie, est mort au champ d'honneur le 27 août.

Honneur à tous ces braves soldats.

L'HOPITAL DU SACRE-CŒUR. — M. le Préfet a visité l'hôpital temporaire du Sacré-Cœur. Il était accompagné de M. le Maire de Pau. Les visiteurs ont constaté la parfaite organisation de cette formation sanitaire; ils ont remercié le corps médical du dévouement de ses membres et les dames infirmières des soins intelligents qu'elles donnent aux blessés.

ETAT CIVIL du 8 octobre.

Décès : Jean Fonteneau, 25 ans.

MARCHE DU 5 OCTOBRE. — Voici les cours pratiqués :

Froment, l'hectolitre, 21 fr. 50; maïs, 14 fr.; avoine, 12 fr.; châtaignes, 32 fr.

Bœufs de boucherie, 85 c. le kilo; vaches grasses, 75 c.

Vaches de travail, 600 fr. la paire; bœufs de travail, 950 fr. la paire; vaches laitières, 380 fr. l'une; bouvillons pour l'élevage 260 l'un; veaux de lait, 24 fr.; porcs gras, 1 fr. 05 le kilo; moutons, 90 c.

Poules, 7 fr. la paire; poulets, 6 fr.; canards, 7 fr.

Œufs, 1 fr. 70 la douzaine; beurre, 3 fr. 60; fromage, 2 fr. 70 le kilo.

Foin, 6 fr. 50; paille, 3 fr. 50; trèfle, 6 fr. 50. Pommes de terre, 16 fr.

COURS DE PREPARATION MILITAIRE. — Les jeunes gens des classes 1915 et 1916 inscrits aux cours de préparation militaire organisés par la Ligue française de l'éducation physique avec la collaboration de la Société de tir de Pau, sont informés que les cours reprendront dimanche prochain 11 octobre courant.

Au moment où la classe de 1915 peut être appelée par anticipation, il est urgent que les jeunes qui la constituent s'entraînent le plus tôt possible à devenir des soldats, et pour constituer, le cas échéant, les cadres de sous-officiers.

Les nouveaux venus peuvent se faire inscrire chez M. Hourticq, 11, rue Marca, chez M. Lahitte, 40, rue Gassies, ou bien dimanche prochain, au départ du groupe pour le champ de tir, auprès de M. Maille, professeur de gymnastique du lycée, au moment de l'appel.

Programme : Rendez-vous dimanche 11 octobre, à la Haute-Plante, entrée de la rue d'Orléans. Appel à six heures un quart. Départ à six heures et demie pour le champ de tir. Exercices de tir. Théorie sur le service en campagne. L'aller et le retour constitueront une première marche d'entraînement.

BAYONNE

POUR LE TRICOT DU SOLDAT. — La Société mutuelle d'assurance contre la mortalité des chevaux du quartier Saint-Etienne, de Bayonne, a, dans son assemblée du 4 octobre 1914, sur la proposition de M. J.-Baptiste Peyré, président de la Société, voté la somme de cent francs pour l'œuvre du Tricot, et l'a chargé de remettre cette somme entre les mains de M. Bayle, pharmacien, délégué du quartier Saint-Esprit, pour recevoir les dons en nature et en argent pour cette Œuvre si importante et si intéressante.

SERVICE GRATUIT DE LA VACCINE. — Les séances publiques qui ont lieu le dimanche matin, à neuf heures précises, dans le vestibule du théâtre, sont encore très suivies. Le service municipal regrette seulement que le nombre des personnes âgées qui se présentent ne soit pas plus élevé, celles-ci croyant à tort que la vaccination est inutile chez elles.

LES QUETES. — Liste des personnes autorisées par M. le Maire et le commandant d'armes de Bayonne à quêter en ville en faveur des blessés : M. de Guiry, Mlles de Guiry, Julmia, Dolhats, Bayle.

POUR LES BLESSES. — Le personnel de l'usine Saint-Gobain, du Boucau, a fait verser par M. Capdepon, mécanicien, une somme de 47 fr. 85 à M. le Maire de Bayonne, pour secours aux blessés. Cette somme provient d'une souscription faite entre les ouvriers de l'usine.

REQUISITIONS MILITAIRES. — Les commerçants domiciliés à Bayonne qui ont livré à l'autorité militaire, sur réquisition, des denrées, fourrages, outils, harnais, etc., sont invités à déposer leurs bons de réquisition, à la mairie de Bayonne (2e étage), salle des adjudications, à partir du vendredi 9 octobre courant, à neuf heures du matin.

LE BOUCAU

BREVET ELEMENTAIRE. — Parmi les nouvelles admises au brevet élémentaire, qui a eu lieu mercredi dernier à Tarbes, nous sommes heureux de signaler le nom de Mlle Charlotte Cazes, fille de M. Cazes, ingénieur-constructeur dans notre ville, et petite-fille de M. Dumontel, ancien maire du Boucau, ex-président du conseil d'arrondissement de Bayonne.

Nos respectueux compliments à la jeune lauréate, ainsi qu'à sa sympathique famille.

PROMOTION SUR LE CHAMP DE BATAILLE. — M. le capitaine Castelnovo, du 43e d'infanterie coloniale, vient d'être promu, pour faits de guerre sur le champ de bataille, au grade de chef de bataillon.

Le nouveau commandant est le beau-frère de M. Tézenas du Montcel, ingénieur aux forges de l'Adour.

Ajoutons que c'est dans le même combat qui vaut l'épaulette d'officier supérieur au commandant Castelnovo qu'a été blessé le regretté capitaine Emile Détanger, mort des suites de ses blessures, à l'âge de seulement trente-trois ans, au lieu de trente-huit, ainsi que nous l'avions dit par erreur.

BIARRITZ

LES BAINS SALINS AUX BLESSES. — M. Rézard vient d'adresser au maire de Biarritz la lettre suivante :

« Monsieur le Maire,

» Le conseil d'administration de la Compagnie des Thermes-Salins me charge de vous informer qu'il est heureux d'accorder la gratuité du traitement à tous les militaires blessés hospitalisés à Biarritz et dont l'état de santé serait susceptible d'être amélioré par l'usage de nos eaux. Il me prie en outre de vous faire savoir qu'une somme de 1,000 fr. vous sera remise pour vos chers blessés.

» Veuillez agréer, etc. »

SOCIETE MUTUELLE LES OUVRIERS REUNIS. — Par suite des circonstances actuelles, l'assemblée trimestrielle qui devait avoir lieu le 11 octobre est reportée au deuxième dimanche de janvier. Le versement des cotisations pourra être fait, comme d'habitude, chez le commissaire de section.

ANGLET

MORTS POUR LA PATRIE. — Jusqu'à la date du 8 octobre ont été officiellement signalés les décès suivants des combattants de notre commune ayant glorieusement succombé sur les champs de bataille : Henri Marquestaut du 49e d'infanterie; Angel Gonzalès, du 144e; Salvat Hayet, du 12e; J.-B. Dufourg et Auguste Larrieu, du 249e; J.-B.-Laurent Bouesse, du 12e alpins.

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

REQUISITIONS MILITAIRES. — Les propriétaires ayant livré des prestations (chevaux et autres) pour les besoins de l'armée sont invités à déposer leurs bons et reçus de réquisitions à la mairie, en vue du prochain règlement des sommes qui leur sont dues.

OLORON

BLESSE A LA MAIN. — Jeudi matin, vers neuf heures et demie, le nommé Vignaflous, qui sciait du bois avec une scie circulaire, a eu trois doigts de la main droite abîmés. Vignaflous est venu aussitôt en ville se faire donner les soins nécessaires. Préalablement il avait été pansé.

ESPELETTE

NOS COMPATRIOTES A LA GUERRE. — Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade d'adjudant sur le champ de bataille de deux de nos compatriotes.

M. Oscar Kemf, sergent rengagé au 49e de ligne, versé pour la campagne au 249e, et M. Cabanne, sergent au 50e de ligne. M. Kemf est fils de notre honorable buraliste (Alsacien-Lorrain).

M. Cabanne est fils d'un de nos estimés douaniers en retraite, décédé il y a quelque temps.

Nous leur adressons toutes nos félicitations ainsi qu'à leurs parents.

ESCOS-LABASTIDE

REMERCIEMENTS. — L'Amicale des employés de la Compagnie du Midi, section Mauléon et Puyôo-Saint-Palais, sous la présidence de M. Dongeu, chef de train à Mauléon, remercient très sincèrement ses collègues sans distinction de service d'avoir par leurs oboles réuni la modeste somme de 161 fr. 40, qui a été versée immédiatement à la sous-préfecture de Mauléon, pour venir en aide à nos pauvres soldats blessés au champ de bataille.

Encore une fois merci et honneur à nos cheminots.

Le président, DONGEU.
Le vice-président, PEDUCASSE.

MORT AU CHAMP D'HONNEUR. — Nous avons appris avec regret la mort glorieuse à l'ennemi de Léon Laharame, soldat réserviste du 18e régiment de Pau.

Nous rendons hommage aux brillantes qualités du défunt, et nous nous inclinons respectueusement devant cette fin héroïque.

HENDAYE

DEFENDONS-NOUS. — A la demande de bon nombre de nos concitoyens, nous revenons une seconde fois sur la question si intéressante des œufs, dont la rareté et l'élévation du prix de vente sont dues, en grande partie, aux achats faits chez nous par nos voisins d'Espagne. La douane française n'ayant pas encore reçu l'ordre d'empêcher cette exportation, les envois au delà de la frontière continuent avec une régularité inquiétante. Que fait, pendant ce temps, le gouvernement espagnol? Observant d'une façon un peu exagérée la neutralité qui lui est imposée par l'état de guerre, il donne à ses douaniers des ordres sévères pour interdire la sortie d'Espagne de toute marchandise propre à l'alimentation : de cette façon, le Français est éternellement dupé!... Nous croyons qu'il nous suffira de signaler ce qui se passe à la frontière à l'administration militaire pour qu'elle intervienne sans tarder, à la grande satisfaction des comités directeurs des ambulances de la région, dont le budget est considérablement grevé par la hausse constante des œufs (1 fr. 80 et 2 fr. la douzaine, au lieu de 1 fr. 25 il y a 15 jours), et des classes laborieuses si dignes d'intérêt.

HAUTES-PYRÉNÉES

TARBES

CONTRAVENTIONS. — Des procès-verbaux ont été dressés contre :

Mme Cazères, débitante, rue Saint-Louis, 4, pour avoir déposé dans la rue des matériaux sans autorisation.

M. Fuserer (Alexandre), 75 ans, peintre, demeurant à Lourdes, pour ivresse.

NOUVEAUX BLESSES. — Le service sanitaire de Tarbes, qui n'a pas reçu de blessés depuis une dizaine de jours et qui en évacue constamment avec des billets de convalescence, est avisé de l'arrivée d'un nouveau convoi.

A l'hôpital et dans les hôpitaux temporaires, de nombreux lits sont de nouveau disponibles pour les recevoir.

GRAND MARCHE. — Le grand marché de quinzaine tenu jeudi à Tarbes a été d'une importance exceptionnelle. Voici les cours pratiqués :

Froment, 20 fr. 50; méteil, 21 fr. 50; maïs, 16 francs; haricots, 40 fr.; pommes de terre, 5 fr. 50; farine 43 et 44 fr. Cette denrée a diminué de 1 fr. sur le cours précédent.

Œufs, 1 fr. 20 la douzaine; volailles, 3 et 3 fr. 50 la paire; baisse sur le cours précédent.

Bestiaux : Bœufs de boucherie, amenés 70, vendus 18; de travail, amenés 44, vendus 42. Prix moyen de la paire, 760 fr.; vaches de boucherie, amenées 185, vendues 88; de travail, amenées 158, vendues 86. Prix moyen de la paire, 700 fr.; laitières, amenées 167, vendues 98. Prix moyen de l'animal, 360 fr.; veaux de boucherie, amenés 312, vendus 296; élèves, vendus 21, amenés 25. Prix moyen, 28 fr.; moutons, amenés 400, vendus 320.

LES ŒUFS. — Au début du marché de jeudi, les nombreuses paysannes qui avaient apporté des œufs à Tarbes avaient établi un prix vraiment excessif. Elles demandaient de 1 fr. 50 à 1 fr. 80 de la douzaine. Baisse inopinée, la municipalité a tarifé à 1 fr. 20 cette denrée de première nécessité, et tous les œufs mis en vente ont été réquisitionnés pour ce prix.

De nombreux incidents se sont produits et il a fallu tout le tact de notre police locale pour aplanir les difficultés provoquées par cette mesure.

Pour en éviter le retour, il serait nécessaire, au lieu de faire connaître aux marchandes la décision de la municipalité par le crieur public, d'afficher cette décision aux alentours du marché.

LOT

CAHORS

COLLEGE DE JEUNES FILLES. — La directrice du collège de jeunes filles de Cahors a l'honneur de prévenir les familles que la rentrée des classes aura lieu dans le courant d'octobre, à une date qui sera prochainement indiquée.

En attendant ce moment, les professeurs et les maîtresses donneront du travail aux élèves.

Le collège étant transformé en hôpital de blessés, la rentrée se fera dans d'autres locaux.

POUR NOS SOLDATS. — L'Association des anciennes élèves du collège de Cahors a pu déjà, grâce à la recette de la fête de charité de juin, donner cinquante tricots de laine pour nos soldats.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU
Le Gérant : Georges BOUCHON.

FEDERATION DU LIVRE — MARQUE SYNDICALE
Bordeaux
Imprimerie G. GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni.

VIN BLANC vieux Gironde, 9 degrés et demi, quatre-vingt-cinq francs la barrique de 225 litres, logé, régie comprise, gare départ, paiement comptant. Echantillon contre 0 fr. 60, chez René Ferbos, 62, quai des Chartrons, Bordeaux.

VIN fin, les 220 lit., port, régie fût neuf comp. Comptt Ech 0'60 R. Y vins, Narbonne (Aude). **62f**

1914 VIN EXTRA 1913 **18° 1/2** 27, r. Peyronnet VINICOLE NOUVELLE **20° 1/2** VINS BLANCS toutes qualités.

PROPRIETAIRES Gironde et Lot-et-Garonne! J'achète vins à la cuve. Je fournis la futaille. Castera, 56, quai de Paludate.

EXCÉDENTS Achetons vins nouv. rouges et blancs et fourniss. logt immédt. Saujeon et Dumas, ctiers, Libourne

Barriques et 1/2 Muids vides, 51, quai des Chartrons.

BARRIQUES Transports 225 litres, lie rouge et blanc, à louer. S'adr. Tonnellerie mécan., à Langon, ou chez Baron, 13, r. Prunier. Téléph. 24-99.

A v. 3 tonnx 100 hect. env. S'ad. M. P. Girard, Baignes (Chte).

A L. dur. guerre, 600 fr. p. mois, mais. lux. m., g. boul. Ad. jnal.

Commerçant italien demt Paris, de pass. à Bx, s'occup., rentrt, d'aff. sér. Ecr. donnt rend.-vous p. samedi, Faggi, 41, r. Brizard.

LITS D'AMBULANCES Prix spéciaux Hall, du Mobilier, 39, c. Tourny

Avendre maison et jardin au Bouscat, ch. Charlotte, station Charmille. S'ad. Cancalon, not. Bx.

Office Mobilier 96, r. Ste-Catherine, Bordeaux, achète reconnaissances av. facil. rachat

MERCERIE MODÈLE 131, Cours d'Alsace-Lorraine, 131 *Fournitures pour Couturières* *Toutes les Garnitures pour Costumes de Dames.* *Dentelles, Broderies, Voilettes.*

Fourrure Rép. transformat. Prix mod. 39, r. des Remparts.

PETIT BAR meublé à v. Départ forcé eaux mal. Petit prix, rue de la Bourse, 22. Rien des agenc.

30,000 fr. demandés p. affaire en pleine exploitation. Facilités. Ecrire E. F. 23, journal.

606 SYPHILIS, VOIES URINAIRES. — La Séro-Clinique, 28, rue Vital-Carles, Bordeaux, est ouverte. Guérison en une séance des blennorrhagies et rétrécissements. (Dr ANDRÉ.)

TOMBOLA

Au Bénéfice
des Sociétés de la Croix-Rouge
et des Familles des Artistes mobilisés
Autorisée par Arrêté ministériel du 12 Septembre 1914
Sur l'initiative de l'Association Amicale fédérative des Artistes peintres, sculpteurs graveurs, architectes, nés ou appartenant à la Région du 18e Corps d'Armée

Les nombreux Lots seront uniquement composés d'Œuvres offertes par les Artistes exposants aux Salons de Paris et Salons régionaux : Bordeaux, Bayonne, Pau, La Rochelle, Mont-de-Marsan, Tarbes, et des Objets d'Art, dons d'Amateurs de la Région.

Tirage vers le 15 Décembre 1914

Prix du Billet : **UN FRANC**

A notre Salle de Dépêches, place de la Comédie, et à notre Magasin de la rue Sainte-Catherine, n° 65.

Envoi franco poste. Ajouter au prix des billets demandés, pour les frais de port, **10 centimes** par envoi de **1 à 6** billets. Ainsi pour **1** billet, **1** fr. **10**; pour **6** billets, **6** fr. **10**. Toutes les commandes, accompagnées du montant en un mandat-poste, doivent être adressées au Directeur de la *Petite Gironde*, à Bordeaux.

CYCLISTES A L'AUTOMOTION 17, rue Huguerie BORDEAUX

Bicyclette **FRÉGATE**, homme et dame, garantie 3 ans........ **119f**
— **MALBOROUGT**, roue libre et frein homme ou dame **145f**
— **FRANCE**, route, course et dame, garantie 3 ans... **170f**
— **HOLBORN**, route, course et dame, garantie 3 ans **210f**
— **B. S. A.**, route, course et dame, garantie 3 ans... **245f**
ENVELOPPES toutes dimensions, garanties... **2f75, 5f, 7f et 9f**
CHAMBRES A AIR toutes dimensions....... **2f75, 3f50, 5f et 6f**

GRAND STOCK de PNEUS AUTOS et GONFLEURS SPARKLETS

Tous les Accessoires sont vendus au prix du gros.
Demande le Catalogue gratuit, **AUTOMOTION, 17, rue Huguerie.**

ON ACHETERAIT cheminée prussienne ou aut. J. O., jl.

LOUERAIS ou achèterais occas. voiture enfant bon état, bien suspendue. Ecrire L. A. 9, jnal.

FORGERON en voitures demandé, rue du Hamel, 36.

Mme TENOSKA (du Théâtre Bénévol), reçoit ts les jrs No 13, Impasse Sainte-Catherine

Professeur d'anglais. Leçons, préparat. examens. Adr. jnal.

Dame veuve demande place de vendeuse, s'occuperait du ménage. Mme Vve Célestine, r. Vauquelin, 1

A vendre occasion salamandre et bibliothèques. S'adresser 28, rue Renière, près le cours V.-Hugo.

Chauffeur auto. Jeune Italien demande emploi. S'adresser à l'Art nouveau, 45, rue Bouffard.

GRATIS j'envoie la liste des commerces à céder, immeubles à vendre ou à louer. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

CAPITAUX immédiats sur sérieuses garanties ou hypothèques. Ecrire L. L., 77, bur. jnal.

MARCHANDISES ESPAGNOLES de toutes sortes se vendent par grandes quantités. S'adresser Mr A. Tuduri (San Sebastian).

Conserves alimentaires Elevage de Baharon-Messac (Ille-et-Vilaine) Pâtés et Galantines en boîtes rondes et ovales. Tarif ordinaire. Livraison immédiate. Vente exclusive au commerce de l'épicerie. Règlement au comptant.

Réfugié belge ruiné, 1res références, ayant habité et fait pendant 10 ans commerce gros en Angleterre, y retournant, cherche représentation maison française. Ecrire Brillet, hôtel Commerce, Port-Vendres.

Coiffeur pour Dames, 21 ans, sérieux, dem. place. Références. S'adresser quai Sainte-Croix, 11.

Demandé p. Sénégal bon comptable, célibataire, lib. t. oblig. militaires. Faire offres M. B. 1, jl.

On dem. employés courant détail. Hom. de peine et apprentis. Synd. Epic., 56, r. St-Remi, Bx.

Maurice **BERTHON**, 5e infanter., 5e cie, blessé Marne 13 septembre, hospitalisé 19 à Jonchery-sur-Vesles. Donner nouvelles Mme Berthon, 71, rue Vaugirard, Paris. Récompense.

ON dem. jument et poulain à 2 fins, ensemble ou sépart. S'adr. C. A., 21 r. St-Genès, Bx.

On dem. bon comptable conn. régie et douane Bonnes référ. exigées. Ecr. S. 66, Ag. Havas.

On dem. empl. au cour. transit expédition. Lamarthonie, Bx.

Professeur piano et solfège dem. élèves, prix modéré. S'adresser rue du Puits-Descazeaux, 18.

CHEVAUX ttes forces demandés, 64, c. d'Espagne, Bdx. Pressé.

Chevaux à v., c. Espagne, 76, Bx.

PERDU chapelet doré pierres de lune, poche cuir vert; Bonnefin inscrit intérieur. Rapporter 270, cours de Toulouse. Récomp.

PERDU le 7 courant sac noir contenant cert. somme. Rapp. Parfumerie Bijon. Récompense.

PERDU sur parcours cours d'Aquitaine et cours St-Jean, la somme de 300 f bill. de banque. Prière rapport. à la mairie. Réc.

Trouvé le 7 pte-mon. Jard.-Publ. Récl. 128, r. Cam.-Godard, mat.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 10 octobre 1914.

(2)

LE LIEN

Par RESCLAUZE DE BERMON

C'était donc là une nouvelle souffrance qui s'ajouterait à toutes les autres! Car enfin, même si la vie auprès de son mari lui devenait intolérable, même si elle arrivait à se convaincre qu'il était dans l'intérêt moral de Marcelle de l'éloigner de son père, même si elle obtenait le divorce, René voudrait-il l'épouser? Ce n'était pas sur sa demande que madame Bresle avait parlé. Viviane savait qu'elle inspirait à M. de Choisy trop peu de sympathie pour qu'il en fît sa confidente. Alors à quel mobile obéissait-elle?

— Que vous êtes imprudente! fit-elle sur un ton de reproche. Vous me parlez de M. de Choisy comme s'il était prêt à convoler avec moi en justes noces; mais rien n'est moins sûr.

— Pourquoi? Il vous aime.

Les narines nacrées de Viviane palpitèrent.

— Oui, dit-elle en s'efforçant de paraître calme, il m'aime. Il m'aime, et très profondément, je crois. De là à aliéner sa liberté, à embarrasser sa vie d'une femme dont le mari est vivant, à se charger d'une enfant qui, toujours, lui rappellerait cet homme, il y a loin.

— Questionnez-le; vous le saurez.

— Comme cela? de but en blanc! fit Viviane en essayant de rire : « Monsieur, je voudrais divorcer pour vous épouser ensuite. Qu'en pensez-vous? » Non! mais voyez-vous sa tête? Vous avez dit une folie, ma pauvre Andrée. Viviane de Landières restera la femme légitime d'un mari qu'elle exècre, mais aussi la mère respectée d'une enfant qu'elle adore. Il y aura compensation.

— Et voilà comment tout finit avec vous, fit madame Bresle en se levant.

— Vous partez?

— Oui. Maxime revient de son cours à quatre heures. Je tiens à être là quand il arrive.

— Faites-lui mes amitiés, mais ne lui racontez pas mes petits secrets.

Dans l'antichambre, seulement, les deux femmes se séparèrent. Tandis que, songeuse, Viviane regagnait le salon, madame Bresle descendait l'escalier lumineux aux larges marches de pierre. Sur la moquette vert d'eau, où s'épanouissaient en teintes neutres de fantastiques feuillages, ondulait la traîne de sa robe de velours gris souris. Absorbée par la préoccupation qui creusait un pli dur entre ses sourcils, elle négligeait de ramener sur ses épaules l'étole de fourrure qui avait glissé le long de ses bras.

Quand elle eut ouvert la porte aux panneaux de glace qui donnait sur le porche, la différence entre la température extérieure et la douce tiédeur des calorifères la secoua d'un petit tremblement frileux. Avec un peu de hâte, elle se dirigea vers son coupé, qui l'attendait.

Pendant qu'il l'emportait à travers Paris, le travail commencé par elle se continuait dans l'âme de madame de Landières. Assise au coin du feu, dans un fauteuil qu'elle avait reculé pour n'être pas gênée par la flamme, les mains abandonnées, les yeux plus noirs de l'ardeur de ses pensées, Viviane réfléchissait. C'était presque toujours ainsi que la laissaient les visites de son amie : plus convaincue de l'injustice de sa destinée, plus lasse, plus révoltée aussi; mais jamais encore elle ne s'était sentie à ce point troublée dans les profondeurs les plus secrètes de son être. Jusque-là, l'idée d'un divorce pouvant la donner pour toujours et sans remords à un homme qu'elle aimait n'avait traversé son esprit que comme une tentative absurde et folle à laquelle son devoir maternel lui interdisait de s'arrêter. Et voici qu'à l'instigation de madame Bresle elle se demandait si l'absurdité et la folie ne consistaient pas, bien plutôt, à subir son pitoyable sort.

Elle se disait que la résignation est le courage des lâches, et qu'il mérite d'être esclave celui qui se couche sous le knout. N'était-ce pas son cas? Depuis huit ans, elle vivait enchaînée à un foyer déshonoré, aux côtés d'un homme qui dans son cœur avait avili l'amour, alors que d'un mot peut-être elle pouvait s'édifier un foyer nouveau dont elle serait l'idole respectée! N'y avait-il pas en elle une protestation constante de sa beauté méprisée, de sa jeunesse sacrifiée? Elle piaffait de rage, comme un pur-sang impatient sous le mors.

Sans doute, elle eût pu s'évader des désillusions du mariage par un chemin de traverse, elle eût pu calmer les jeunes ardeurs dont bouillonnait son sang; elle eût pu accorder au baron de Choisy ce que, depuis deux ans, il attend patiemment et respectueusement. Souvent, elle s'était demandé si un jour ne viendrait pas où, plus lasse, plus découragée, plus sourdement enivrée aussi, elle finirait par tomber dans ses bras. Qu'est-ce qui la retenait? La religion? Non. Le qu'en-dira-t-on? Pas davantage. Alors?

Alors, tout simplement son honnêteté native, jointe à l'horreur de la dissimulation, de tout l'attirail clandestin qui sert de honteux cortège à l'adultère. Oui, c'était bien cela, et cela seul, qui la protégeait, car sa vie désœuvrée, les compromissions que dans le monde elle frôlait à chaque pas, le travail démolisseur opéré par madame Bresle, tout, depuis ses relations jusqu'à ses lectures, jusqu'à l'air ambiant, avait créé en elle une mentalité spéciale, qui était au sens rigoureux du devoir ce que la tiédeur est à la foi; l'état le plus perfide, le plus difficile à guérir.

Mais se donner à l'homme aimé librement, ouvertement; devenir aux yeux de la loi et du monde sa femme légitime, comme en ce moment elle était la femme légitime d'un autre; ne pas être exposée à porter dans les transes et dans la honte le fruit d'un amour coupable; refaire sa vie sur des bases nouvelles, comme tant d'autres le font tous les jours, comment était-il possible qu'elle n'eût jamais pensé à cela? Sa fille? Mais sa fille était une enfant! Elle aimait son père parce qu'il la gâtait. Loin de lui, ses regrets n'iraient pas jusqu'à la souffrance. Et puis, pour une question de sentimentalité, devait-elle vraiment à cette petite de lui sacrifier son bonheur? Quelle était la valeur morale du père auquel elle l'enlèverait? Ne serait-il pas préférable pour elle de ne pas grandir dans un intérieur disloqué d'où toute tendresse, toute union étaient bannies?

Abandonnant Marcelle, la pensée de Viviane se reporta toute sur M. de Choisy. Elle le vit avec sa taille élégante, ses épaules un peu étroites, son profil de médaille, sa courte barbe fauve. Elle vit son teint pâle, un teint de femme qui laissait courir aux tempes, sous une peau trop fine, des veines bleuâtres. Il lui sembla sentir passer sur elle la caresse de ses yeux verts, entendre le son de sa voix douce, persuasive, troublante. Pour prolonger la vision, un instant elle ferma les yeux. Une sensation délicieuse l'emportait dans un rêve de bonheur, dans un vertige d'amour!

Puis, brusquement, une frayeur l'agita, un flot de mélancolie lui submergea l'âme. Les objections qu'elle avait faites à madame Bresle de nouveau s'imposaient à elle.

De quelle nature étaient les sentiments de René de Choisy? Consentirait-il à l'épouser? Ne préférerait-il pas attendre patiemment l'heure où elle deviendrait sa maîtresse? Saurait-il vaincre les préjugés? Aurait-il le difficile courage de lutter contre l'opinion?

Pour elle-même, elle pressentait combien cette opinion serait sévère. En esprit, elle fit le tour de toutes ses relations, et si bienveillante d'ordinaire, elle se prit, à l'exemple de madame Bresle, à dresser contre la société un réquisitoire violent. Ah! elle en connaissait des histoires! Il s'en chuchotait de jolies choses sur ces femmes que l'on accueillait, néanmoins, la main tendue, le sourire aux lèvres!

C'est que sur toutes les malpropretés le monde ferme les yeux, pourvu qu'on n'ébranle pas les grands principes derrière lesquels il les abrite! Indulgent au péché, il est féroce contre toute révolte aux lois immuables qui constituent sa dignité extérieure.

Viviane haussa les épaules.

Que lui importait après tout? De quoi se préoccupait-elle? Y avait-il, parmi tous ces gens dont elle venait de récapituler les noms, un seul homme, une seule femme dont le jugement lui tînt vraiment au cœur?

L'arc si pur de ses sourcils se crispa légèrement.

Dans la foule des indifférents, une personnalité venait de surgir.

Viviane murmura :

« Oui, il y en a un... il y a Jacques de Lorne. »

La certitude d'être blâmée par lui fit courir sur madame de Landières un frisson pénible. Elle tenait beaucoup, beaucoup plus qu'elle ne le croyait elle-même, à l'estime de cet ami qui avait pris sur elle un véritable ascendant moral. Dans toutes les circonstances difficiles, il était son confident et son conseil. Cela s'était fait tout naturellement, par une sorte de sympathie qui les avait rapprochés, au mépris des profonds contrastes de leurs natures. D'une piété solide, mais aimable, M. de Lorne avait essayé bien souvent de ranimer une étincelle de foi dans les croyances mortes de Viviane. Par de prudents et discrets avis, il l'avait mise en garde contre bien des écueils.

(A suivre.)